



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU RHÔNE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°69-2017-088

PUBLIÉ LE 6 OCTOBRE 2017

Sommaire

01-69_DTPJJ_Direction territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse de l'Ain et du Rhône

69-2017-09-29-003 - Arrêté conjoint de fixation du prix de journée 2017 de la MECS Les Alizés (PRADO Rhône-Alpes) (2 pages) Page 4

69-2017-09-29-002 - Arrêté conjoint de fixation du prix de journée 2017 du foyer Moulin du Roure (Fondation AJD) (2 pages) Page 7

69_Préf_Préfecture du Rhône

69-2017-09-22-003 - Arrêté fixant les jours de fermeture des services de la préfecture du Rhône en 2018 (1 page) Page 10

69-2017-10-06-003 - Contrôle d'identité et fouille des véhicules St Exupéry le 7 octobre 2017 (2 pages) Page 12

69-2017-09-04-009 - Décision Nadhir SLIMANI du 4 septembre 2017 (5 pages) Page 15

69-2017-09-04-008 - Décision SKILL SECURITY du 4 septembre 2017 (6 pages) Page 21

69-2017-10-06-002 - Préfecture du Rhône (2 pages) Page 28

69-2017-10-06-001 - Préfecture du Rhône (2 pages) Page 31

69_SDMIS_Service départemental et métropolitain d'incendie et de secours

69-2017-09-13-007 - Arrêté portant agrément d'un organisme de formation SSIAP ABSCISSE SECURITE FORMATION (1 page) Page 34

69-2017-09-13-008 - Arrêté portant agrément d'un organisme de formation SSIAP ESIMA LYON - PERFORMANCES CONCEPT (1 page) Page 36

69_UDDIRECCTE_Unité départementale de la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi du Rhône

69-2017-10-02-001 - ARRETE DIRECCTE-UD69 DEQ 2017 10 02 373 MODIFICATION DECLARATION -LC LYON OUEST SERVICES (3 pages) Page 38

84_ARS_Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes

69-2017-09-14-002 - ARS DOS 2017 09 14 5429 (1 page) Page 42

84_DRDDI_Direction régionale des douanes et droits indirects de Lyon

69-2017-09-29-001 - Décision 2017/1 du directeur régional à Lyon portant subdélégation de la signature du directeur interrégional à Lyon dans les domaines gracieux et contentieux en matière de contributions indirectes ainsi que pour les transactions en matière de douane et de manquement à l'obligation déclarative (102 pages) Page 44

69-2017-09-19-011 - décision de fermeture définitive d'un débit de tabac ordinaire permanent sur la commune de Lyon (69009) (1 page) Page 147

84_DREAL_Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement d'Auvergne-Rhône-Alpes

69-2017-10-02-002 - Arrêté N° DREAL-SG-2017-10-02-111/69 du 02 octobre 2017 portant subdélégation de signature aux agents de la DREAL pour les compétences générales et techniques pour le département du Rhône (7 pages) Page 149

Direction départementale des territoires du Rhône

69-2017-10-04-001 - AP n° 2017-E106 portant dérogation aux dispositions de l'article L.411-1 du code de l'environnement pour la destruction et la perturbation intentionnelle de spécimens d'espèces animales protégées, la destruction, l'altération ou la dégradation de sites de reproduction d'espèces animales protégées ou d'aires de repos d'espèces animales protégées par SNC GENAS AMÉNAGEMENT (représentée par la société 6èmes sens Immobilier Entreprises) dans la cadre de travaux pour l'aménagement du site PARK 6 sur la commune de GENAS (19 pages)

Page 157

69-2017-04-26-004 - Arrêté inter-préfectoral n°69-2017-04-26-004 portant modification de l'arrêté du 15 avril 2009 autorisant au titre des articles L.214-1 à 6 du code de l'environnement les opérations de dragage d'entretien du chenal de navigation et ses ouvrages annexes sur la Saône de Corre à la confluence avec le Rhône (12 pages)

Page 177

69-2017-10-05-001 - Arrêté portant déclaration d'intérêt général et déclaration pour des travaux de reprise du radier du pont des Rivieres et d'une berge dans le ruisseau des planches a ECULLY et TASSIN LA DEMI LUNE (7 pages)

Page 190

01-69_DTPJJ_Direction territoriale de la protection
judiciaire de la jeunesse de l'Ain et du Rhône

69-2017-09-29-003

Arrêté conjoint de fixation du prix de journée 2017 de la
MECS Les Alizés (PRADO Rhône-Alpes)

*Fixation du prix de journée 2017 des établissements et services associatifs concourant à la
protection judiciaire de la jeunesse*

**Délégation développement solidaire, habitat
et éducation
Pôle enfance et famille
Direction de la protection de l'enfance
Service accueil et accompagnement
Unité tarification
CS 33569
69505 LYON CEDEX 03**

**Direction interrégionale
de la Protection Judiciaire de la Jeunesse
Centre-Est
Direction territoriale Rhône-Ain
2 rue Moncey - B.P. 3075
69397 LYON CEDEX 03**

Arrêté n° 2017-DSHE-DPE-09-0002

Arrêté n° DTPJJ_SAH_2017_09_29_01

ARRÊTÉ CONJOINT

commune : Saint Romain au Mont d'Or

objet : **Prix de journée - Exercice 2017 – Maison d'enfants les Alizés sise 3, route Neuve de l'association « Prado Rhône-Alpes »**

Le Président de la Métropole de Lyon, et le Préfet de la Zone de défense et de sécurité sud-est, Préfet de la région Auvergne Rhône-Alpes, Préfet du Rhône, Officier de la Légion d'honneur, Commandeur de l'Ordre national du Mérite,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de l'action sociale et des familles et notamment :

- les articles L.314-1 et suivants relatifs aux dispositions financières applicables aux établissements et services sociaux et médico-sociaux ;

- les articles R.314-1 et suivants relatifs à la gestion budgétaire, comptable et financière, et aux modalités de financement et de tarification des établissements et services sociaux et médico-sociaux énumérés au I de l'article L.312-1 du même code ;

Vu les articles 375 à 375-8 du code civil relatifs à l'assistance éducative ;

Vu l'ordonnance n°45-1845 du 18 août 1945 relative au remboursement aux institutions privées des frais d'entretien et d'éducation des mineurs délinquants ;

Vu le décret n° 2010-214 du 2 mars 2010 relatif au ressort territorial, à l'organisation et aux attributions des services déconcentrés de la Protection Judiciaire de la Jeunesse ;

Vu l'arrêté du Ministre de la justice du 19 décembre 2003 relatif aux modes de tarification applicables aux prestations d'action éducative délivrées par les établissements et services concourant à la protection judiciaire de la jeunesse et sous compétence tarifaire conjointe du représentant de l'État dans le département et du président du Conseil général ;

Vu la délibération du Conseil de la Métropole de Lyon n° 2016-1670 du 12 décembre 2016 fixant l'évolution de l'enveloppe de tarification 2017 des structures de l'enfance ;

Vu la circulaire du 20 février 2017 relative à la campagne budgétaire 2017 des établissements et services concourant à la mission de protection judiciaire de la jeunesse ;

Vu l'arrêté de monsieur le Président de la Métropole n° 2017-07-20-R-0578 du 20 juillet 2017 donnant délégation de signature à madame Murielle Laurent, Vice-Présidente ;

Vu l'arrêté conjoint du Préfet et du Président du Conseil de la Métropole de Lyon n° 2016-11-29-R-0866 du 31 octobre 2016, portant fixation du prix de journée, au titre de l'exercice 2016, pour la maison d'enfants les Alizés ;

Vu les propositions budgétaires et leurs annexes présentées, au titre de l'exercice 2017, par monsieur Denis POINAS, Président de l'association gestionnaire « Prado Rhône-Alpes » pour le service mentionné à l'article 1er du présent arrêté ;

Vu la lettre de procédure contradictoire écrite du 13 septembre 2017 ;

Vu les rapports de la Directrice territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse pour le département du Rhône agissant par délégation du Directeur régional de la protection judiciaire de la jeunesse Centre-Est et de la Directrice générale adjointe déléguée au développement solidaire, habitat et éducation ;

Sur proposition de monsieur le Préfet, Secrétaire général de la Préfecture du Rhône et de monsieur le Directeur général de la Métropole de Lyon ;

arrêtent

Article 1er - Pour l'exercice budgétaire de l'année 2017, les charges et les produits prévisionnels de la maison d'enfants les Alizés sont autorisés comme suit :

Groupes fonctionnels		Montants (en €)	Total (en €)
Charges	Groupe I Charges afférentes à l'exploitation courante	349 874,01	2 492 216,74
	Groupe II : Charges afférentes au personnel	1 677 935,66	
	Groupe III : Charges afférentes à la structure	464 407,07	
Produits	Groupe I : Produits de la tarification	2 565 162,10	2 575 933,15
	Groupe II : Autres produits relatifs à l'exploitation	10 771,05	
	Groupe III : Produits financiers et produits non encaissables	0	

Article 2 - Le prix de journée précisé à l'article 3 est calculé en tenant compte de la reprise des résultats suivants :

- déficit : 150 688,31 €,
- excédent : 66 971,90 €.

Article 3 - Le prix de journée applicable, à compter du 1^{er} septembre 2017, à la maison d'enfants les Alizés est fixé à 262,73 €.

Article 4 - Du 1^{er} janvier au 31 août 2017, les recettes relatives à la facturation des prix de journée sont liquidées et perçues dans les conditions arrêtées au cours de l'exercice 2016.

Article 5 - Les recours contentieux contre le présent arrêté doivent parvenir au secrétariat du tribunal interrégional de la tarification sanitaire et sociale sis 184, rue Duguesclin 69433 Lyon Cedex 03, dans le délai franc d'un mois à compter de sa notification pour les personnes auxquelles il a été notifié ou de sa publication pour les autres personnes.

Article 6 - Monsieur le Préfet, Secrétaire général de la préfecture du Rhône, monsieur le Directeur général et monsieur le Comptable public - Trésorier de la Trésorerie de Lyon Municipale et Métropole de Lyon et monsieur le Directeur régional de la protection judiciaire de la jeunesse Centre-Est sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera applicable après affichage et publication au recueil des actes administratifs de la préfecture du Rhône. Une ampliation sera notifiée au destinataire du présent arrêté.

Lyon, le 29 septembre 2017

Pour le Président,
la Vice-Présidente déléguée,

Murielle LAURENT

Le préfet,
Secrétaire général
Préfet délégué pour l'égalité des chances

Xavier INGLEBERT

01-69_DTPJJ_Direction territoriale de la protection
judiciaire de la jeunesse de l'Ain et du Rhône

69-2017-09-29-002

Arrêté conjoint de fixation du prix de journée 2017 du
foyer Moulin du Roure (Fondation AJD)

*Fixation du prix de journée 2017 des établissements et services associatifs concourant à la
protection judiciaire de la jeunesse*

**Délégation développement solidaire, habitat
et éducation
Pôle enfance et famille
Direction de la protection de l'enfance
Service accueil et accompagnement
Unité tarification
CS 33569
69505 LYON CEDEX 03**

**Direction interrégionale
de la Protection Judiciaire de la Jeunesse
Centre-Est
Direction territoriale Rhône-Ain
2 rue Moncey - B.P. 3075
69397 LYON CEDEX 03**

Arrêté n° 2017-DSHE-DPE-09-0003

Arrêté n° DTPJJ_SAH_2017_09_29_02

ARRÊTÉ CONJOINT

commune : Saint-Anthème

objet : **Prix de journée - Exercice 2017 – Foyer Le Moulin du Roure de l'association
« Fondation AJD Maurice Gounon »**

*Le Président de la Métropole de Lyon, et le Préfet de la Zone de défense et de sécurité sud-est, Préfet de la région
Auvergne Rhône-Alpes, Préfet du Rhône, Officier de la Légion d'honneur, Commandeur de l'Ordre national du Mérite,*

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de l'action sociale et des familles et notamment :

- les articles L.314-1 et suivants relatifs aux dispositions financières applicables aux établissements et services sociaux et médico-sociaux ;

- les articles R.314-1 et suivants relatifs à la gestion budgétaire, comptable et financière, et aux modalités de financement et de tarification des établissements et services sociaux et médico-sociaux énumérés au I de l'article L.312-1 du même code ;

Vu les articles 375 à 375-8 du code civil relatifs à l'assistance éducative ;

Vu l'ordonnance n°45-1845 du 18 août 1945 relative au remboursement aux institutions privées des frais d'entretien et d'éducation des mineurs délinquants ;

Vu le décret n° 2010-214 du 2 mars 2010 relatif au ressort territorial, à l'organisation et aux attributions des services déconcentrés de la Protection Judiciaire de la Jeunesse ;

Vu l'arrêté du Ministre de la justice du 19 décembre 2003 relatif aux modes de tarification applicables aux prestations d'action éducative délivrées par les établissements et services concourant à la protection judiciaire de la jeunesse et sous compétence tarifaire conjointe du représentant de l'État dans le département et du président du Conseil général ;

Vu la délibération du Conseil de la Métropole de Lyon n° 2016-1670 du 12 décembre 2016 fixant l'évolution de l'enveloppe de tarification 2017 des structures de l'enfance ;

Vu la circulaire du 20 février 2017 relative à la campagne budgétaire 2017 des établissements et services concourant à la mission de protection judiciaire de la jeunesse ;

Vu l'arrêté de monsieur le Président de la Métropole n° 2017-07-20-R-0578 du 20 juillet 2017 donnant délégation de signature à madame Murielle Laurent, Vice-Présidente ;

Vu l'arrêté conjoint du Préfet et du Président du Conseil de la Métropole de Lyon du 29 juillet 2016, portant fixation du prix de journée, au titre de l'exercice 2016, pour le foyer Le Moulin du Roure ;

Vu les propositions budgétaires et leurs annexes présentées, au titre de l'exercice 2017, par monsieur André SOLLE, Président du directoire de l'association gestionnaire « Fondation AJD Maurice Gounon » pour le service mentionné à l'article 1er du présent arrêté ;

Vu la lettre de procédure contradictoire écrite du 13 septembre 2017 ;

Vu les rapports de la Directrice territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse pour le département du Rhône agissant par délégation du Directeur régional de la protection judiciaire de la jeunesse Centre-Est et de la Directrice générale adjointe déléguée au développement solidaire, habitat et éducation ;

Sur proposition de monsieur le Préfet, Secrétaire général de la Préfecture du Rhône et de monsieur le Directeur général de la Métropole de Lyon ;

arrêtent

Article 1er - Pour l'exercice budgétaire de l'année 2017, les charges et les produits prévisionnels du foyer Le Moulin du Roure sont autorisés comme suit :

Groupes fonctionnels		Montants (en €)	Total (en €)
Charges	Groupe I Charges afférentes à l'exploitation courante	97 288,36	668 259,50
	Groupe II : Charges afférentes au personnel	443 353,28	
	Groupe III : Charges afférentes à la structure	127 617,86	
Produits	Groupe I : Produits de la tarification	639 333,07	654 531,92
	Groupe II : Autres produits relatifs à l'exploitation	15 198,85	
	Groupe III : Produits financiers et produits non encaissables	0	

Article 2 - Le prix de journée précisé à l'article 3 est calculé en tenant compte de la reprise du résultat suivant :

- excédent : 13 727,58 €.

Article 3 - Le prix de journée applicable, à compter du 1^{er} septembre 2017, au foyer Le Moulin du Roure est fixé à 213,63 €.

Article 4 - Du 1^{er} janvier au 31 août 2017, les recettes relatives à la facturation des prix de journée sont liquidées et perçues dans les conditions arrêtées au cours de l'exercice 2016.

Article 5 - Les recours contentieux contre le présent arrêté doivent parvenir au secrétariat du tribunal interrégional de la tarification sanitaire et sociale sis 184, rue Duguesclin 69433 Lyon Cedex 03, dans le délai franc d'un mois à compter de sa notification pour les personnes auxquelles il a été notifié ou de sa publication pour les autres personnes.

Article 6 - Monsieur le Préfet, Secrétaire général de la préfecture du Rhône, monsieur le Directeur général et monsieur le Comptable public - Trésorier de la Trésorerie de Lyon Municipale et Métropole de Lyon et monsieur le Directeur régional de la protection judiciaire de la jeunesse Centre-Est sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera applicable après affichage et publication au recueil des actes administratifs de la préfecture du Rhône. Une ampliation sera notifiée au destinataire du présent arrêté.

Lyon, le 29 septembre 2017

Pour le Président,
la Vice-Présidente déléguée,

Murielle LAURENT

Le préfet,
Secrétaire général
Préfet délégué pour l'égalité des chances

Xavier INGLEBERT

69_Préf_Préfecture du Rhône

69-2017-09-22-003

Arrêté fixant les jours de fermeture des services de la
préfecture du Rhône en 2018

Arrêté fixant les jours de fermeture des services de la préfecture du Rhône en 2018



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU RHÔNE

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL

PREF_DRRH_BRRH_2017_09_22_07

Fixant les jours de fermeture des services de la préfecture du Rhône en 2018

LE PRÉFET DE LA ZONE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ SUD-EST,
PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES,
PRÉFET DE DÉPARTEMENT

Vu l'arrêté préfectoral n°2001-4836 du 28 décembre 2001 fixant les modalités de mise en œuvre de l'aménagement et de la réduction du temps de travail au sein des services de la préfecture, notamment son article 12 ;

Vu l'avis du comité technique de la préfecture du Rhône du 21 septembre 2017 ;

Sur proposition de Monsieur le préfet, secrétaire général de la préfecture du Rhône, préfet délégué pour l'égalité des chances ;

ARRÊTE :

Article 1 : Les services de la préfecture du Rhône seront fermés les :

- lundi 24 décembre 2018
- lundi 31 décembre 2018

Article 2 : Le préfet, secrétaire général, préfet délégué pour l'égalité des chances est chargé de la mise en œuvre du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Le préfet,



Henri-Michel COMET

Adresse postale : Préfecture du Rhône – 69419 Lyon cedex 03
Accueil du public : 18 rue de Bonnel, 69 003 Lyon

Pour connaître nos horaires et nos modalités d'accueil : internet : www.rhone.gouv.fr ou tél. : 04 72 61 61 61 (coût d'un appel local)

69_Präf_Präfecture du Rhône

69-2017-10-06-003

Contrôle d'identité et fouille des véhicules St Exupéry le 7
octobre 2017

*Autorisant les contrôles d'identité, l'inspection visuelle et la fouille des bagages le 7 octobre 2017
au sein de l'aéroport St Exupéry*



PRÉFET DU RHÔNE

Préfecture

Direction de la sécurité
et de la protection
civile

Bureau des polices
administratives

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL

***Autorisant les contrôles d'identité, l'inspection visuelle et la fouille des bagages
et la visite des véhicules circulant, arrêtés ou stationnant sur la voie publique
ou dans des lieux accessibles au public
Le Préfet de la Zone de Défense et de Sécurité Sud-Est
Préfet de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Préfet du Rhône***

Vu le code de procédure pénale, notamment ses articles 16, 20, 21, 78-2 (8^e alinéa), 78-2-2 et 78-2-4 ;

Vu la loi n° 55-385 modifiée du 3 avril 1955 relative à l'état d'urgence, et notamment son article 8-1 ;

Vu la loi n° 2015-1501 du 20 novembre 2015 prorogeant l'application de la loi n° 55-385 du 3 avril 1955 relative à l'état d'urgence et renforçant l'efficacité de ses dispositions ;

Vu les lois n° 2016-162 du 19 février 2016 et n° 2016-629 du 20 mai 2016 prorogeant l'application de la loi n° 55-385 du 3 avril 1955 relative à l'état d'urgence ;

Vu la loi n° 2016-987 du 21 juillet 2016 prorogeant l'application de la loi n° 55-385 du 3 avril 1955 relative à l'état d'urgence et portant mesures de renforcement de la lutte antiterroriste ;

Vu la loi n°2016-1767 du 19 décembre 2016 prorogeant l'application de la loi n°55-385 du 3 avril 1955 relative à l'état d'urgence ;

Vu la loi n°2017-1154 du 11 juillet 2017 prorogeant l'application de la loi n°55-385 du 3 avril 1955 relative à l'état d'urgence ;

Vu le décret n° 2015-1475 du 14 novembre 2015 portant application de la loi n° 55-385 du 3 avril 1955 ;

Vu le décret n° 2015-1478 du 14 novembre 2015 modifiant le décret n° 2015-1476 du 14 novembre 2015 portant application de la loi n° 55-385 du 3 avril 1955 ;

Vu le décret n°2015-1493 du 18 novembre 2015 portant application outre-mer de la loi n°55-385 du 3 avril 1955 ;

Vu le décret du 16 février 2017 portant nomination de M. Henri-Michel Comet en qualité de préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes, préfet de la zone de défense et de sécurité Sud-Est, préfet du Rhône (hors classe) ;

Considérant que la prégnance et le niveau élevé de la menace terroriste ayant justifié la déclaration et la prorogation de l'état d'urgence créent des circonstances particulières justifiant la mise en place de mesures renforcées de surveillance et de sécurité ;

Considérant que l'article 8-1 de la loi du 3 avril 1955 susvisée autorise le préfet, durant la période d'état d'urgence, à permettre aux officiers de police judiciaire mentionnés aux 2^o à 4^o de l'article 16 du code de procédure pénale et, sous la responsabilité de ceux-ci, aux agents de police judiciaire et aux agents de police

Préfecture du Rhône : 69419 LYON CEDEX 03 (standard téléphonique :04.72.61.60.60)

Accueil physique du public : 18, rue de Bonnel 69003 LYON

Pour connaître les horaires d'ouverture et les modalités d'accueil : www.rhone.gouv.fr ou 04.72.61.61.61 (serveur vocal interactif)

judiciaire adjoints, mentionnés aux 1°, 1° bis et 1° ter de l'article 21 du code de procédure pénale, à procéder aux contrôles d'identité prévus au huitième alinéa de l'article 78-2 du même code, à l'inspection visuelle et à la fouille des bagages ainsi qu'à la visite des véhicules circulant, arrêtés ou stationnant sur la voie publique ou dans des lieux accessibles au public ;

Considérant que le samedi 7 octobre 2017 a lieu l'inauguration du terminal 1 Hall B au sein de l'aéroport de St-Exupéry, que des personnalités y assisteront;

Considérant qu'à compter de cette date des compagnies conventionnelles rejoignent le low-cost dans le nouveau terminal et que cela engendrera une concentration de voyageurs en cet endroit;

Considérant que le contexte actuel oblige la gendarmerie et la police nationales à se prémunir de toute action à l'encontre de cette inauguration en mettant en œuvre des mesures de sécurité renforcées sur le site de l'aéroport St-Exupéry le 7 octobre 2017;

Considérant, dès lors, qu'il y a lieu d'autoriser les officiers et agents mentionnés ci-dessus à procéder aux contrôles d'identité prévus au huitième alinéa de l'article 78-2 du code de procédure pénale, à l'inspection visuelle et à la fouille des bagages et à la visite des véhicules circulant, arrêtés ou stationnant sur la voie publique ou dans des lieux accessibles au public, pendant le délai défini à l'article premier du présent arrêté et dans le périmètre défini à l'article 2 ;

Sur la proposition du préfet délégué pour la défense et la sécurité

Arrête :

Article 1^{er}

Le 7 octobre 2017, de 4 heures à 23 heures, les officiers de police judiciaire mentionnés aux 2° à 4° de l'article 16 du code de procédure pénale et, sous la responsabilité de ceux-ci, les agents de police judiciaire et les agents de police judiciaire adjoints mentionnés aux 1°, 1° bis et 1° ter de l'article 21 du code de procédure pénale peuvent procéder aux contrôles d'identité prévus au huitième alinéa de l'article 78-2 du même code, à l'inspection visuelle et à la fouille des bagages ainsi qu'à la visite des véhicules circulant, arrêtés ou stationnant sur la voie publique ou dans des lieux accessibles au public.

Article 2

Les contrôles mentionnés à l'article 1^{er} sont effectués dans l'aéroport St-Exupéry, dans la gare routière TGV, dans le Terminal 2, le Terminal 1 Hall A, le Terminal 1 Hall B, les parkings P0 à P5, ainsi que dans le périmètre délimité par les voies suivantes :

- la route menant à l'A42 Lyon-Nord en direction de Mâcon, Paris, Bourg-en-Bresse, Genève ;
- la route menant à l'A43 Lyon-Sud en direction de Valence, Marseille, Grenoble, Chambéry, Annecy ;
- la route menant à Genas, Meyzieu.

Article 3

Le directeur zonal, le colonel, commandant le groupement de gendarmerie du Rhône et le directeur départemental de la sécurité publique du Rhône sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Rhône et dont un exemplaire sera adressé sans délai au procureur de la République.

Article 4

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Lyon dans un délai de 2 mois à compter de la notification du présent arrêté.

Fait à Lyon, le

Henri-Michel COMET

69_Préf_Préfecture du Rhône

69-2017-09-04-009

Décision Nadhir SLIMANI du 4 septembre 2017

*Interdiction temporaire d'exercer de 2 ans pour toutes les activités mentionnées à l'article L611-1
du code de la sécurité intérieure à l'encontre de M. Nadhir SLIMANI*



COMMISSION LOCALE D'AGREMENT ET DE CONTROLE SUD-EST

Délibération n° DD/CLAC/SE/N°05/2017-09-04

Du 4 septembre 2017 à l'encontre de M. Nadhir SLIMANI

Dossier n° D69-388

Date et lieu de l'audience : Lundi 4 septembre 2017, Délégation territoriale Sud-est, Villeurbanne.

Nom du Président : Guillaume MULSANT

Nom du rapporteur : Romain GIRARD

Secrétaire permanent : Stéphanie NOEL

Vu le livre VI du code de la sécurité intérieure (C.S.I.), notamment les articles L.633-1 et L.634-4 autorisant les commissions locales d'agrément et de contrôle à prononcer des sanctions disciplinaires au nom du Conseil national des activités privées de sécurité ;

Vu les articles R. 632-1 à R. 647-4 du C.S.I. ;

Vu les articles R. 631-1 à R. 631-32 du C.S.I. ;

Vu l'arrêté du 11 octobre 2016 relatif aux commissions locales d'agrément et de contrôle du conseil national des activités privées de sécurité ;

Vu le règlement intérieur du C.N.A.P.S ;

Vu le rapport de M. Romain GIRARD, le rapporteur entendu en ses conclusions.

Vu la procédure suivante :

La société « SKILL SECURITY » est une société à responsabilité limitée gérée par M. Nadhir SLIMANI, dont le siège social se situe 18 rue Jean Fauconnet à Lyon 5ème, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Lyon, sous le numéro Siren 808 035 133 depuis le 27 novembre 2014.

Le procureur de la République de Lyon territorialement compétent a été avisé le le 6 janvier 2017 du contrôle effectué, conformément à l'article L. 634-1 du code de la sécurité intérieure.

Les contrôles opérés le les 6 et 7 janvier 2017 sur le site client la « SARL DNS LE NIGHT CLUB », sise 1 chemin des Voyageurs, à Ternay (69360) ont permis de constater les manquements suivants :

- **Absence de respect de la procédure de contrôle ;**
- **Défaut d'agrément dirigeant pour le gérant ;**
- **Absence de vérification de la capacité d'exercer du personnel affecté à une mission de sécurité privée.**

Le directeur du CNAPS a pris l'initiative d'exercer l'action disciplinaire, conformément à l'article R.634-1 du C.S.I.

M. Nadhir SLIMANI a été précédemment convoqué aux séances de la commission locale d'agrément et de contrôle Sud-est du 2 mai et 3 juillet 2017. Le dossier a été reporté à la demande de la commission à défaut d'adresse connue.

Une convocation pour comparaître le 4 septembre 2017 devant la formation disciplinaire de la commission locale d'agrément et de contrôle Sud-est a été adressée le 10 juillet 2017, et notifiée le 12 juillet 2017 à M. Nadhir SLIMANI qui n'a pas retiré son pli.

M. Nadhir SLIMANI a été informé de ses droits.

M. Nadhir SLIMANI n'a produit ni documents ni observations.

Les débats se sont tenus en audience publique.

La commission a entendu le rapport et les conclusions de Monsieur Romain GIRARD, rapporteur.

M. Nadhir SLIMANI n'était pas présent.

Sur les relations avec les agents de contrôle :

1. Considérant qu'aux termes de l'article R. 631-14 du code de la sécurité intérieure : *« Les acteurs de la sécurité privée collaborent loyalement et spontanément à leur contrôle par les administrations, autorités et organismes habilités. Ils permettent, dans le respect des dispositions légales et réglementaires relatives à la protection de la vie privée et des secrets qu'elles protègent, la consultation, immédiate ou dans les plus brefs délais, de toute pièce réclamée, en version originale. Ils facilitent la copie de ces pièces par les agents de contrôle. » ;*

2. Considérant qu'il ressort des pièces du dossier, et notamment d'un courrier avec accusé de réception en date du 13 janvier 2017 et d'un courrier électronique du 7 février 2017, que M. Nadhir SLIMANI a été convoqué à plusieurs reprises en vue de procéder à un contrôle sur pièces au sein des locaux de la délégation territoriale Sud-est ; que l'intéressé ne s'est pas présenté audit rendez-vous, et n'a jamais donné suite aux différentes sollicitations des agents du contrôle ; qu'il a d'ailleurs été constaté que les courriers envoyés à l'adresse de la société n'étaient pas distribués, bien que la société soit toujours en activité ; que par suite, le comportement de M. Nadhir SLIMANI qui, par son attitude, entend clairement tenter de faire obstacle au déroulement du contrôle, est contraire aux dispositions législatives précitées, et il y a donc lieu de retenir le manquement ;

Sur le défaut d'agrément dirigeant :

1. Considérant qu'aux termes de l'article L. 612-6 du code de la sécurité intérieure : *« Nul ne peut exercer à titre individuel une activité mentionnée à l'article L. 611-1, ni diriger, gérer ou être l'associé d'une personne morale exerçant cette activité, s'il n'est titulaire d'un agrément délivré selon des modalités définies par décret en Conseil d'Etat. » ;» ;*

2. Considérant, également qu'aux termes de l'article L. 611-1 du code de la sécurité intérieure : *« Sont soumises aux dispositions du présent titre, dès lors qu'elles ne sont pas exercées par un service public administratif, les activités qui consistent : 1° A fournir des services ayant pour objet la surveillance humaine ou la surveillance par des systèmes électroniques de sécurité ou le gardiennage de biens meubles ou immeubles ainsi que la sécurité des personnes se trouvant dans ces immeubles ou dans les véhicules de transport public de personnes. [...] » ;*

3. Considérant que, par une décision rendue ce jour relative à la situation de la société « SKILL SECURITY », la commission a constaté que la société exerçait réellement des prestations de sécurité privée relevant du champ d'application de l'article L. 611-1 ; que toutefois, M. Nadhir SLIMANI gérant de la société depuis le 3 décembre 2014 n'a jamais été détenteur de l'agrément correspondant ; que, dès lors, le manquement résultant de la violation de l'article L. 612-6 du code précité est caractérisé, d'autant qu'aucune démarche de régularisation n'a depuis été entreprise ;

Sur l'absence de vérification de la capacité d'exercer du personnel de la société :

4. Considérant qu'aux termes de l'article R. 631-15 du code de la sécurité intérieure : *« Les entreprises et leurs dirigeants s'interdisent d'employer ou de commander, même pour une courte durée, des personnels de sécurité et de recherches ne satisfaisant pas aux conditions de qualification professionnelle ou ne possédant pas les autorisations valides requises pour exercer leurs missions. Ils s'assurent de l'adéquation des compétences aux missions confiées. » ;*

5. Considérant qu'il ressort des déclarations d'embauches versées au dossier, que trois agents ont été embauchés durant les mois d'octobre et novembre 2015 par M. Nadhir SLIMANI tout

en étant dépourvus de cartes professionnelles, dans la mesure où ils sont inconnus des bases de données du CNAPS ; qu'une vérification accrue de sa part lui aurait permis de déceler que ses agents n'avaient pas la capacité légale pour exercer de telles missions ; qu'il s'ensuit que le manquement aux dispositions susmentionnées est caractérisé et qu'il y a lieu de le retenir ;

6. Considérant qu'au regard de l'ensemble des éléments exposés, il apparaît de manière manifeste que M. Nadhir SLIMANI exerce son activité en méconnaissant volontairement les règles applicables aux sociétés de sécurité privée; que, par ailleurs, les services du CNAPS ont adressé plusieurs convocations à M. Nadhir SLIMANI, au seul domicile alors connu, soit le 18 rue Jean Fauconnet à Lyon 5ème, tant dans le cadre du déroulement des opérations de contrôle, que lors de sa convocation devant la commission, ; que ces courriers ont été retournés au service du CNAPS avec la mention « n'habite pas à l'adresse indiquée » ; que, selon les informations données par la préfecture du Rhône, M. Nadhir SLIMANI n'est plus domicilié à l'adresse susmentionnée, mais au ; que la nouvelle convocation à la séance de la commission du 4 septembre 2017, envoyée en lettre recommandée et lettre simple, à cette dernière adresse, est revenue avec la mention « pli avisé et non réclamé » ; que compte tenu de ce que l'intéressé a été dûment convoqué et au vu des informations ci-dessus rapportées, le comportement de M. Nadhir SLIMANI révèle une volonté claire et manifeste d'échapper aux opérations de contrôle diligentées à son encontre et par voie de conséquence, à toute sanction ;

Par ces motifs, la Commission après en avoir délibéré le 4 septembre 2017 :

DECIDE :

Article I : Une Interdiction temporaire d'exercer de 2 ans pour toutes les activités mentionnées à l'article L. 611-1 du code de la sécurité intérieure est prononcée à l'encontre de M. Nadhir SLIMANI ;

Article II : M. Nadhir SLIMANI est assujéti au versement de la somme de 10 000 euros à titre de pénalités financières.

La présente décision sera notifiée à M. Nadhir SLIMANI, au comptable public, aux Préfet et procureur de la République territorialement compétents, et publiée au recueil des actes administratifs.

Délibéré lors de la séance du 4 septembre 2017, à laquelle siégeaient :

- *le président en sa qualité de représentant du président du tribunal administratif dans le ressort duquel la commission à son siège ;*
- *le représentant du préfet du département du siège de la commission ;*
- *le représentant du procureur général près la cour d'appel dans le ressort de laquelle la commission à son siège ;*
- *le représentant du directeur régional des finances publiques de la région du siège de la commission ;*
- *le représentant du directeur départemental de la sécurité publique du siège de la commission ;*
- *le représentant du directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation du travail et de l'emploi du siège de la commission ;*
- *le représentant du commandant de la région de gendarmerie du siège de la commission ;*
- *trois membres suppléants nommés par le ministre de l'intérieur parmi les membres représentant les professionnels de la sécurité privée ;*

Fait, le 21 septembre 2017, à Villeurbanne.

Pour la Commission Locale d'Agrément et de Contrôle Sud-est,

Guillaume MULSANT

Le Président

Modalités de recours :

Un recours administratif préalable obligatoire, dans un délai de deux mois à compter de la notification de la présente décision, auprès de la Commission nationale d'agrément et de contrôle (CNAC), sise 2-4-6 boulevard Poissonnière- CS 80023 – 75009 PARIS. Ce recours est obligatoire avant tout recours contentieux.

Un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif dans le ressort duquel se trouve soit l'établissement ou l'exploitation dont l'activité est à l'origine du litige, soit le lieu d'exercice de votre profession. Ce recours juridictionnel doit être déposé au plus tard dans les deux mois à compter soit de la notification de la décision de la Commission nationale d'agrément et de contrôle; soit de la naissance d'une décision implicite de rejet résultant du silence de la Commission nationale d'agrément et de contrôle pendant deux mois.

Si une pénalité financière est prononcée à votre encontre par la présente décision, un titre de perception vous sera adressé par la direction départementale ou régionale des finances publiques dont vous dépendez. Vous êtes prié de vous conformer aux instructions de ce titre de perception et de n'adresser aucun règlement au CNAPS.

69_Préf_Préfecture du Rhône

69-2017-09-04-008

Décision SKILL SECURITY du 4 septembre 2017

Interdiction temporaire d'exercer pour une durée de deux ans de toutes les activités mentionnées à l'article L611-1 du code de la sécurité intérieure à l'encontre de la société SKILL SECURITY



COMMISSION LOCALE D'AGREMENT ET DE CONTROLE SUD-EST

Délibération n° DD/CLAC/SE/N°04/2017-09-04

Du 4 septembre 2017 à l'encontre de la société « SKILL SECURITY »

Dossier n° D69-388

Date et lieu de l'audience : Lundi 4 septembre 2017, Délégation territoriale Sud-est, Villeurbanne.

Nom du Président : Guillaume MULSANT

Nom du rapporteur : Romain GIRARD

Secrétaire permanent : Stéphanie NOEL

Vu le livre VI du code de la sécurité intérieure (C.S.I.), notamment les articles L.633-1 et L.634-4 autorisant les commissions locales d'agrément et de contrôle à prononcer des sanctions disciplinaires au nom du Conseil national des activités privées de sécurité ;

Vu les articles R. 632-1 à R. 647-4 du C.S.I. ;

Vu les articles R. 631-1 à R. 631-32 du C.S.I. ;

Vu l'arrêté du 11 octobre 2016 relatif aux commissions locales d'agrément et de contrôle du conseil national des activités privées de sécurité ;

Vu le règlement intérieur du C.N.A.P.S ;

Vu le rapport de M. Romain GIRARD, le rapporteur entendu en ses conclusions.

Vu la procédure suivante :

La société « SKILL SECURITY » est une société à responsabilité limitée gérée par M. Nadhir SLIMANI, dont le siège social a été enregistré au 18 rue Jean Fauconnet à Lyon 5ème, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Lyon, sous le numéro Siren 808 035 133 depuis le 27 novembre 2014.

Le procureur de la République de Lyon territorialement compétent a été avisé le 6 janvier 2017 du contrôle effectué, conformément à l'article L. 634-1 du code de la sécurité intérieure.

Les contrôles opérés les 6 et 7 janvier 2017 sur le site client la « SARL DNS LE NIGHT CLUB », sise 1 chemin des Voyageurs, à Ternay (69360) ont permis de constater les manquements suivants :

- **Défaut d'autorisation d'exercer pour l'établissement principal ;**
- **Emplois d'agents non titulaires de la carte professionnelle ;**
- **Absence de respect du principe d'exclusivité des activités privées de sécurité ;**
- **Absence de mention de la contribution sur les activités privées de sécurité sur la facturation.**

Le directeur du CNAPS a pris l'initiative d'exercer l'action disciplinaire, conformément à l'article R.634-1 du C.S.I.

La société « SKILL SECURITY » a été précédemment convoquée aux séances de la commission locale d'agrément et de contrôle Sud-est du 2 mai et 3 juillet 2017. Le dossier a été reporté à la demande de la commission à défaut d'adresse connue.

Une convocation pour comparaître le 4 septembre 2017 devant la formation disciplinaire de la commission locale d'agrément et de contrôle Sud-est a été adressée le 10 juillet 2017, et notifiée le 12 juillet 2017 à la société « SKILL SECURITY » qui n'a pas retiré son pli.

La société « SKILL SECURITY » a été informée de ses droits.

La société « SKILL SECURITY » n'a produit ni documents ni observations.

Les débats se sont tenus en audience publique.

La commission a entendu le rapport et les conclusions de Monsieur Romain GIRARD, rapporteur.

La société « SKILL SECURITY » n'était pas représentée.

Sur l'absence des titres requis :

En ce qui concerne le défaut d'autorisation d'exercer de l'établissement principal de la société « SKILL SECURITY »:

1. Considérant que l'article L. 611-1 du code de la sécurité intérieure dispose que : « Sont soumises aux dispositions du présent titre, dès lors qu'elles ne sont pas exercées par un service public administratif, les activités qui consistent : 1° A fournir des services ayant pour objet la surveillance humaine ou la surveillance par des systèmes électroniques de sécurité ou le gardiennage de biens meubles ou immeubles ainsi que la sécurité des personnes se trouvant dans ces immeubles ou dans les véhicules de transport public de personnes ;

2. Considérant qu'aux termes de l'article L. 612-9 du code de la sécurité intérieure : « L'exercice d'une activité mentionnée à l'article L. 611-1 est subordonné à une autorisation distincte pour l'établissement principal et pour chaque établissement secondaire. » ;

3. Considérant qu'il ressort des pièces du dossier que la société « SKILL SECURITY », créée le 9 octobre 2014 et déclarée le 27 novembre 2014 n'a jamais été détentrice d'une autorisation de fonctionnement ; qu'un contrat de prestation a pourtant été conclu, en l'absence du titre requis, entre la société en cause et la discothèque le « NIGHT CLUB » en date du 5 novembre 2015 pour une durée d'un an, et ayant pour objet « la sécurisation de l'évènementiel organisé » par le gérant de la discothèque ; qu'à ce jour, la société est toujours en activité mais n'a présenté aucune demande afin de régulariser sa situation ; que dès lors, le manquement résultant de la violation de l'article L. 612-9 du code précité est caractérisé ;

En ce qui concerne les défauts de cartes professionnelles :

4. Considérant qu'il résulte de l'article L. 612-20 du code de la sécurité intérieure que nul ne peut exercer une activité de sécurité privée sans être titulaire d'une carte professionnelle ;

5. Considérant qu'il ressort des déclarations d'embauches versées au dossier, que trois agents ont été embauchés durant les mois d'octobre et novembre 2015 par la société «SKILL SECURITY», tout en étant dépourvus de cartes professionnelles, dans la mesure où ils sont inconnus des bases de données du CNAPS ; qu'il s'ensuit que le manquement aux dispositions susmentionnées, en ce qui concerne l'emploi de ces agents sans cartes professionnelles, est caractérisé et qu'il y a lieu de le retenir ;

Sur les manquements relatifs à l'activité propre de la société « SKILL SECURITY » :

En ce qui concerne le principe de non-cumul des activités :

6. Considérant qu'aux termes de l'article L. 612-2 du code de la sécurité intérieure : « L'exercice d'une activité mentionnée aux 1° et 2° de l'article L. 611-1 est exclusif de toute autre prestation de services non liée à la surveillance, au gardiennage ou au transport de fonds, de bijoux ou de métaux précieux, à l'exception du transport, par les personnes exerçant l'activité mentionnée au 2° de l'article L. 611-1, dans les conditions prévues aux articles L. 613-8 à L. 613-11, de tout bien, objet ou valeur. » ;

7. Considérant qu'il ressort des pièces, et notamment du contrat de prestation susvisé et d'un devis établi le 5 novembre 2015 versées au dossier, que la société « SKILL SECURITY » propose, en sus de son activité liée aux systèmes de sécurité, la mise à disposition « d'hôtes d'accueil » dans le cadre de son activité, méconnaissant ainsi le principe d'exclusivité auquel toute entreprise de sécurité privée est soumise ; qu'en conséquence, le manquement résultant de la violation de l'article L. 612-2 du code de la sécurité est caractérisé ;

En ce qui concerne le défaut de mention de la contribution sur les activités privées de sécurité :

8. Considérant que l'article 1609 quinquies du code général des impôts dispose que : « *Les personnes morales et physiques qui effectuent en France à titre onéreux des activités privées de sécurité mentionnées aux titres Ier et II du livre VI du code de la sécurité intérieure [...] sont redevables d'une contribution qui « est calculée au taux de 0,4 % sur le montant hors taxe des ventes de prestations de services d'activités privées de sécurité assurées en France par ces personnes.* »

9. Considérant que l'article R. 631-4 du code de la sécurité intérieure dispose que : « *Dans le cadre de leurs fonctions, les acteurs de la sécurité privée respectent strictement [...] l'ensemble des lois et règlements en vigueur [...].* » ;

10. Considérant que, tel que démontré supra, l'entreprise « SKILL SECURITY » réalise des prestations de sécurité privée, l'assujettissant au paiement de la contribution sur les activités privées de sécurité ; que les pièces du dossier montrent que ladite contribution n'est pas mentionnée sur les factures ; que, les dispositions de l'article 1609 quinquies du code général des impôts n'ont pas été respectées, ni par voie de conséquence, celles de l'article R. 631-4 du code de la sécurité intérieure ; que dès lors le manquement est caractérisé ;

Sur l'attitude de la société « SKILL SECURITY » face à ses obligations :

11. Considérant qu'aux termes de l'article R. 612-10-1 du code de la sécurité intérieure : « *Toute modification, suppression ou adjonction affectant l'un des renseignements mentionnés aux articles R. 612-5, R. 612-5-1 et R. 612-6 ainsi que tout changement substantiel dans la répartition du capital de la personne morale font l'objet d'une déclaration dans un délai d'un mois auprès de la commission locale d'agrément et de contrôle.* » ; que l'adresse du siège social de la personne morale qui exerce l'activité de sécurité privée figure au nombre des renseignements prévus à l'article R. 612-5 du code de la sécurité intérieure ;

12. Considérant qu'au regard de l'ensemble des éléments exposés, il apparaît de manière manifeste que la société « SKILL SECURITY » exerce son activité en méconnaissant volontairement les règles applicables aux sociétés de sécurité privée ; que, par ailleurs, les services du CNAPS ont adressé plusieurs convocations à M. Nadhir SLIMANI, gérant de la société « SKILL SECURITY », à la seule adresse de celle-ci alors connue, soit le 18 rue Jean Fauconnet à Lyon 5ème, tant dans le cadre du déroulement des opérations de contrôle, que lors de sa convocation devant la commission ; que ces courriers ont été retournés au service du CNAPS avec la mention « n'habite pas à l'adresse indiquée » ; que, selon les informations données par la préfecture du Rhône, M. Nadhir SLIMANI et sa société ne sont plus domiciliés à l'adresse susmentionnée, mais au ; que la nouvelle convocation à la séance de la commission du 4 septembre 2017, envoyée en lettre recommandée et lettre simple, à cette dernière adresse, est revenue avec la mention « pli avisé et non réclamé » ; que compte tenu de ce que l'intéressé a été dûment convoqué et au vu des informations ci-dessus rapportées, le comportement de M. Nadhir SLIMANI en sa qualité de représentant de la société « SKILL SECURITY », révèle une volonté claire et manifeste d'échapper aux opérations de contrôle diligentées à l'encontre de sa société et par voie de conséquence, à toute sanction ;

Par ces motifs, la Commission après en avoir délibéré le 4 septembre 2017 :

DECIDE :

Article I : Une interdiction temporaire d'exercer de 2 (deux) ans pour toutes les activités mentionnées à l'article L. 611-1 du code de la sécurité intérieure est prononcée à l'encontre de la société « SKILL SECURITY » immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Lyon, sous le numéro Siren 808 035 133.

Article II : La société « SKILL SECURITY » est assujettie au versement de la somme de 5 000 (cinq) mille euros à titre de pénalités financières.

La présente décision sera notifiée à la société « SKILL SECURITY » et au comptable public.

Délibéré lors de la séance du 4 septembre 2017, à laquelle siégeaient :

- *le président en sa qualité de représentant du président du tribunal administratif dans le ressort duquel la commission à son siège ;*
- *le représentant du préfet du département du siège de la commission ;*
- *le représentant du procureur général près la cour d'appel dans le ressort de laquelle la commission à son siège ;*
- *le représentant du directeur régional des finances publiques de la région du siège de la commission ;*
- *le représentant du directeur départemental de la sécurité publique du siège de la commission ;*
- *le représentant du directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation du travail et de l'emploi du siège de la commission ;*
- *le représentant du commandant de la région de gendarmerie du siège de la commission ;*
- *trois membres suppléants nommés par le ministre de l'intérieur parmi les membres représentant les professionnels de la sécurité privée ;*

Fait, le 21 septembre 2017, à Villeurbanne.

Pour la Commission Locale d'Agrément et de Contrôle Sud-est,

Guillaume MULSANT

Le Président

Modalités de recours :

Un recours administratif préalable obligatoire, dans un délai de deux mois à compter de la notification de la présente décision, auprès de la Commission nationale d'agrément et de contrôle (CNAC), sise 2-4-6 boulevard Poissonnière- CS 80023 – 75009 PARIS. Ce recours est obligatoire avant tout recours contentieux.

Un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif dans le ressort duquel se trouve soit l'établissement ou l'exploitation dont l'activité est à l'origine du litige, soit le lieu d'exercice de votre profession. Ce recours juridictionnel doit être déposé au plus tard dans les deux mois à compter soit de

la notification de la décision de la Commission nationale d'agrément et de contrôle; soit de la naissance d'une décision implicite de rejet résultant du silence de la Commission nationale d'agrément et de contrôle pendant deux mois.

Si une pénalité financière est prononcée à votre encontre par la présente décision, un titre de perception vous sera adressé par la direction départementale ou régionale des finances publiques dont vous dépendez. Vous êtes prié de vous conformer aux instructions de ce titre de perception et de n'adresser aucun règlement au CNAPS.

69_Préf_Préfecture du Rhône

69-2017-10-06-002

Préfecture du Rhône

Arrêté préfectoral n° 2017 08 04 01 portant désignation des responsables pour prendre en cas d'urgence et sous l'autorité du préfet, les mesures nécessaires au maintien et au rétablissement de l'ordre sur l'emprise de l'aéroport de Lyon-Saint-Exupéry



PREFET DU RHONE

ARRETE PREFECTORAL N°2017-08-04-01

Portant désignation des responsables pour prendre en cas d'urgence et sous l'autorité du préfet, les mesures nécessaires au maintien et au rétablissement de l'ordre sur l'emprise de l'aéroport de Lyon-Saint Exupéry

**Le Préfet de la Zone de défense et de sécurité sud-est,
Préfet de la Région Auvergne-Rhône-Alpes,
Préfet du Rhône**
Officier de la Légion d'honneur
Commandeur de l'Ordre national du mérite

Vu le code de l'Aviation Civile (loi n° 73-10 du 4 janvier 1973) et notamment son article L 213-2 ;

Vu le décret n° 74-77 du 1^{er} février 1974 relatif à la police des aérodromes ;

Vu le décret n° 74-78 du 1^{er} février 1974 relatif aux attributions des préfets en matière de maintien de l'ordre sur certains aérodromes ;

Vu le décret n° 99-57 du 29 janvier 1999, portant création à la direction générale de la police nationale de la direction centrale de la police aux frontières et modifiant le décret n° 85-1057 du 02 octobre 1985 relatif à l'organisation centrale du ministère de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales ;

Vu le décret n° 99-58 du 29 janvier 1999 modifiant le décret n° 94-886 du 14 octobre 1994, portant création des services de police déconcentrés chargés du contrôle de l'immigration et de la lutte contre l'emploi des clandestins ;

Vu le décret n°2013-1113 du 4 décembre 2013 et la circulaire ministérielle du ministère de l'Intérieur du 2 mai 2017 relatif à la désignation de l'autorité habilitée à décider l'emploi de la force lors des opérations de maintien de l'ordre en zone police et en zone gendarmerie ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2012152-0015 du 27 avril 2012 portant réglementation des mesures de police applicables sur l'aéroport de Lyon Saint-Exupéry ;

Vu l'arrêté préfectoral n° PREF DIA BCI 2017 04 17 04 du 12 avril 2017 portant délégation de signature à M. Etienne STOSKOPF, préfet délégué pour la défense et la sécurité auprès du préfet de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, préfet de la Zone de défense et de sécurité sud-est, préfet du Rhône ;

Considérant la nomination de M. William MARION, commissaire divisionnaire, directeur zonal de la police aux frontières de la zone Sud Est et directeur départemental de la police aux frontières du Rhône, à compter du 1^{er} juillet 2010 ;

Considérant la nomination de M. Jean-René RUEZ, commissaire divisionnaire, directeur zonal adjoint de la police aux frontières de la zone Sud Est et directeur départemental adjoint de la police aux frontières du Rhône, à compter du 09 décembre 2013 ;

Considérant la nomination de Mme Amandine TISSERAND, commissaire de police, chef du service de police aux frontières de l'aéroport de Lyon-Saint Exupéry, à compter du 4 septembre 2017 :

ARRETE

ARTICLE 1^{ER} :

M. William MARION, commissaire divisionnaire, directeur zonal de la police aux frontières de la zone Sud-Est, directeur départemental de la police aux frontières du Rhône ;

M. Jean-René RUEZ, commissaire divisionnaire, directeur zonal adjoint de la police aux frontières de la zone Sud-Est, directeur départemental adjoint de la police aux frontières du Rhône ;

Mme Amandine TISSERAND, commissaire de police, chef du service de police aux frontières de l'aéroport de Lyon-Saint Exupéry ;

sont désignés en qualité d'autorité civile responsables pour prendre, en l'absence de M. Etienne STOSKOPF, préfet délégué pour la défense et la sécurité, et en cas d'urgence, les mesures nécessaires au maintien et au rétablissement de l'ordre sur l'emprise de l'ensemble des terrains et installations constituant l'aéroport de Lyon-Saint Exupéry, tels qu'ils sont définis à l'article 1^{er} de l'arrêté préfectoral n° 2012152-0015 du 27 avril 2012 sus-visé.

ARTICLE 2 :

L'arrêté préfectoral n°2015 05 29 03 du 29 mai 2015 est abrogé.

ARTICLE 3 :

- Le directeur de la Sécurité de l'aviation civile Centre-Est,
- Le commissaire divisionnaire, directeur zonal de la police aux frontières, directeur départemental de la police aux frontières du Rhône,
- Le colonel, commandant le Groupement de Gendarmerie du Rhône,
- Le commandant, commandant la compagnie de gendarmerie des transports aériens de Lyon,

sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture.

Fait à Lyon, le 06 octobre 2017

Pour le préfet de la Région Auvergne-Rhône-Alpes,
Préfet du Rhône,
Le Préfet délégué pour la défense et la sécurité

Etienne STOSKOPF

69_Préf_Préfecture du Rhône

69-2017-10-06-001

Préfecture du Rhône

Arrêté préfectoral n° 2017 08 04 02 portant désignation des responsables pour prendre en cas d'urgence et sous l'autorité du préfet, les mesures nécessaires au maintien et au rétablissement de l'ordre sur l'emprise de l'aéroport Lyon Bron



PREFET DU RHONE

ARRETE PREFECTORAL N° 2017 08 04 02

Portant désignation des responsables pour prendre en cas d'urgence et sous l'autorité du préfet, les mesures nécessaires au maintien et au rétablissement de l'ordre sur l'emprise de l'aéroport de Lyon Bron

**Le Préfet de la Zone de défense et de sécurité sud-est,
Préfet de la Région Auvergne-Rhône-Alpes,
Préfet du Rhône**
Officier de la Légion d'honneur
Commandeur de l'Ordre national du mérite

Vu le code de l'Aviation Civile (loi n° 73-10 du 4 janvier 1973) et notamment son article L 213-2 ;

Vu le décret n° 74-77 du 1^{er} février 1974 relatif à la police des aérodromes ;

Vu le décret n° 74-78 du 1^{er} février 1974 relatif aux attributions des préfets en matière de maintien de l'ordre sur certains aérodromes ;

Vu le décret n° 99-57 du 29 janvier 1999, portant création à la direction générale de la police nationale de la direction centrale de la police aux frontières et modifiant le décret n° 85-1057 du 02 octobre 1985 relatif à l'organisation centrale du ministère de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales ;

Vu le décret n° 99-58 du 29 janvier 1999 modifiant le décret n° 94-886 du 14 octobre 1994, portant création des services de police déconcentrés chargés du contrôle de l'immigration et de la lutte contre l'emploi des clandestins ;

Vu le décret n°2013-1113 du 4 décembre 2013 et la circulaire ministérielle du ministère de l'Intérieur du 2 mai 2017 relatif à la désignation de l'autorité habilitée à décider l'emploi de la force lors des opérations de maintien de l'ordre en zone police et en zone gendarmerie ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2014162-0004 du 11 juin 2014 portant réglementation des mesures de police applicables sur l'aéroport de Lyon Bron ;

Vu l'arrêté préfectoral n° PREF DIA BCI 2017 04 17 04 du 12 avril 2017 portant délégation de signature à M. Etienne STOSKPOF, préfet délégué pour la défense et la sécurité auprès du préfet de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, préfet de la Zone de défense et de sécurité sud-est, préfet du Rhône ;

Considérant la nomination de M. William MARION, commissaire divisionnaire, directeur zonal de la police aux frontières de la zone Sud Est et directeur départemental de la police aux frontières du Rhône, à compter du 1^{er} juillet 2010 ;

Considérant la nomination de M. Jean-René RUEZ, commissaire divisionnaire, directeur zonal adjoint de la police aux frontières de la zone Sud Est et directeur départemental adjoint de la police aux frontières du Rhône, à compter du 09 décembre 2013 ;

Considérant la nomination de Mme Amandine TISSERAND, commissaire de police, chef du service de police aux frontières de l'aéroport de Lyon-Saint Exupéry, à compter du 4 septembre 2017 :

ARRETE

ARTICLE 1^{ER} :

M. William MARION, commissaire divisionnaire, directeur zonal de la police aux frontières de la zone Sud-Est, directeur départemental de la police aux frontières du Rhône ;

M. Jean-René RUEZ, commissaire divisionnaire, directeur zonal adjoint de la police aux frontières de la zone Sud-Est, directeur départemental adjoint de la police aux frontières du Rhône ;

Mme Amandine TISSERAND, commissaire de police, chef du service de police aux frontières de l'aéroport de Lyon-Saint Exupéry ;

sont désignés en qualité d'autorité civile responsables pour prendre, en l'absence de M. Etienne STOSKPOF, préfet délégué pour la défense et la sécurité, et en cas d'urgence, les mesures nécessaires au maintien et au rétablissement de l'ordre sur les secteurs suivants tels qu'ils sont énoncés par l'arrêté préfectoral n°2014162-0004 du 11 juin 2014 :

- la zone réservée de l'aéroport de Bron (article 3),
- la zone publique comprenant les parties de l'aérogare passagers accessibles au public (article 2-1-a)
- les parcs de stationnement pour véhicules ouverts au public (à l'exclusion de ceux situés dans le secteur arrière-port) (article 2-1-b)
- les routes et voies ouvertes à la circulation publique (à l'exclusion de celles situées dans le secteur arrière-port) (article 2-1-c)

ARTICLE 2 :

L'arrêté préfectoral n°2015 05 29 02 du 29 mai 2015 est abrogé.

ARTICLE 3 :

- Le directeur de la Sécurité de l'aviation civile Centre-Est,
- L'inspecteur général, directeur départemental de la sécurité publique du Rhône,
- Le commissaire divisionnaire, directeur zonal de la police aux frontières, directeur départemental de la police aux frontières du Rhône,
- Le commandant, commandant la compagnie de gendarmerie des transports aériens de Lyon,

sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture.

Fait à Lyon, le 06 octobre 2017

Pour le préfet de la Région Rhône-Alpes,
Préfet du Rhône,
Le Préfet délégué pour la défense et la sécurité

Etienne STOSKOPF

69_SDMIS_Service départemental et métropolitain
d'incendie et de secours

69-2017-09-13-007

Arrêté portant agrément d'un organisme de formation
SSIAP ABSCISSE SECURITE FORMATION

PRÉFET DU RHÔNE

ARRETE N° SDMIS_DPOS_GPREV_2017_43

ARRETE n° 0028

Service départemental-métropolitain
d'incendie et de secours

Direction de la prévention et
de l'organisation des secours
Groupement prévention des risques

Numéro conforme à l'article 12 de l'arrêté du 02/05/2005 modifié.

*Portant agrément d'un organisme pour la formation du personnel
permanent des services de sécurité incendie des établissements recevant
du public et des immeubles de grande hauteur*

Le préfet du Rhône
Officier de la Légion d'honneur
Commandeur de l'ordre national du Mérite

- VU le code de la construction et de l'habitation et, notamment, les articles R.122.17, R.123.11, R.123-12 et R.123.31 ;
- VU le code du travail et, notamment, le livre III titre V ;
- VU le décret n°97-1191 du 19 décembre 1997 pris pour l'application au ministère de l'Intérieur du 1° alinéa de l'article 2 du décret n°97-34 du 15 janvier 1997 relatif à la déconcentration des décisions administratives individuelles ;
- VU l'arrêté du 25 juin 1980 modifié, portant approbation des dispositions générales du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public et, notamment, les articles MS46, MS47 et MS48 ;
- VU l'arrêté du 02 mai 2005 modifié, relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité incendie des établissements recevant du public et des immeubles de grande hauteur ;
- VU l'avis du directeur départemental et métropolitain des services d'incendie et de secours ;

A R R E T E

ARTICLE 1 : Le bénéfice de l'agrément pour assurer la formation :

- d'agent de sécurité incendie,
- de chef d'équipe de sécurité incendie,
- de chef de service de sécurité incendie,

est accordé à ABSCISSE SECURITE FORMATION, 29-31 rue Edouard Aynard – 69100 Villeurbanne

ARTICLE 2 : L'agrément est accordé pour une durée de 5 ans.

Lyon, le 13 SEP. 2017

Pour le préfet,
le préfet délégué pour la défense et la sécurité



Étienne STOSKOPF

69_SDMIS_Service départemental et métropolitain
d'incendie et de secours

69-2017-09-13-008

Arrêté portant agrément d'un organisme de formation
SSIAP ESIMA LYON - PERFORMANCES CONCEPT

PRÉFET DU RHÔNE

ARRETE N° SDMIS_ DPOS_ GPREV_2017_44

ARRETE n° 0029

Service départemental-métropolitain
d'incendie et de secours

Direction de la prévention et
de l'organisation des secours
Groupement prévention des risques

Numéro conforme à l'article 12 de l'arrêté du 02/05/2005 modifié.

**Portant agrément d'un organisme pour la formation du personnel
permanent des services de sécurité incendie des établissements recevant
du public et des immeubles de grande hauteur**

Le préfet du Rhône
Officier de la Légion d'honneur
Commandeur de l'ordre national du Mérite

- VU le code de la construction et de l'habitation et, notamment, les articles R.122.17, R.123.11, R.123-12 et R.123.31 ;
- VU le code du travail et, notamment, le livre III titre V ;
- VU le décret n°97-1191 du 19 décembre 1997 pris pour l'application au ministère de l'Intérieur du 1° alinéa de l'article 2 du décret n°97-34 du 15 janvier 1997 relatif à la déconcentration des décisions administratives individuelles ;
- VU l'arrêté du 25 juin 1980 modifié, portant approbation des dispositions générales du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public et, notamment, les articles MS46, MS47 et MS48 ;
- VU l'arrêté du 02 mai 2005 modifié, relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité incendie des établissements recevant du public et des immeubles de grande hauteur ;
- VU l'avis du directeur départemental et métropolitain des services d'incendie et de secours ;

A R R E T E

ARTICLE 1 : Le bénéfice de l'agrément pour assurer la formation :

- d'agent de sécurité incendie,
- de chef d'équipe de sécurité incendie,
- de chef de service de sécurité incendie,

est accordé à ESIMA LYON – PERFORMANCES CONCEPT, 5 rue Jean-Marie Chavant – 69007 Lyon

ARTICLE 2 : L'agrément est accordé pour une durée de 5 ans.

Lyon, le **13 SEP. 2017**

Pour le préfet,
le préfet délégué pour la défense et la sécurité



Étienne STOSKOPF

Service départemental-métropolitain d'incendie et de secours
17 rue Rabelais – 69421 Lyon Cedex 03
Secrétariat 04.72.60.50.11 – Télécopie 04.72.60.59.67

69_UDDIRECCTE_Unité départementale de la Direction
régionale des entreprises, de la concurrence, de la
consommation, du travail et de l'emploi du Rhône

69-2017-10-02-001

ARRETE DIRECCTE-UD69 DEQ 2017 10 02 373
MODIFICATION DECLARATION -LC LYON OUEST
SERVICES



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRETE PREFECTORAL

N° DIRECCTE-UD69_DEQ_2017_10_02_373

Récépissé de déclaration
d'un organisme de services à la personne enregistré

sous le n° SAP824595755

et formulée conformément à l'article L. 7232-1-1 du code du travail

LE PREFET DE LA REGION AUVERGNE-RHONE-ALPES,
PREFET DE LA ZONE DE DEFENSE ET DE SECURITE SUD-EST, PREFET DU RHONE

Officier de la Légion d'Honneur
Commandeur de l'Ordre National du Mérite

- Vu le code du travail et notamment les articles L.7231-1 à L.7233-2, R.7232-18 à R.7232-24, D.7231-1 et D.7233-1 à D.7233-5,
- VU la loi n° 2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement et le décret du 6 juin 2016 relatif à la liste des activités SAP soumises à agrément ou autorisation dans le cadre du régime commun de la déclaration
- VU l'arrêté préfectoral n°DIRECCTE-69_DEQ_2017_08_01_334 du 1er août 2017 délivrant l'agrément au titre des services à la personne à la **SAS LC LYON OUEST SERVICES, nom commercial Générale des Services**, à compter du 1^{er} août 2017 ;
- VU la demande de modification de la déclaration déposée par la **SAS LC LYON OUEST SERVICES, nom commercial Générale des Services**, domiciliée au 50 avenue Victor Hugo à TASSIN LA DEMI LUNE-69160, auprès des services de l'Unité départementale du Rhône de la DIRECCTE Auvergne-Rhône-Alpes, en date du 26 septembre 2017 ;
- VU l'arrêté de la **Métropole de Lyon** n° 2017-09-12-R-0783, du 12 septembre 2017, délivrant l'autorisation au titre de l'article L 313-1 du CASF, pour intervenir auprès des personnes âgées et personnes handicapées, à la **SAS LC LYON OUEST SERVICES, nom commercial Générale des Services** ;
- VU l'arrêté du **Conseil départemental du Rhône** n° ARCG-DAPAH-2017-0186, du 5 septembre 2017, délivrant l'autorisation, pour intervenir auprès des personnes âgées et personnes en situation de handicap, à la **SAS LC LYON OUEST SERVICES, nom commercial Générale des Services**;
- SUR proposition du Directeur de l'Unité Départementale du Rhône de la DIRECCTE Auvergne-Rhône-Alpes ;

ARRETE :

Article 1 : La **SAS LC LYON OUEST SERVICES** sise **50 avenue Victor Hugo à TASSIN LA DEMI LUNE-69160**, ayant satisfait aux formalités de déclaration, conformément aux dispositions des articles L. 7232 à L. 7233-

8 et des articles R.7232-18 à R.7232-24 du code du travail, est enregistrée sous le n° SAP824595755 pour assurer des prestations de services à la personne.

Article 2 : Le présent récépissé de déclaration prend effet à compter **12 septembre 2017**, date de l'autorisation de la Métropole de Lyon, et remplace le précédent récépissé de déclaration n°DIRECCTE-UD69_DEQ_2017_08_01_335 du 1^{er} août 2017.

Article 3 : La **SAS LC LYON OUEST SERVICES** est enregistrée pour effectuer au domicile des particuliers les activités visées suivantes :

1) **Sur le territoire national et d'une durée illimitée :**

Activités relevant de la déclaration et hors champ de l'agrément ou de l'autorisation – Mode Prestataire :

- Accompagnement des personnes ayant besoin d'une aide temporaire (hors PA/PH)
- Accompagnement des enfants de + de 3 ans
- Assistance administrative à domicile
- Assistance aux personnes ayant besoin d'une aide temporaire (hors PA/PH)
- Assistance informatique à domicile
- Collecte et livraison de linge repassé
- Conduite du véhicule des personnes ayant besoin d'une aide temporaire (hors PA/PH)
- Entretien de la maison et travaux ménagers
- Garde d'enfants de + de 3 ans
- Livraison de courses à domicile
- Maintenance et vigilance temporaires de résidence
- Petits travaux de jardinage
- Soin et promenade d'animaux pour personnes dépendantes
- Soutien scolaire et/ou cours à domicile
- Téléassistance et visioassistance
- Travaux de petit bricolage

2) **Sur le département du Rhône (69) et le territoire de la Métropole de Lyon :**

Activités déclarées et soumises à Agrément de l'Etat (en cours de validité) – Mode Prestataire :

- Accompagnement des enfants de - 3 ans
- Garde d'enfants de - 3 ans

Activités déclarées et soumises à Agrément de l'Etat (en cours de validité) - Mode Mandataire :

- Accompagnement des PA-PH (mandataire)
- Assistance aux personnes âgées (PA) (mandataire)
- Assistance aux personnes handicapées (PH) (mandataire)
- Conduite du véhicule des PA-PH (mandataire)

Activités déclarées et soumises à Autorisation du Conseil départemental du Rhône (en cours de validité) - Mode Prestataire :

- Accompagnement des PA-PH (prestataire)
- Assistance aux personnes âgées (PA) (prestataire)
- Assistance aux personnes handicapées (PH) (prestataire)
- Conduite du véhicule des PA-PH (prestataire)

Activités déclarées et soumises à Autorisation de la Métropole de Lyon (en cours de validité) - Mode Prestataire :

- Accompagnement des PA-PH (prestataire)
- Assistance aux personnes âgées (PA) (prestataire)
- Assistance aux personnes handicapées (PH) (prestataire)
- Conduite du véhicule des PA-PH (prestataire)

Article 4 : La SAS LC LYON OUEST SERVICES est agréée depuis le 1^{er} août 2017. L'agrément reste valable pour une durée de cinq ans.

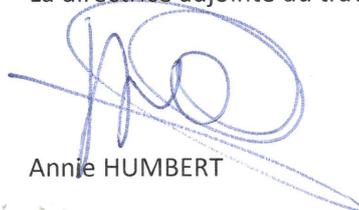
Article 5 : Ces activités exercées par le déclarant, sous réserve d'être exercées à titre exclusif (ou sous réserve d'une comptabilité séparée pour les personnes morales dispensées de cette condition), ouvrent droit au bénéfice des dispositions des articles L. 7233-2 du code du travail et L. 241-10 du code de la sécurité sociale.

Article 6 : La déclaration peut être retirée à la structure dans les conditions fixées aux articles R. 7232-22 à R. 7232-24 du code du travail.

Article 7 : Le Directeur de l'Unité Départementale du Rhône de la DIRECCTE Auvergne-Rhône-Alpes est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Rhône.

Lyon, le 02/10/2017

Pour le Préfet et par délégation,
Pour le directeur de l'unité départementale
du Rhône
La directrice adjointe du travail



Annie HUMBERT

84_ARS_Agence Régionale de Santé
Auvergne-Rhône-Alpes

69-2017-09-14-002

ARS DOS 2017 09 14 5429

arrêté portant fermeture de la pharmacie LIEVIN NHEK à SAINT FONTS

ARS_DOS_2017_09_14_5429

Arrêté portant fermeture d'une pharmacie d'officine dans le département du Rhône

**Le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

Vu le code de la santé publique et notamment l'article L. 5125-7 ;

Vu la licence de création d'officine de la pharmacie n° 69#000017 du 24 juillet 1942 ;

Vu le courrier de Madame Monou LIEVIN NHEK, confirmant la cessation d'activité de son unique officine de pharmacie à la date du 30 septembre 2017 ;

Considérant que la fermeture définitive de l'officine de pharmacie entraîne la caducité de la licence,

Arrête

Article 1er : L'arrêté préfectoral en date du 9 janvier 1995, portant licence de création n° 69#000017 du 24 juillet 1942 de l'officine de pharmacie LIEVIN NHEK sise 93 avenue Jean Jaurès - 69190 SAINT FONTS, est abrogé.

Article 2 : Cet arrêté prendra effet à compter du 30 septembre 2017.

Article 3 : Cette décision peut faire l'objet - dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent arrêté - d'un recours :

- gracieux, auprès de Monsieur le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes,
- hiérarchique auprès de Madame la Ministre des Solidarités et de la Santé,
- contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lyon.

Article 4 : Le Directeur de l'Offre de Soins et le Délégué Départemental de la Direction Départementale de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au demandeur et publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Lyon, le 14 septembre 2017
Le délégué départemental du Rhône,
Et de la Métropole de Lyon,
Jean-Marc TOURANCHEAU

84_DRDDI_Direction régionale des douanes et droits
indirects de Lyon

69-2017-09-29-001

Décision 2017/1 du directeur régional à Lyon portant
subdélégation de la signature du directeur interrégional à
Lyon dans les domaines gracieux et contentieux en matière
de contributions indirectes ainsi que pour les transactions
en matière de douane et de manquement à l'obligation
déclarative



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES
ET DROITS INDIRECTS

LYON, LE 29 SEPT. 2017

DR Lyon
6, RUE CHARLES BIENNIER
69215 LYON
Site Internet : www.douane.gouv.fr

Affaire suivie par : EMONARD Jeremy
Téléphone : 09 70 27 27 00
Télécopie : 04 78 42 88 39
Mél : dr-lyon@douane.finances.gouv.fr

Décision 2017/1 du directeur régional à LYON portant subdélégation de la signature du directeur interrégional à LYON dans les domaines gracieux et contentieux en matière de contributions indirectes ainsi que pour les transactions en matière de douane et de manquement à l'obligation déclarative.

Vu le code général des impôts et notamment son article 408 de l'annexe II et ses articles 212 et suivants de l'annexe IV ;

Vu le code des douanes et notamment ses articles 350 et 451 ;

Vu le décret 78-1297 du 28 décembre 1978 modifié relatif à l'exercice du droit de transaction en matière d'infractions douanières ou relatives aux relations financières avec l'étranger ou d'infractions à l'obligation déclarative des sommes, titres ou valeurs en provenance ou à destination d'un État membre de l'Union européenne ou d'un État tiers à l'Union européenne.

Décide

Article 1er – Délégation est donnée aux agents dont les nom, prénom et grade figurent en annexe I de la présente décision à l'effet de signer, au nom du directeur interrégional à LYON, les décisions de nature contentieuse (décharge de droits suite à réclamation, décision sur les contestations en matière de recouvrement des articles L 281 et L 283 du livre des procédures fiscales, rejet d'une réclamation, restitution ou remboursement de droits suite à erreur sur l'assiette, réduction de droits suite à erreur de calcul) en matière de contributions indirectes, et pour les montants maximaux qui sont mentionnés, dans cette même annexe I, en euros ou pour des montants illimités.

Article 2 - Délégation est donnée aux agents dont les nom, prénom et grade figurent en annexe II de la présente décision à l'effet de signer, au nom du directeur interrégional à LYON, les décisions de nature gracieuse (décision sur les demandes de décharge de responsabilité solidaire de l'article L247 du livre des procédures fiscales, modération d'amende fiscale, de majoration ou d'intérêt de retard, rejet d'une demande de remise, d'une demande de modération ou d'une demande de transaction, remise d'amende fiscale, de majoration d'impôts ou d'intérêt de retard, acceptation d'une demande et conclusion d'une transaction) en matière de contributions indirectes, et pour les montants maximaux qui sont mentionnés dans cette même annexe II en euros ou pour des montants illimités.

Article 3 – Délégation est donnée aux agents dont les nom, prénom et grade figurent en annexe III de la présente décision à l'effet de signer, au nom du directeur interrégional à LYON, les procédures de règlement simplifié en matière

de contributions indirectes, et pour les montants de droits compromis, de droits fraudés, d'amende et de valeur des marchandises qui sont mentionnés en euros dans cette même annexe III.

Article 4 – Délégation est donnée aux agents dont les nom, prénom et grade figurent en annexe IV de la présente décision à l'effet de signer, au nom du directeur interrégional à LYON, les actes transactionnels définitifs de type procédure de règlement simplifié et les ratifications d'actes transactionnels provisoires en matière de délit douanier, et pour les montants qui sont mentionnés dans cette même annexe IV en euros ou sont illimités.

Article 5 – Délégation est donnée aux agents dont les nom, prénom et grade figurent en annexe V de la présente décision à l'effet de signer, au nom du directeur interrégional à LYON, les actes transactionnels définitifs et les ratifications d'actes transactionnels provisoires en matière de contravention douanière, et pour les montants qui sont mentionnés dans cette même annexe V en euros ou sont illimités.

Article 6 – Délégation est donnée aux agents dont les nom, prénom et grade figurent en annexe VI de la présente décision à l'effet de signer, au nom du directeur interrégional à LYON, les actes transactionnels définitifs et les ratifications d'actes transactionnels provisoires en matière de manquement à l'obligation déclarative, et pour les montants qui sont mentionnés dans cette même annexe VI en euros ou sont illimités.

Article 7 – Délégation est donnée aux agents dont les nom, prénom et grade figurent en annexe VII de la présente décision à l'effet de signer, au nom du directeur interrégional à LYON, les transactions simplifiées 406 en matière de délit douanier, et pour les montants d'amende, de droits et taxes ainsi que de valeur des marchandises qui sont mentionnés en euros dans cette même annexe VII.

Article 8 – Délégation est donnée aux agents dont les nom, prénom et grade figurent en annexe VIII de la présente décision à l'effet de signer, au nom du directeur interrégional à LYON, les transactions simplifiées 406 en matière de contravention douanière, et pour les montants d'amende, de droits et taxes ainsi que de valeur des marchandises qui sont mentionnés en euros dans cette même annexe VIII.

Le directeur régional,
ORIGINAL SIGNE

REGARD Pascal

Annexe I à la décision n° 2017/1 du 29 sept. 2017 du directeur régional *REGARD Pascal*

Liste des agents des douanes recevant délégation de signature

En matière contentieuse (contributions indirectes)

Décharge : *Décision de décharge de droits*

Recouvrement : *Décision sur une contestation de recouvrement pour un montant maximal de*

Rejet : *Décision de rejet d'une réclamation*

Restitution : *Décision de restitution, remboursement*

Réduction : *Décision de réduction*

Nom/prénom (Résidence), Grade et fonction	Décharge	Recouvrement	Rejet	Restitution	Réduction
BERGE Gerard (L Isle d Abeau bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 1ERE CL DGDDI, DGDDI Chef bureau de douane	25000	25000	25000	25000	25000
BONNARD Helene (L Isle d Abeau bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI, DGDDI Adjoint chef bureau de douane	25000	25000	25000	25000	25000
FERNANDEZ Alain (L Isle d Abeau bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI, DGDDI Adjoint chef bureau de douane	25000	25000	25000	25000	25000
HUMMEL Brice (Lyon PAE), DIRECTEUR DES SERVICES DOUANIERS 1ERE CL,	illimité	illimité	illimité	illimité	illimité
BERGE Marie-Claude (Lyon St Exupery bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 1ERE CL DGDDI, DGDDI Adjoint chef bureau de douane	25000	25000	25000	25000	25000
FILLON Jean-Louis (Lyon St Exupery bureau), CHEF SERV COMPTABLE DGDDI 1ERE CATEGORIE, DGDDI Chef bureau de douane	25000	25000	25000	25000	25000
FORESTIER Denis (Lyon St Exupery bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI, DGDDI Adjoint chef bureau de douane	25000	25000	25000	25000	25000
BOURGON Celine (Lyon aero bse), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI, DGDDI Chef Serv.Douan.Surv.unité 36-49agents	25000	25000	25000	25000	25000
JAFFRY Pascal (Lyon aero div.), INSPECTEUR PRINCIPAL 1ERE CL DGDDI, DGDDI Adjoint chef divisionnaire	50000	50000	50000	50000	50000
LE PANSE Frederic (Lyon aero div.), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI, DGDDI Rédacteur	50000	50000	50000	50000	50000
TAILLANDIER David (Lyon aero div.), DIRECTEUR DES SERVICES DOUANIERS 2ECL, DGDDI Chef division territoriale	50000	50000	50000	50000	50000
BISSON HAMELIN Françoise (Lyon bsi), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI, DGDDI Chef Serv.Douan.Surv.unité 36-49agents	25000	25000	25000	25000	25000
THIBERT Anne-Marie (Lyon energies inter), INSPECTEUR PRINCIPAL 1ERE CL DGDDI, DGDDI Chef bureau de douane	25000	25000	25000	25000	25000
DEL GIUDICE Michel (Lyon garantie), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI, DGDDI Chef bureau de garantie	25000	25000	25000	25000	25000

BEATRIX Pascal (Lyon ville bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI, DGDDI Chef bureau de douane	25000	25000	25000	25000	25000
BOUTALBI Yacine (Lyon ville bureau), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Chef de la section écritures	15000	15000	15000	15000	15000
KALINA Janusz (Romans bsi), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Chef Serv.Douan.Surv.unité 20-35agents	15000	15000	15000	15000	15000
DUFFOUR Stephane (Saint Etienne bsi), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Chef Serv.Douan.Surv.unité 20-35agents	15000	15000	15000	15000	15000
BONEZIA Luc (St Etienne bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI, DGDDI Chef bureau de douane	25000	25000	25000	25000	25000
GANTIEZ Laurence (Valence bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI, DGDDI Agent travail d'écritures	25000	25000	25000	25000	25000
GUENEAU Anne (Valence bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI, DGDDI Agent travail d'écritures	25000	25000	25000	25000	25000
SAUREL Patrice (Valence bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 1ERE CL DGDDI, DGDDI Chef bureau de douane	25000	25000	25000	25000	25000
CHAMARD Ariane (Valence div.), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI, DGDDI Adjoint chef divisionnaire	50000	50000	50000	50000	50000
LEUTARD Pierre (Valence div.), INSPECTEUR PRINCIPAL 1ERE CL DGDDI, DGDDI Adjoint chef divisionnaire	50000	50000	50000	50000	50000
TRAINA Sylvain (Valence div.), DIRECTEUR DES SERVICES DOUANIERS 2ECL, DGDDI Chef division territoriale	50000	50000	50000	50000	50000
PESTRE Frederique (Valence viti ci), INSPECTEUR REGIONAL DE 1ERE CL DGDDI, DGDDI Chef service de viticulture	25000	25000	25000	25000	25000
TARRISSE Benoit (Valence viti ci), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI, DGDDI Adjoint au chef de bureau	25000	25000	25000	25000	25000
TOURNIQUET Didier (Villefranche viti ci), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI, DGDDI Agent travail d'écritures	25000	25000	25000	25000	25000

**Annexe II à la décision n° 2017/1 du 29 sept. 2017 du directeur régional *REGARD Pascal*
Liste des agents des douanes recevant délégation de signature**

En matière gracieuse (contributions indirectes)

Décharge : *Décision sur les demandes de décharge de responsabilité solidaire de l'article L247 du livre des procédures fiscales*

Modération : *Décision de modération d'amende fiscale ou de majoration*

Rejet : *Décision de rejet d'une remise, d'une modération ou de demande d'une transaction*

Remise : *Décision de remise d'amende fiscale ou de majoration d'impôts*

Transaction 4822bis : *Décision d'acceptation d'une demande de transaction*

Nom/prénom (Résidence), Grade et fonction	Décharge	Modération	Rejet	Remise	Transaction
ANGELI Aurelie (L Isle d Abeau bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	10000	10000	10000	10000	15000
AUBERT Philippe (L Isle d Abeau bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	10000	10000	10000	10000	15000
BALLESTER Magali (L Isle d Abeau bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	10000	10000	10000	10000	15000
BARBE Brice (L Isle d Abeau bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	10000	10000	10000	10000	15000
BERGE Gerard (L Isle d Abeau bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 1ERE CL DGDDI, DGDDI Chef bureau de douane	25000	25000	25000	25000	35000
BOFFA Nathalie (L Isle d Abeau bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	10000	10000	10000	10000	15000
BONNARD Helene (L Isle d Abeau bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI, DGDDI Adjoint chef bureau de douane	25000	25000	25000	25000	35000
BRULURUT Francois (L Isle d Abeau bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	2000	2000	2000	2000	7500
CHENET Myriam (L Isle d Abeau bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	10000	10000	10000	10000	15000
CHOLLET Lydie (L Isle d Abeau bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	10000	10000	10000	10000	15000
CONSEIL Brice (L Isle d Abeau bureau), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	15000	15000	15000	15000	25000
DELACROIX Nadine (L Isle d Abeau bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	10000	10000	10000	10000	15000
DIMIER Sylvain (L Isle d Abeau bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	10000	10000	10000	10000	15000
DUMOULIN Christine (L Isle d Abeau bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	10000	10000	10000	10000	15000
DURUAL Daniel (L Isle d Abeau bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	2000	2000	2000	2000	7500

FELIX Stephanie (L Isle d Abeau bureau), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	15000	15000	15000	15000	25000
FERNANDEZ Alain (L Isle d Abeau bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI, DGDDI Adjoint chef bureau de douane	25000	25000	25000	25000	35000
FRACHET Nicolas (L Isle d Abeau bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	2000	2000	2000	2000	7500
GARCIA Chantal (L Isle d Abeau bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	2000	2000	2000	2000	7500
GROSFILLEY Laetitia (L Isle d Abeau bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	10000	10000	10000	10000	15000
GUERIN Natalia (L Isle d Abeau bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	10000	10000	10000	10000	15000
HELARY Arnaud (L Isle d Abeau bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	10000	10000	10000	10000	15000
JOUIN Celine (L Isle d Abeau bureau), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	15000	15000	15000	15000	25000
LANFREY Jacky (L Isle d Abeau bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	2000	2000	2000	2000	7500
LEMAIRE Jean-Michel (L Isle d Abeau bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	2000	2000	2000	2000	7500
MACHET Pascal (L Isle d Abeau bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	10000	10000	10000	10000	15000
MALLET Francine (L Isle d Abeau bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	2000	2000	2000	2000	7500
MALLET Sylvie (L Isle d Abeau bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	10000	10000	10000	10000	15000
MORENT David (L Isle d Abeau bureau), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	15000	15000	15000	15000	25000
NADRCIC Madeleine (L Isle d Abeau bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	10000	10000	10000	10000	15000
ORIOLE Franck (L Isle d Abeau bureau), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	15000	15000	15000	15000	25000
PEREZ Claudine (L Isle d Abeau bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	10000	10000	10000	10000	15000
PEREZ Thierry (L Isle d Abeau bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	10000	10000	10000	10000	15000
POURADIER-DUTEIL Catherine (L Isle d Abeau bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	10000	10000	10000	10000	15000
POYMIRO Stephanie (L Isle d Abeau bureau), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	15000	15000	15000	15000	25000

PREBOST Emmanuel (L Isle d Abeau bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent travail d''écritures	10000	10000	10000	10000	15000
PUTZ Roger (L Isle d Abeau bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d''écritures	10000	10000	10000	10000	15000
REY Anne (L Isle d Abeau bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d''écritures	10000	10000	10000	10000	15000
SIKORA Dominique (L Isle d Abeau bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d''écritures	2000	2000	2000	2000	7500
SOUBEYRAND Solenne (L Isle d Abeau bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent travail d''écritures	10000	10000	10000	10000	15000
THEVENON Jean-Francois (L Isle d Abeau bureau), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Agent travail d''écritures	15000	15000	15000	15000	25000
HUMMEL Brice (Lyon PAE), DIRECTEUR DES SERVICES DOUANIERS 1ERE CL,	illimité	illimité	illimité	illimité	illimité
CUGNETTI David (Lyon POC), DIRECTEUR DES SERVICES DOUANIERS 1ERE CL, DGDDI Chef Pôle Orientation des Contrôles	illimité	illimité	illimité	illimité	illimité
ALAIN Brigitte (Lyon St Exupery bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d''écritures	2000	2000	2000	2000	7500
ALARCON Odile (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d''écritures	10000	10000	10000	10000	15000
ANCIAN Pascale (Lyon St Exupery bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d''écritures	2000	2000	2000	2000	7500
ARANDA Sergios (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d''écritures	10000	10000	10000	10000	15000
AUGUSTO Natalia (Lyon St Exupery bureau), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Agent travail d''écritures	15000	15000	15000	15000	25000
BELLEPEAU Stephane (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Cibleur	10000	10000	10000	10000	15000
BERGE Marie-Claude (Lyon St Exupery bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 1ERE CL DGDDI, DGDDI Adjoint chef bureau de douane	25000	25000	25000	25000	35000
BERTHON Jean-Philippe (Lyon St Exupery bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d''écritures	2000	2000	2000	2000	7500
BEURET Elyane (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d''écritures	10000	10000	10000	10000	15000
BIGEON Francois (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d''écritures	10000	10000	10000	10000	15000
BONEZIA Agnes (Lyon St Exupery bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d''écritures	2000	2000	2000	2000	7500
BOUCHARDY Eric (Lyon St Exupery bureau), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Agent travail d''écritures	15000	15000	15000	15000	25000

BOURNEZ Pascal (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d''écritures	10000	10000	10000	10000	15000
BOURREL Marie-Pierre (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent travail d''écritures	10000	10000	10000	10000	15000
BOUYSSIERE Jean (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d''écritures	10000	10000	10000	10000	15000
BRAUD Christine (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d''écritures	10000	10000	10000	10000	15000
BUISSON MATHIOLAT Christian (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d''écritures	10000	10000	10000	10000	15000
BUSIN Laurent (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d''écritures	10000	10000	10000	10000	15000
DE LASA Odile (Lyon St Exupery bureau), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent travail d''écritures	2000	2000	2000	2000	7500
DOEUVRE Jean-Francois (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d''écritures	10000	10000	10000	10000	15000
DUFOUR Ghyslaine (Lyon St Exupery bureau), Contractuel DGDDI Non titulaires (ex auxil.), DGDDI Agent travail d''écritures	2000	2000	2000	2000	7500
DUMONT Marie-Claude (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d''écritures	10000	10000	10000	10000	15000
DUVERNAY Marie-Anne (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d''écritures	10000	10000	10000	10000	15000
FILLON Jean-Louis (Lyon St Exupery bureau), CHEF SERV COMPTABLE DGDDI 1ERE CATEGORIE, DGDDI Chef bureau de douane	15000	15000	15000	15000	25000
FORESTIER Denis (Lyon St Exupery bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI, DGDDI Adjoint chef bureau de douane	25000	25000	25000	25000	35000
FORTUNE Annie (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d''écritures	10000	10000	10000	10000	15000
FRACHISSE Nicolas (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent travail d''écritures	10000	10000	10000	10000	15000
GALLON Elena (Lyon St Exupery bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d''écritures	2000	2000	2000	2000	7500
GIRARD CHAUDOT Marie-Christine (Lyon St Exupery bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d''écritures	2000	2000	2000	2000	7500
GUILLIER Yves (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d''écritures	10000	10000	10000	10000	15000

HAAS Marie (Lyon St Exupery bureau), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	15000	15000	15000	15000	25000
JARACZEWSKI Sandrine (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	10000	10000	10000	10000	15000
JOURDAIN Nicolas (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	10000	10000	10000	10000	15000
JOUVENCEAU Christelle (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	10000	10000	10000	10000	15000
LABRUYERE Sylvie (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	10000	10000	10000	10000	15000
LEONI Sandra (Lyon St Exupery bureau), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	15000	15000	15000	15000	25000
MARY Marc (Lyon St Exupery bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	2000	2000	2000	2000	7500
MARY Pascale (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	10000	10000	10000	10000	15000
MILLET Christine (Lyon St Exupery bureau), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	15000	15000	15000	15000	25000
MONNEREAU Pascaline (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	10000	10000	10000	10000	15000
MORENO Bernadette (Lyon St Exupery bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	2000	2000	2000	2000	7500
MUIC Martine (Lyon St Exupery bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	2000	2000	2000	2000	7500
MUSCAT Chantal (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	10000	10000	10000	10000	15000
MUSCAT Jean-Yves (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Cibleur	10000	10000	10000	10000	15000
NARAYANIN Sabrina (Lyon St Exupery bureau), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	15000	15000	15000	15000	25000
NIVELON Remi (Lyon St Exupery bureau), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	15000	15000	15000	15000	25000
PAILHES Roselyne (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent vérificateur des marchandises	10000	10000	10000	10000	15000
PARET Antoine (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	10000	10000	10000	10000	15000
PELLETIER Valerie (Lyon St Exupery bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	25000	25000	25000	25000	35000

PEREZ Christelle (Lyon St Exupery bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	2000	2000	2000	2000	7500
PONTVIANNE Michel (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	10000	10000	10000	10000	15000
QUINTANILLA Sylviane (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	10000	10000	10000	10000	15000
RANCHIN Florence (Lyon St Exupery bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI, DGDDI Chef de service visite	25000	25000	25000	25000	35000
RAULT Myriam (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	10000	10000	10000	10000	15000
REGNIER Luc (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	10000	10000	10000	10000	15000
RIESCO Thierry (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	10000	10000	10000	10000	15000
ROQUES Myriam (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	10000	10000	10000	10000	15000
SAINT PIERRE Nathalie (Lyon St Exupery bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	2000	2000	2000	2000	7500
SCHAMM Julie (Lyon St Exupery bureau), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	15000	15000	15000	15000	25000
TANTOT Robert (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	10000	10000	10000	10000	15000
TOUZET Jocelyne (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	10000	10000	10000	10000	15000
ZAWADZINSKI Christine (Lyon St Exupery bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	2000	2000	2000	2000	7500
ALBIGET Isabelle (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	2000	2000	2000	2000	7500
AMAT Michel (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	10000	10000	10000	10000	15000
ATTARD Nathalie (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	2000	2000	2000	2000	7500
AUGEREAU Didier (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	10000	10000	10000	10000	15000
BARRAT Celine (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	2000	2000	2000	2000	7500

BOFFA Laurent (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent contrôle des voyageurs	2000	2000	2000	2000	7500
BOITON Francoise (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	2000	2000	2000	2000	7500
BOURGON Celine (Lyon aero bse), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI, DGDDI Chef Serv.Douan.Surv.unité 36-49agents	25000	25000	25000	25000	35000
BOUTHORS Bernard (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	10000	10000	10000	10000	15000
BOUTHORS Magali (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	2000	2000	2000	2000	7500
BRANCHADELL Corinne (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Cibleur	10000	10000	10000	10000	15000
BRIOT Christine (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	2000	2000	2000	2000	7500
BURATO Catherine (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Cibleur	10000	10000	10000	10000	15000
CHAMBAS Guylene (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent contrôle des voyageurs	2000	2000	2000	2000	7500
CHARY Franck (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	10000	10000	10000	10000	15000
CHAVANAUD Andre (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	2000	2000	2000	2000	7500
DELAIGUE Emmanuel (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Chef d'équipe	10000	10000	10000	10000	15000
DEPLANCKE Sylvie (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	2000	2000	2000	2000	7500
DHALLUIN Emmanuel (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	10000	10000	10000	10000	15000
DOS SANTOS GARCIA DEPINA Idaliciano (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	2000	2000	2000	2000	7500
DURANTON Gilles (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	10000	10000	10000	10000	15000
GRAS Xavier (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	2000	2000	2000	2000	7500
GREBOT Lionel (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	10000	10000	10000	10000	15000
GRIG Pierre (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	10000	10000	10000	10000	15000
GRIMAN Patrick (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	2000	2000	2000	2000	7500
HAMELIN Gerard (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	10000	10000	10000	10000	15000

IMBERT Viviane (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Secrétaire	2000	2000	2000	2000	7500
IZQUIERDO Alex (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	2000	2000	2000	2000	7500
KERVADEC Aline (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	10000	10000	10000	10000	15000
LEPRIVEY Christine (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	2000	2000	2000	2000	7500
LONGERE Denis (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	2000	2000	2000	2000	7500
MALERBA Jean-Francois (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	10000	10000	10000	10000	15000
MAZZERI Marie-France (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	10000	10000	10000	10000	15000
MESKINE Mama (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	10000	10000	10000	10000	15000
MICHEL Jean-Baptiste (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	2000	2000	2000	2000	7500
MONTMARTIN Joel (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	2000	2000	2000	2000	7500
MORANCE Christine (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent contrôle des voyageurs	2000	2000	2000	2000	7500
MORPAIN Arnaud (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	2000	2000	2000	2000	7500
OHNENSTETTER Serge (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	2000	2000	2000	2000	7500
ORLANDINI Evelyne (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent contrôle des voyageurs	2000	2000	2000	2000	7500
PENEL Thierry (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	2000	2000	2000	2000	7500
PINEAU Gregory (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	10000	10000	10000	10000	15000
PLANARD Thierry (Lyon aero bse), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Adj.Chef Serv.Douan.Surv.36-49agents	15000	15000	15000	15000	25000
RAGALD Sullivan (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	2000	2000	2000	2000	7500
ROCHON-DUMOLARD Emmanuelle (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	10000	10000	10000	10000	15000

SCHLICK Catherine (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent contrôle des voyageurs	2000	2000	2000	2000	7500
VALENTE David (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Adj.Chef Serv.Douan.Surv.50ou+agents	10000	10000	10000	10000	15000
VANDERHEYDEN Sylvain (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Chef d"équipe	10000	10000	10000	10000	15000
VECCHIOLLA Leonardo (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Chef d"équipe	10000	10000	10000	10000	15000
JAFFRY Pascal (Lyon aero div.), INSPECTEUR PRINCIPAL 1ERE CL DGDDI, DGDDI Adjoint chef divisionnaire	50000	50000	50000	50000	65000
LE PANSE Frederic (Lyon aero div.), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI, DGDDI Rédacteur	50000	50000	50000	50000	65000
TAILLANDIER David (Lyon aero div.), DIRECTEUR DES SERVICES DOUANIERS 2ECL, DGDDI Chef division territoriale	50000	50000	50000	50000	65000
ATTARD Laurent (Lyon bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Maître-chien anti-stupéfiants	10000	10000	10000	10000	15000
AUGIER Gilles (Lyon bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	10000	10000	10000	10000	15000
AVOUAC Rodolphe (Lyon bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent motocycliste	10000	10000	10000	10000	15000
BASLE Damien (Lyon bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Maître-chien anti-stupéfiants	10000	10000	10000	10000	15000
BEAUDU Karen (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	2000	2000	2000	2000	7500
BERTHOUD Nicolas (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent motocycliste	2000	2000	2000	2000	7500
BESSON Nicolas (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	2000	2000	2000	2000	7500
BILLOT Gael (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Maître-chien anti-stupéfiants	2000	2000	2000	2000	7500
BISSON HAMELIN Françoise (Lyon bsi), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI, DGDDI Chef Serv.Douan.Surv.unité 36-49agents	25000	25000	25000	25000	35000
BONETTI Franck (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	2000	2000	2000	2000	7500
BRUNEEL Fabrice (Lyon bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	10000	10000	10000	10000	15000
CABON Fabrice (Lyon bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent mobile branche surveillance	10000	10000	10000	10000	15000
CARNELL Anne-Claire (Lyon bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	10000	10000	10000	10000	15000
CHAVANAUD Sylvie (Lyon bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	10000	10000	10000	10000	15000

CHAVAROT Pierre (Lyon bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Chef d'équipe	10000	10000	10000	10000	15000
CLOGIER Jerome (Lyon bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent motocycliste	10000	10000	10000	10000	15000
DEVAUX Maxime (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	2000	2000	2000	2000	7500
DIMPRE Mathieu (Lyon bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	10000	10000	10000	10000	15000
EGUIENTA Johan (Lyon bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	10000	10000	10000	10000	15000
ELSENDOHN Didier (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Maître-chien anti-stupéfiants	2000	2000	2000	2000	7500
FILIPPINI Carole (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	2000	2000	2000	2000	7500
GARCIA Frederic (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent motocycliste	2000	2000	2000	2000	7500
GARCON Damien (Lyon bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	10000	10000	10000	10000	15000
JACOUD Paul (Lyon bsi), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Adj.Chef Serv.Douan.Surv.36-49agents	15000	15000	15000	15000	25000
KRIEGER Bertrand (Lyon bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	10000	10000	10000	10000	15000
LAUPER Sebastien (Lyon bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	10000	10000	10000	10000	15000
LECOQ Christophe (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	2000	2000	2000	2000	7500
LORCERIE Didier (Lyon bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	10000	10000	10000	10000	15000
LOREAU Benjamin (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	2000	2000	2000	2000	7500
MANTEL Vivien (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent motocycliste	2000	2000	2000	2000	7500
MAZZOLINI Philippe (Lyon bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Adj.Chef Serv.Douan.Surv.36-49agents	10000	10000	10000	10000	15000
MOISAN Christine (Lyon bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Chef d'équipe	10000	10000	10000	10000	15000
MOUSSAOUI Nacer (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	2000	2000	2000	2000	7500
NAUD Amandine (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	2000	2000	2000	2000	7500
PEREZ Bruno (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	2000	2000	2000	2000	7500

PIERRE Romain (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	2000	2000	2000	2000	7500
QUEFFELEC Anthony (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	2000	2000	2000	2000	7500
REYNAUD Eric (Lyon bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent motocycliste	10000	10000	10000	10000	15000
RIFFAUT Soizic (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	2000	2000	2000	2000	7500
ROS Jean-Pierre (Lyon bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	10000	10000	10000	10000	15000
ROUX Guillaume (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	2000	2000	2000	2000	7500
SOULIER Christophe (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent motocycliste	2000	2000	2000	2000	7500
TENBOURET Sophie (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Maître-chien anti-stupéfiants	2000	2000	2000	2000	7500
TIBLE Norbert (Lyon bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent mobile branche surveillance	10000	10000	10000	10000	15000
TRUCHEUR-RODRIGUEZ Marine (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	2000	2000	2000	2000	7500
VALLET Maxime (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	2000	2000	2000	2000	7500
BARBIER Caroline (Lyon energies inter), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent chargé de travail administratif	10000	10000	10000	10000	15000
BEVILACQUA Philippe (Lyon energies inter), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	10000	10000	10000	10000	15000
CAMPOY Irene (Lyon energies inter), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent chargé de travail administratif	10000	10000	10000	10000	15000
CHABOIS Lilian (Lyon energies inter), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	10000	10000	10000	10000	15000
COESY Thierry (Lyon energies inter), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	10000	10000	10000	10000	15000
DARBON Julien (Lyon energies inter), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	10000	10000	10000	10000	15000
DECROLY Elise (Lyon energies inter), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Adjoint chef bureau de douane	15000	15000	15000	15000	25000
DESORTES Helene (Lyon energies inter), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	10000	10000	10000	10000	15000
FAURIEL Marie-Benedicte (Lyon energies inter), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	15000	15000	15000	15000	25000
FERREUX Gilles (Lyon energies inter), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	10000	10000	10000	10000	15000

GALITSIS BURNOUF Emmanuelle (Lyon energies inter), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d''écritures	10000	10000	10000	10000	15000
GIBASZEK Elisabeth (Lyon energies inter), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d''écritures	10000	10000	10000	10000	15000
GIRAUD Christelle (Lyon energies inter), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d''écritures	10000	10000	10000	10000	15000
GRANGERAC Laurent (Lyon energies inter), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent chargé de travail administratif	10000	10000	10000	10000	15000
GUILHOT Carole (Lyon energies inter), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d''écritures	2000	2000	2000	2000	7500
GUINET Chantal (Lyon energies inter), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d''écritures	10000	10000	10000	10000	15000
JEAN Christine (Lyon energies inter), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d''écritures	10000	10000	10000	10000	15000
MALLET CAILLON Patricia (Lyon energies inter), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d''écritures	10000	10000	10000	10000	15000
PERETTI Serge (Lyon energies inter), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent mobile branche AG-OP/CO	2000	2000	2000	2000	7500
PRADIER Thierry (Lyon energies inter), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Agent mobile branche AG-OP/CO	15000	15000	15000	15000	25000
SEVENNEC Jean-Michel (Lyon energies inter), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d''écritures	10000	10000	10000	10000	15000
THIBERT Anne-Marie (Lyon energies inter), INSPECTEUR PRINCIPAL 1ERE CL DGDDI, DGDDI Chef bureau de douane	25000	25000	25000	25000	35000
DEL GIUDICE Michel (Lyon garantie), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI, DGDDI Chef bureau de garantie	25000	25000	25000	25000	35000
GIBOWSKI Pierre (Lyon garantie), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d''écritures	2000	2000	2000	2000	7500
GIL Isabelle (Lyon garantie), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d''écritures	10000	10000	10000	10000	15000
HUMBERT Gilles (Lyon garantie), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d''écritures	2000	2000	2000	2000	7500
NOAILLY Herve (Lyon garantie), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d''écritures	2000	2000	2000	2000	7500
ULRICH Thierry (Lyon garantie), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d''écritures	2000	2000	2000	2000	7500
BEATRIX Pascal (Lyon ville bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI, DGDDI Chef bureau de douane	25000	25000	25000	25000	35000

BOUTALBI Yacine (Lyon ville bureau), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Chef de la section écritures	15000	15000	15000	15000	25000
CHANEL Pascal (Lyon ville bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d''écritures	2000	2000	2000	2000	7500
CHAPUIS Pierre-Marie (Lyon ville bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent travail d''écritures	10000	10000	10000	10000	15000
DUFURNET Palma (Lyon ville bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Détaché/Hors Cadre/Dispo./Congé Par.	2000	2000	2000	2000	7500
FAUCHE Philippe (Lyon ville bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent vérificateur des marchandises	10000	10000	10000	10000	15000
GUENIAT Philippe (Lyon ville bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d''écritures	10000	10000	10000	10000	15000
JUNCQUET Nicolas (Lyon ville bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d''écritures	10000	10000	10000	10000	15000
LAYMAND Eric (Lyon ville bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d''écritures	10000	10000	10000	10000	15000
LE TOURNEUR DU BREUIL Bertrand (Lyon ville bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d''écritures	2000	2000	2000	2000	7500
MENNILLO Ida (Lyon ville bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d''écritures	10000	10000	10000	10000	15000
NEROT Isabelle (Lyon ville bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d''écritures	10000	10000	10000	10000	15000
TEYSSIER Franck (Lyon ville bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent vérificateur des marchandises	10000	10000	10000	10000	15000
VINDRY Joel (Lyon ville bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent chargé de travail administratif	10000	10000	10000	10000	15000
VINDRY Marie-Beatrice (Lyon ville bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent chargé de travail administratif	10000	10000	10000	10000	15000
AUDIGIER Martine (Privas viti ci), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d''écritures	10000	10000	10000	10000	15000
BONNET Dominique (Privas viti ci), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d''écritures	2000	2000	2000	2000	7500
LAFORGUE Thierry (Privas viti ci), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d''écritures	10000	10000	10000	10000	15000
LAGRANGE Frederic (Privas viti ci), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Adjoint chef bureau de douane	10000	10000	10000	10000	15000
LAURENT Sandrine (Privas viti ci), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d''écritures	2000	2000	2000	2000	7500
LE MOING Christine (Privas viti ci), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent travail d''écritures	10000	10000	10000	10000	15000
MOUNIER Didier (Privas viti ci), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Chef bureau de douane	10000	10000	10000	10000	15000

SAUREL Marlene (Privas viti ci), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent chargé de travail administratif	2000	2000	2000	2000	7500
ZEGZULA Thierry (Privas viti ci), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d'écritures	2000	2000	2000	2000	7500
BAN YAMMOUH Chaib (Romans bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	2000	2000	2000	2000	7500
BARNES Benjamin (Romans bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Chef d'équipe	10000	10000	10000	10000	15000
CHAIBRIANT Bruno (Romans bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Adj.Chef Serv.Douan.Surv.20-35agents	10000	10000	10000	10000	15000
CUNEY Romain (Romans bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	2000	2000	2000	2000	7500
DEBREUVE Alexis (Romans bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Maître-chien anti-stupéfiants	2000	2000	2000	2000	7500
DELAVAUX Christophe (Romans bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	10000	10000	10000	10000	15000
FLEURY Jerome (Romans bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	2000	2000	2000	2000	7500
FONTAN Jean-Gabriel (Romans bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	10000	10000	10000	10000	15000
GILLES Christophe (Romans bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	2000	2000	2000	2000	7500
GRENGUET Maud (Romans bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	2000	2000	2000	2000	7500
GRIMONPONT Celia (Romans bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	10000	10000	10000	10000	15000
GUARNIERI Laurence (Romans bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	2000	2000	2000	2000	7500
GUICHARD Franck (Romans bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	2000	2000	2000	2000	7500
KALINA Janusz (Romans bsi), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Chef Serv.Douan.Surv.unité 20-35agents	15000	15000	15000	15000	25000
LABARRIERE Anne (Romans bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	2000	2000	2000	2000	7500
LAIZEAU Martine (Romans bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Détaché/Hors Cadre/Dispo./Congé Par.	2000	2000	2000	2000	7500
LOVET DURBET Sebastien (Romans bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Adj.Chef Serv.Douan.Surv.20-35agents	10000	10000	10000	10000	15000

MONIER Raphael (Romans bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	2000	2000	2000	2000	7500
NERI Fabrice (Romans bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	10000	10000	10000	10000	15000
PALIER Jean-Paul (Romans bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	2000	2000	2000	2000	7500
PINAT Florian (Romans bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	2000	2000	2000	2000	7500
SIMEON Karine (Romans bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	2000	2000	2000	2000	7500
SIMEON Romain (Romans bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	10000	10000	10000	10000	15000
WEISS Julien (Romans bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	2000	2000	2000	2000	7500
ALEXIS Emilie (Saint Etienne bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	2000	2000	2000	2000	7500
ANNOVAZZI Bertrand (Saint Etienne bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	10000	10000	10000	10000	15000
ARNOUD Bertrand (Saint Etienne bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	2000	2000	2000	2000	7500
BAYLE Sophie (Saint Etienne bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	10000	10000	10000	10000	15000
BENOIT Françoise (Saint Etienne bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Maître-chien anti-stupéfiants	10000	10000	10000	10000	15000
BOISSIER Angelique (Saint Etienne bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	2000	2000	2000	2000	7500
CHALENCON Raphael (Saint Etienne bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	10000	10000	10000	10000	15000
COGNE Patrice (Saint Etienne bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	2000	2000	2000	2000	7500
CREPET Frederic (Saint Etienne bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	10000	10000	10000	10000	15000
DEPOMMIER Bruno (Saint Etienne bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	10000	10000	10000	10000	15000
DEVOLDER Wilhem (Saint Etienne bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	2000	2000	2000	2000	7500
DUFFOUR Stephane (Saint Etienne bsi), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Chef Serv.Douan.Surv.unité 20-35agents	15000	15000	15000	15000	25000
FRISON Vincent (Saint Etienne bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	10000	10000	10000	10000	15000

GALBOIS Anthony (Saint Etienne bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	2000	2000	2000	2000	7500
HAAN Florine (Saint Etienne bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	2000	2000	2000	2000	7500
HADJ CHAIB Akli (Saint Etienne bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	2000	2000	2000	2000	7500
HOUDRE Marion (Saint Etienne bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	10000	10000	10000	10000	15000
HUMBERT Lionel (Saint Etienne bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	2000	2000	2000	2000	7500
KHAMMAR Adam (Saint Etienne bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	2000	2000	2000	2000	7500
KLEIN Lionel (Saint Etienne bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	2000	2000	2000	2000	7500
KRUPA Jacques (Saint Etienne bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent mobile branche surveillance	10000	10000	10000	10000	15000
LACOMME Agnes (Saint Etienne bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent mobile branche surveillance	2000	2000	2000	2000	7500
MATUZESKY Claude (Saint Etienne bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	2000	2000	2000	2000	7500
MULLER Jane-Alexandra (Saint Etienne bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	10000	10000	10000	10000	15000
PAULET Serge (Saint Etienne bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	10000	10000	10000	10000	15000
PAYS Valery (Saint Etienne bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Adj.Chef Serv.Douan.Surv.20-35agents	10000	10000	10000	10000	15000
PICHOT Ludovic (Saint Etienne bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Adj.Chef Serv.Douan.Surv.20-35agents	10000	10000	10000	10000	15000
POYET Lionnel (Saint Etienne bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	2000	2000	2000	2000	7500
RAULT Fabienne (Saint Etienne bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	10000	10000	10000	10000	15000
ROCHIS Magali (Saint Etienne bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	10000	10000	10000	10000	15000
SERRANO Jean-Louis (Saint Etienne bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent mobile branche surveillance	10000	10000	10000	10000	15000
SERVE Francois (Saint Etienne bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	10000	10000	10000	10000	15000

SIBILLE Jean-Christophe (Saint Etienne bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	10000	10000	10000	10000	15000
SIBILLE Jean-Michel (Saint Etienne bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	2000	2000	2000	2000	7500
SOULIER Christophe (Saint Etienne bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	10000	10000	10000	10000	15000
THEVENIN Frederic (Saint Etienne bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent mobile branche surveillance	2000	2000	2000	2000	7500
BECKER Verguine (St Etienne bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	2000	2000	2000	2000	7500
BONEZIA Luc (St Etienne bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI, DGDDI Chef bureau de douane	25000	25000	25000	25000	35000
CICILIEN Christine (St Etienne bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	10000	10000	10000	10000	15000
DELENTE Olivier (St Etienne bureau), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	2000	2000	2000	2000	7500
DOMENACH Benoit (St Etienne bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	10000	10000	10000	10000	15000
DUMARTY Anne-Laure (St Etienne bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	10000	10000	10000	10000	15000
DUMARTY Bertrand (St Etienne bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	10000	10000	10000	10000	15000
GAY Sylvie (St Etienne bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	10000	10000	10000	10000	15000
LACHAUX Mireille (St Etienne bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	10000	10000	10000	10000	15000
MEDUS Martine (St Etienne bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	10000	10000	10000	10000	15000
MOUNIER Laurent (St Etienne bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	2000	2000	2000	2000	7500
PELLETIER Helene (St Etienne bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	10000	10000	10000	10000	15000
PETRUCCI Agnes (St Etienne bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	10000	10000	10000	10000	15000
ROUX Brigitte (St Etienne bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	2000	2000	2000	2000	7500
SABIDO Laurent (St Etienne bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	10000	10000	10000	10000	15000
AUCLERC-YVARS Laurence (Tain l hermitage viti ci), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	2000	2000	2000	2000	7500

BATTO Brigitte (Tain I hermitage viti ci), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent mobile branche AG-OP/CO	2000	2000	2000	2000	7500
BOYER Brigitte (Tain I hermitage viti ci), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	2000	2000	2000	2000	7500
DOUSSELAERE Isabelle (Tain I hermitage viti ci), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	10000	10000	10000	10000	15000
MATTHYS Cathy (Tain I hermitage viti ci), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	2000	2000	2000	2000	7500
PALIER Laurence (Tain I hermitage viti ci), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	10000	10000	10000	10000	15000
ANTHOUARD Philippe (Valence bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	2000	2000	2000	2000	7500
BOURGES Daniel (Valence bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	10000	10000	10000	10000	15000
CADET Marie-Jose (Valence bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	2000	2000	2000	2000	7500
CHARTIER Clement (Valence bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	10000	10000	10000	10000	15000
CRINON Dominique (Valence bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent vérificateur des marchandises	10000	10000	10000	10000	15000
FOURET Julien (Valence bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	10000	10000	10000	10000	15000
GANTIEZ Laurence (Valence bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	25000	25000	25000	25000	35000
GELIFIER Isabelle (Valence bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	2000	2000	2000	2000	7500
GIBERT Laurent (Valence bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	10000	10000	10000	10000	15000
GUENEAU Anne (Valence bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	25000	25000	25000	25000	35000
LAMBERT Pauline (Valence bureau), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	2000	2000	2000	2000	7500
MASOUYE Olivier (Valence bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	10000	10000	10000	10000	15000
PIGNON Jean-Louis (Valence bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	10000	10000	10000	10000	15000
RULLIER Cedric (Valence bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	10000	10000	10000	10000	15000
SAUREL Patrice (Valence bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 1ERE CL DGDDI, DGDDI Chef bureau de douane	25000	25000	25000	25000	35000

THOMAS David (Valence bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	10000	10000	10000	10000	15000
VU Christiane (Valence bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	10000	10000	10000	10000	15000
CHAMARD Ariane (Valence div.), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI, DGDDI Adjoint chef divisionnaire	50000	50000	50000	50000	65000
LEUTARD Pierre (Valence div.), INSPECTEUR PRINCIPAL 1ERE CL DGDDI, DGDDI Adjoint chef divisionnaire	50000	50000	50000	50000	65000
TRAINA Sylvain (Valence div.), DIRECTEUR DES SERVICES DOUANIERS 2ECL, DGDDI Chef division territoriale	50000	50000	50000	50000	65000
ALLIER Patrice (Valence viti ci), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	10000	10000	10000	10000	15000
BRUNO Martine (Valence viti ci), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	2000	2000	2000	2000	7500
BRUYERE Philippe (Valence viti ci), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	10000	10000	10000	10000	15000
DONADIEU Dominique (Valence viti ci), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	2000	2000	2000	2000	7500
GANTIEZ Marc (Valence viti ci), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	10000	10000	10000	10000	15000
PESTRE Frederique (Valence viti ci), INSPECTEUR REGIONAL DE 1ERE CL DGDDI, DGDDI Chef service de viticulture	25000	25000	25000	25000	35000
PEYRE CHAIBRIANT Alexandra (Valence viti ci), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	10000	10000	10000	10000	15000
REYNAUD Alain (Valence viti ci), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	2000	2000	2000	2000	7500
STEURS Corinne (Valence viti ci), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	10000	10000	10000	10000	15000
TARRISSE Benoit (Valence viti ci), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI, DGDDI Adjoint au chef de bureau	25000	25000	25000	25000	35000
BACONNET Agnes (Villefranche viti ci), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	10000	10000	10000	10000	15000
CHAPRON Jean-Michel (Villefranche viti ci), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	10000	10000	10000	10000	15000
DE MATTEIS Olivier (Villefranche viti ci), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent chargé de travail administratif	10000	10000	10000	10000	15000
DE SOUSA Sylvie (Villefranche viti ci), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	2000	2000	2000	2000	7500
FREYDIER Laetitia (Villefranche viti ci), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	10000	10000	10000	10000	15000

GRZESKIEWICZ Laurence (Villefranche viti ci), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	10000	10000	10000	10000	15000
JOVELIN William (Villefranche viti ci), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	10000	10000	10000	10000	15000
MORAIS Sylvie (Villefranche viti ci), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	10000	10000	10000	10000	15000
NAULET Stephane (Villefranche viti ci), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	2000	2000	2000	2000	7500
NICOLAS Marie (Villefranche viti ci), Contractuel DGDDI Non titulaires (ex auxil.), DGDDI Agent travail d"écritures	2000	2000	2000	2000	7500
PARISIS Pascale (Villefranche viti ci), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	10000	10000	10000	10000	15000
TOURNIQUET Didier (Villefranche viti ci), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	25000	25000	25000	25000	35000
VIGNON Jocelyne (Villefranche viti ci), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	2000	2000	2000	2000	7500
VILLARDIER Laura (Villefranche viti ci), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	10000	10000	10000	10000	15000

Annexe III à la décision n° 2017/1 du 29 sept. 2017 du directeur régional *REGARD Pascal*

Liste des agents des douanes recevant délégation de signature

En matière de contributions indirectes et de réglemmentations assimilées : transaction simplifiée - 4823 bis « PRS »

Droits compromis : *Montant des droits compromis n'excède pas*

Droits fraudés : *Montant des droits fraudés n'excède pas*

Montant de l'amende : *Montant de l'amende n'excède pas*

Valeur des marchandises : *Montant de la valeur de la marchandise servant de calcul à la pénalité proportionnelle n'excède pas*

Nom/prénom (Résidence), Grade et fonction	Droits compromis	Droits fraudés	Montant de l'amende	Valeur des marchandises
FERROUD Marjolaine (Lyon CROC), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent Cellule Renseig.Orient.Ctrle	3750	1500	500	3750
TANTON Marianne (Lyon CROC), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent Cellule Renseig.Orient.Ctrle	7500	3750	1000	7500
HUMMEL Brice (Lyon PAE), DIRECTEUR DES SERVICES DOUANIERS 1ERE CL,	15000	7500	1500	15000
CUGNETTI David (Lyon POC), DIRECTEUR DES SERVICES DOUANIERS 1ERE CL, DGDDI Chef Pôle Orientation des Contrôles	15000	7500	1500	15000
ABED Brahim (Lyon SRE), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Enquêteur	15000	7500	1500	15000
BOMPARD Philippe (Lyon SRE), INSPECTEUR PRINCIPAL 1ERE CL DGDDI, DGDDI Chef Service Régional d'Enquêtes	15000	7500	1500	15000
BRUNEL Guillaume (Lyon SRE), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Enquêteur	15000	7500	1500	15000
CAZZANIGA Adelio (Lyon SRE), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI, DGDDI Adjoint	15000	7500	1500	15000
DE LARQUIER Paul (Lyon SRE), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Enquêteur	15000	7500	1500	15000
DECROLY Louis (Lyon SRE), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Enquêteur	15000	7500	1500	15000
GACHET Norbert (Lyon SRE), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI, DGDDI Enquêteur	15000	7500	1500	15000
LE GOULIAS Yannick (Lyon SRE), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Enquêteur	7500	3750	1000	7500
MADROLLES Frederic (Lyon SRE), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Enquêteur	15000	7500	1500	15000
PERFETTI Jean-Francois (Lyon SRE), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI, DGDDI Enquêteur	15000	7500	1500	15000
PETIT Laurent (Lyon SRE), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI, DGDDI Enquêteur	15000	7500	1500	15000
RIVIERE Yan (Lyon SRE), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Enquêteur	7500	3750	1000	7500

ALAIN Brigitte (Lyon St Exupery bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3750	1500	500	3750
ALARCON Odile (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	7500	3750	1000	7500
ANCIAN Pascale (Lyon St Exupery bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3750	1500	500	3750
ARANDA Sergios (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	7500	3750	1000	7500
AUGUSTO Natalia (Lyon St Exupery bureau), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	15000	7500	1500	15000
BELLEPEAU Stephane (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Cibleur	7500	3750	1000	7500
BERGE Marie-Claude (Lyon St Exupery bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 1ERE CL DGDDI, DGDDI Adjoint chef bureau de douane	15000	7500	1500	15000
BERTHON Jean-Philippe (Lyon St Exupery bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3750	1500	500	3750
BEURET Elyane (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	7500	3750	1000	7500
BIGEON Francois (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	7500	3750	1000	7500
BONEZIA Agnes (Lyon St Exupery bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3750	1500	500	3750
BOUCHARDY Eric (Lyon St Exupery bureau), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	15000	7500	1500	15000
BOURNEZ Pascal (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	7500	3750	1000	7500
BOURREL Marie-Pierre (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	7500	3750	1000	7500
BOUYSSIERE Jean (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	7500	3750	1000	7500
BRAUD Christine (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	7500	3750	1000	7500
BUISSON MATHIOLAT Christian (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	7500	3750	1000	7500
BUSIN Laurent (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	7500	3750	1000	7500
DE LASA Odile (Lyon St Exupery bureau), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3750	1500	500	3750

DOEUVRE Jean-Francois (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d''écritures	7500	3750	1000	7500
DUFOUR Ghyslaine (Lyon St Exupery bureau), Contractuel DGDDI Non titulaires (ex auxil.), DGDDI Agent travail d''écritures	3750	1500	500	3750
DUMONT Marie-Claude (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d''écritures	7500	3750	1000	7500
DUVERNAY Marie-Anne (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d''écritures	7500	3750	1000	7500
FILLON Jean-Louis (Lyon St Exupery bureau), CHEF SERV COMPTABLE DGDDI 1ERE CATEGORIE, DGDDI Chef bureau de douane	15000	7500	1500	15000
FORESTIER Denis (Lyon St Exupery bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI, DGDDI Adjoint chef bureau de douane	15000	7500	1500	15000
FORTUNE Annie (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d''écritures	7500	3750	1000	7500
FRACHISSE Nicolas (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent travail d''écritures	7500	3750	1000	7500
GALLON Elena (Lyon St Exupery bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d''écritures	3750	1500	500	3750
GIRARD CHAUDOT Marie-Christine (Lyon St Exupery bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d''écritures	3750	1500	500	3750
GUILLIER Yves (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d''écritures	7500	3750	1000	7500
HAAS Marie (Lyon St Exupery bureau), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Agent travail d''écritures	15000	7500	1500	15000
JARACZEWSKI Sandrine (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d''écritures	7500	3750	1000	7500
JOURDAIN Nicolas (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d''écritures	7500	3750	1000	7500
JOUVENCEAU Christelle (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d''écritures	7500	3750	1000	7500
LABRUYERE Sylvie (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d''écritures	7500	3750	1000	7500
LEONI Sandra (Lyon St Exupery bureau), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Agent travail d''écritures	15000	7500	1500	15000
MARY Marc (Lyon St Exupery bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d''écritures	3750	1500	500	3750
MARY Pascale (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d''écritures	7500	3750	1000	7500

MILLET Christine (Lyon St Exupery bureau), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Agent travail d''écritures	15000	7500	1500	15000
MONNEREAU Pascaline (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent travail d''écritures	7500	3750	1000	7500
MORENO Bernadette (Lyon St Exupery bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d''écritures	3750	1500	500	3750
MUIC Martine (Lyon St Exupery bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d''écritures	3750	1500	500	3750
MUSCAT Chantal (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent travail d''écritures	7500	3750	1000	7500
MUSCAT Jean-Yves (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Cibleur	7500	3750	1000	7500
NARAYANIN Sabrina (Lyon St Exupery bureau), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Agent travail d''écritures	15000	7500	1500	15000
NIVELON Remi (Lyon St Exupery bureau), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Agent travail d''écritures	15000	7500	1500	15000
PAILHES Roselyne (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent vérificateur des marchandises	7500	3750	1000	7500
PARET Antoine (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent travail d''écritures	7500	3750	1000	7500
PELLETIER Valerie (Lyon St Exupery bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI, DGDDI Agent travail d''écritures	15000	7500	1500	15000
PEREZ Christelle (Lyon St Exupery bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d''écritures	3750	1500	500	3750
PONTVIANNE Michel (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d''écritures	7500	3750	1000	7500
QUINTANILLA Sylviane (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d''écritures	7500	3750	1000	7500
RANCHIN Florence (Lyon St Exupery bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI, DGDDI Chef de service visite	15000	7500	1500	15000
RAULT Myriam (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d''écritures	7500	3750	1000	7500
REGNIER Luc (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d''écritures	7500	3750	1000	7500
RIESCO Thierry (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d''écritures	7500	3750	1000	7500
ROQUES Myriam (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d''écritures	7500	3750	1000	7500
SAINT PIERRE Nathalie (Lyon St Exupery bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d''écritures	3750	1500	500	3750

SCHAMM Julie (Lyon St Exupery bureau), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	15000	7500	1500	15000
TANTOT Robert (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	7500	3750	1000	7500
TOUZET Jocelyne (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	7500	3750	1000	7500
ZAWADZINSKI Christine (Lyon St Exupery bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3750	1500	500	3750
ALBIGET Isabelle (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3750	1500	500	3750
AMAT Michel (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	7500	3750	1000	7500
ATTARD Nathalie (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3750	1500	500	3750
AUGEREAU Didier (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	7500	3750	1000	7500
BARRAT Celine (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3750	1500	500	3750
BOFFA Laurent (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent contrôle des voyageurs	3750	1500	500	3750
BOITON Françoise (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3750	1500	500	3750
BOURGON Celine (Lyon aero bse), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI, DGDDI Chef Serv.Douan.Surv.unité 36-49agents	15000	7500	1500	15000
BOUTHORS Bernard (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	7500	3750	1000	7500
BOUTHORS Magali (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3750	1500	500	3750
BRANCHADELL Corinne (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Cibleur	7500	3750	1000	7500
BRIOT Christine (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3750	1500	500	3750
BURATO Catherine (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Cibleur	7500	3750	1000	7500
CHAMBAS Guylene (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent contrôle des voyageurs	3750	1500	500	3750
CHARY Franck (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	7500	3750	1000	7500
CHAVANAUD Andre (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3750	1500	500	3750

DELAIGUE Emmanuel (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Chef d'équipe	7500	3750	1000	7500
DEPLANCKE Sylvie (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3750	1500	500	3750
DHALLUIN Emmanuel (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	7500	3750	1000	7500
DOS SANTOS GARCIA DEPINA Idaliciano (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3750	1500	500	3750
DURANTON Gilles (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	7500	3750	1000	7500
GRAS Xavier (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3750	1500	500	3750
GREBOT Lionel (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	7500	3750	1000	7500
GRIG Pierre (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	7500	3750	1000	7500
GRIMAN Patrick (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3750	1500	500	3750
HAMELIN Gerard (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	7500	3750	1000	7500
IMBERT Viviane (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Secrétaire	3750	1500	500	3750
IZQUIERDO Alex (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3750	1500	500	3750
KERVADEC Aline (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	7500	3750	1000	7500
LEPRIVEY Christine (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3750	1500	500	3750
LONGERE Denis (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3750	1500	500	3750
MALERBA Jean-Francois (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	7500	3750	1000	7500
MAZZERI Marie-France (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	7500	3750	1000	7500
MESKINE Mama (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	7500	3750	1000	7500
MICHEL Jean-Baptiste (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3750	1500	500	3750
MONTMARTIN Joel (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3750	1500	500	3750
MORANCE Christine (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent contrôle des voyageurs	3750	1500	500	3750

MORPAIN Arnaud (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3750	1500	500	3750
OHNENSTETTER Serge (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3750	1500	500	3750
ORLANDINI Evelyne (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent contrôle des voyageurs	3750	1500	500	3750
PENEL Thierry (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3750	1500	500	3750
PINEAU Gregory (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	7500	3750	1000	7500
PLANARD Thierry (Lyon aero bse), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Adj.Chef Serv.Douan.Surv.36-49agents	15000	7500	1500	15000
RAGALD Sullivan (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3750	1500	500	3750
ROCHON-DUMOLARD Emmanuelle (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	7500	3750	1000	7500
SCHLICK Catherine (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent contrôle des voyageurs	3750	1500	500	3750
VALENTE David (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Adj.Chef Serv.Douan.Surv.50ou+agents	7500	3750	1000	7500
VANDERHEYDEN Sylvain (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Chef d"équipe	7500	3750	1000	7500
VECCHIOLLA Leonardo (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Chef d"équipe	7500	3750	1000	7500
JAFFRY Pascal (Lyon aero div.), INSPECTEUR PRINCIPAL 1ERE CL DGDDI, DGDDI Adjoint chef divisionnaire	15000	7500	1500	15000
LE PANSE Frederic (Lyon aero div.), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI, DGDDI Rédacteur	15000	7500	1500	15000
TAILLANDIER David (Lyon aero div.), DIRECTEUR DES SERVICES DOUANIERS 2ECL, DGDDI Chef division territoriale	15000	7500	1500	15000
ATTARD Laurent (Lyon bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Maître-chien anti-stupéfiants	7500	3750	1000	7500
AUGIER Gilles (Lyon bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	7500	3750	1000	7500
AVOUAC Rodolphe (Lyon bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent motocycliste	7500	3750	1000	7500
BASLE Damien (Lyon bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Maître-chien anti-stupéfiants	7500	3750	1000	7500
BEAUDU Karen (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3750	1500	500	3750
BERTHOUD Nicolas (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent motocycliste	3750	1500	500	3750

BESSON Nicolas (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3750	1500	500	3750
BILLOT Gael (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Maître-chien anti-stupéfiants	3750	1500	500	3750
BISSON HAMELIN Francoise (Lyon bsi), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI, DGDDI Chef Serv.Douan.Surv.unité 36-49agents	15000	7500	1500	15000
BONETTI Franck (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3750	1500	500	3750
BRUNEEL Fabrice (Lyon bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	7500	3750	1000	7500
CABON Fabrice (Lyon bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent mobile branche surveillance	7500	3750	1000	7500
CARNELL Anne-Claire (Lyon bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	7500	3750	1000	7500
CHAVANAUD Sylvie (Lyon bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	7500	3750	1000	7500
CHAVAROT Pierre (Lyon bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Chef d'équipe	7500	3750	1000	7500
CLOGIER Jerome (Lyon bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent motocycliste	7500	3750	1000	7500
DEVAUX Maxime (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3750	1500	500	3750
DIMPRE Mathieu (Lyon bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	7500	3750	1000	7500
EGUIENTA Johan (Lyon bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	7500	3750	1000	7500
ELSENSOHN Didier (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Maître-chien anti-stupéfiants	3750	1500	500	3750
FILIPPINI Carole (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3750	1500	500	3750
GARCIA Frederic (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent motocycliste	3750	1500	500	3750
GARCON Damien (Lyon bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	7500	3750	1000	7500
JACOUD Paul (Lyon bsi), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Adj.Chef Serv.Douan.Surv.36-49agents	15000	7500	1500	15000
KRIEGER Bertrand (Lyon bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	7500	3750	1000	7500
LAUPER Sebastien (Lyon bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	7500	3750	1000	7500
LECOQ Christophe (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3750	1500	500	3750
LORCERIE Didier (Lyon bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	7500	3750	1000	7500
LOREAU Benjamin (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3750	1500	500	3750
MANTEL Vivien (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent motocycliste	3750	1500	500	3750
MAZZOLINI Philippe (Lyon bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Adj.Chef Serv.Douan.Surv.36-49agents	7500	3750	1000	7500

MOISAN Christine (Lyon bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Chef d'équipe	7500	3750	1000	7500
MOUSSAOUI Nacer (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3750	1500	500	3750
NAUD Amandine (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3750	1500	500	3750
PEREZ Bruno (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3750	1500	500	3750
PIERRE Romain (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3750	1500	500	3750
QUEFFELEC Anthony (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3750	1500	500	3750
REYNAUD Eric (Lyon bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent motocycliste	7500	3750	1000	7500
RIFFAUT Soizic (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3750	1500	500	3750
ROS Jean-Pierre (Lyon bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	7500	3750	1000	7500
ROUX Guillaume (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3750	1500	500	3750
SOULIER Christophe (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent motocycliste	3750	1500	500	3750
TENBOURET Sophie (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Maître-chien anti-stupéfiants	3750	1500	500	3750
TIBLE Norbert (Lyon bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent mobile branche surveillance	7500	3750	1000	7500
TRUCHEUR-RODRIGUEZ Marine (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3750	1500	500	3750
VALLET Maxime (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3750	1500	500	3750
DEL GIUDICE Michel (Lyon garantie), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI, DGDDI Chef bureau de garantie	15000	7500	1500	15000
GIBOWSKI Pierre (Lyon garantie), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d'écritures	3750	1500	500	3750
GIL Isabelle (Lyon garantie), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d'écritures	7500	3750	1000	7500
HUMBERT Gilles (Lyon garantie), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d'écritures	3750	1500	500	3750
NOAILLY Herve (Lyon garantie), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d'écritures	3750	1500	500	3750
ULRICH Thierry (Lyon garantie), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d'écritures	3750	1500	500	3750
BEATRIX Pascal (Lyon ville bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI, DGDDI Chef bureau de douane	15000	7500	1500	15000
BOUTALBI Yacine (Lyon ville bureau), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Chef de la section écritures	15000	7500	1500	15000

CHANEL Pascal (Lyon ville bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3750	1500	500	3750
CHAPUIS Pierre-Marie (Lyon ville bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	7500	3750	1000	7500
DUFOURNET Palma (Lyon ville bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Détaché/Hors Cadre/Dispo./Congé Par.	3750	1500	500	3750
FAUCHE Philippe (Lyon ville bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent vérificateur des marchandises	7500	3750	1000	7500
GUENIAT Philippe (Lyon ville bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	7500	3750	1000	7500
JUNCQUET Nicolas (Lyon ville bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	7500	3750	1000	7500
LAYMAND Eric (Lyon ville bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	7500	3750	1000	7500
LE TOURNEUR DU BREUIL Bertrand (Lyon ville bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3750	1500	500	3750
MENNILLO Ida (Lyon ville bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	7500	3750	1000	7500
NEROT Isabelle (Lyon ville bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	7500	3750	1000	7500
TEYSSIER Franck (Lyon ville bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent vérificateur des marchandises	7500	3750	1000	7500
VINDRY Joel (Lyon ville bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent chargé de travail administratif	7500	3750	1000	7500
VINDRY Marie-Beatrice (Lyon ville bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent chargé de travail administratif	7500	3750	1000	7500
AUDIGIER Martine (Privas viti ci), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	7500	3750	1000	7500
BONNET Dominique (Privas viti ci), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3750	1500	500	3750
LAFORGUE Thierry (Privas viti ci), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	7500	3750	1000	7500
LAGRANGE Frederic (Privas viti ci), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Adjoint chef bureau de douane	7500	3750	1000	7500
LAURENT Sandrine (Privas viti ci), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3750	1500	500	3750
LE MOING Christine (Privas viti ci), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	7500	3750	1000	7500
MOUNIER Didier (Privas viti ci), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Chef bureau de douane	7500	3750	1000	7500
SAUREL Marlene (Privas viti ci), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent chargé de travail administratif	3750	1500	500	3750
ZEGZULA Thierry (Privas viti ci), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3750	1500	500	3750

BAN YAMMOUH Chaib (Romans bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3750	1500	500	3750
BARNES Benjamin (Romans bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Chef d'équipe	7500	3750	1000	7500
CHAIBRIANT Bruno (Romans bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Adj.Chef Serv.Douan.Surv.20-35agents	7500	3750	1000	7500
CUNEY Romain (Romans bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3750	1500	500	3750
DEBREUVE Alexis (Romans bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Maître-chien anti-stupéfiants	3750	1500	500	3750
DELAVAUX Christophe (Romans bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	7500	3750	1000	7500
FLEURY Jerome (Romans bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3750	1500	500	3750
FONTAN Jean-Gabriel (Romans bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	7500	3750	1000	7500
GILLES Christophe (Romans bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3750	1500	500	3750
GRENGUET Maud (Romans bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3750	1500	500	3750
GRIMONPONT Celia (Romans bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	7500	3750	1000	7500
GUARNIERI Laurence (Romans bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3750	1500	500	3750
GUICHARD Franck (Romans bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3750	1500	500	3750
KALINA Janusz (Romans bsi), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Chef Serv.Douan.Surv.unité 20-35agents	15000	7500	1500	15000
LABARRIERE Anne (Romans bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3750	1500	500	3750
LAIZEAU Martine (Romans bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Détaché/Hors Cadre/Dispo./Congé Par.	3750	1500	500	3750
LOVET DURBET Sebastien (Romans bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Adj.Chef Serv.Douan.Surv.20-35agents	7500	3750	1000	7500
MONIER Raphael (Romans bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3750	1500	500	3750
NERI Fabrice (Romans bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	7500	3750	1000	7500
PALIER Jean-Paul (Romans bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3750	1500	500	3750

PINAT Florian (Romans bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3750	1500	500	3750
SIMEON Karine (Romans bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3750	1500	500	3750
SIMEON Romain (Romans bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	7500	3750	1000	7500
WEISS Julien (Romans bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3750	1500	500	3750
ALEXIS Emilie (Saint Etienne bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3750	1500	500	3750
ANNOVAZZI Bertrand (Saint Etienne bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	7500	3750	1000	7500
ARNOUD Bertrand (Saint Etienne bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3750	1500	500	3750
BAYLE Sophie (Saint Etienne bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	7500	3750	1000	7500
BENOIT Françoise (Saint Etienne bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Maître-chien anti-stupéfiants	7500	3750	1000	7500
BOISSIER Angelique (Saint Etienne bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3750	1500	500	3750
CHALENCON Raphael (Saint Etienne bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	7500	3750	1000	7500
COGNE Patrice (Saint Etienne bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3750	1500	500	3750
CREPET Frederic (Saint Etienne bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	7500	3750	1000	7500
DEPOMMIER Bruno (Saint Etienne bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	7500	3750	1000	7500
DEVOLDER Wilhem (Saint Etienne bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3750	1500	500	3750
DUFFOUR Stephane (Saint Etienne bsi), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Chef Serv.Douan.Surv.unité 20-35agents	15000	7500	1500	15000
FRISON Vincent (Saint Etienne bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	7500	3750	1000	7500
GALBOIS Anthony (Saint Etienne bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3750	1500	500	3750
HAAN Florine (Saint Etienne bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3750	1500	500	3750
HADJ CHAIB Akli (Saint Etienne bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3750	1500	500	3750
HOUDRE Marion (Saint Etienne bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	7500	3750	1000	7500

HUMBERT Lionel (Saint Etienne bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3750	1500	500	3750
KHAMMAR Adam (Saint Etienne bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3750	1500	500	3750
KLEIN Lionel (Saint Etienne bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3750	1500	500	3750
KRUPA Jacques (Saint Etienne bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent mobile branche surveillance	7500	3750	1000	7500
LACOMME Agnes (Saint Etienne bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent mobile branche surveillance	3750	1500	500	3750
MATUZESKY Claude (Saint Etienne bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3750	1500	500	3750
MULLER Jane-Alexandra (Saint Etienne bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	7500	3750	1000	7500
PAULET Serge (Saint Etienne bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	7500	3750	1000	7500
PAYS Valery (Saint Etienne bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Adj.Chef Serv.Douan.Surv.20-35agents	7500	3750	1000	7500
PICHOT Ludovic (Saint Etienne bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Adj.Chef Serv.Douan.Surv.20-35agents	7500	3750	1000	7500
POYET Lionnel (Saint Etienne bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3750	1500	500	3750
RAULT Fabienne (Saint Etienne bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	7500	3750	1000	7500
ROCHIS Magali (Saint Etienne bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	7500	3750	1000	7500
SERRANO Jean-Louis (Saint Etienne bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent mobile branche surveillance	7500	3750	1000	7500
SERVE Francois (Saint Etienne bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	7500	3750	1000	7500
SIBILLE Jean-Christophe (Saint Etienne bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	7500	3750	1000	7500
SIBILLE Jean-Michel (Saint Etienne bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3750	1500	500	3750
SOULIER Christophe (Saint Etienne bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	7500	3750	1000	7500
THEVENIN Frederic (Saint Etienne bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent mobile branche surveillance	3750	1500	500	3750

BECKER Verguine (St Etienne bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3750	1500	500	3750
BONEZIA Luc (St Etienne bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI, DGDDI Chef bureau de douane	15000	7500	1500	15000
CHALANCON Christele (St Etienne bureau), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Adjoint chef bureau de douane	15000	7500	1500	15000
CICILIEN Christine (St Etienne bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	7500	3750	1000	7500
DELENTE Olivier (St Etienne bureau), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3750	1500	500	3750
DOMENACH Benoit (St Etienne bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	7500	3750	1000	7500
DUMARTY Anne-Laure (St Etienne bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	7500	3750	1000	7500
DUMARTY Bertrand (St Etienne bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	7500	3750	1000	7500
GAY Sylvie (St Etienne bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	7500	3750	1000	7500
LACHAUX Mireille (St Etienne bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	7500	3750	1000	7500
MEDUS Martine (St Etienne bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	7500	3750	1000	7500
MOUNIER Laurent (St Etienne bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3750	1500	500	3750
PELLETIER Helene (St Etienne bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	7500	3750	1000	7500
PETRUCCI Agnes (St Etienne bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	7500	3750	1000	7500
ROUX Brigitte (St Etienne bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3750	1500	500	3750
SABIDO Laurent (St Etienne bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	7500	3750	1000	7500
AUCLERC-YVARS Laurence (Tain I hermitage viti ci), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3750	1500	500	3750
BATTO Brigitte (Tain I hermitage viti ci), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent mobile branche AG-OP/CO	3750	1500	500	3750
BOYER Brigitte (Tain I hermitage viti ci), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3750	1500	500	3750
DOUSSELAERE Isabelle (Tain I hermitage viti ci), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	7500	3750	1000	7500
MATTHYS Cathy (Tain I hermitage viti ci), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3750	1500	500	3750

PALIER Laurence (Tain l hermitage viti ci), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	7500	3750	1000	7500
ANTHOUARD Philippe (Valence bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3750	1500	500	3750
BOURGES Daniel (Valence bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	7500	3750	1000	7500
CADET Marie-Jose (Valence bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3750	1500	500	3750
CHARTIER Clement (Valence bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	7500	3750	1000	7500
CRINON Dominique (Valence bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent vérificateur des marchandises	7500	3750	1000	7500
FOURET Julien (Valence bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	7500	3750	1000	7500
GANTIEZ Laurence (Valence bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	15000	7500	1500	15000
GELIFIER Isabelle (Valence bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3750	1500	500	3750
GIBERT Laurent (Valence bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	7500	3750	1000	7500
GUENEAU Anne (Valence bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	15000	7500	1500	15000
LAMBERT Pauline (Valence bureau), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3750	1500	500	3750
MASOUYE Olivier (Valence bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	7500	3750	1000	7500
PIGNON Jean-Louis (Valence bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	7500	3750	1000	7500
RULLIER Cedric (Valence bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	7500	3750	1000	7500
SAUREL Patrice (Valence bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 1ERE CL DGDDI, DGDDI Chef bureau de douane	15000	7500	1500	15000
THOMAS David (Valence bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	7500	3750	1000	7500
VU Christiane (Valence bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	7500	3750	1000	7500
CHAMARD Ariane (Valence div.), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI, DGDDI Adjoint chef divisionnaire	15000	7500	1500	15000
LEUTARD Pierre (Valence div.), INSPECTEUR PRINCIPAL 1ERE CL DGDDI, DGDDI Adjoint chef divisionnaire	15000	7500	1500	15000
TRAINA Sylvain (Valence div.), DIRECTEUR DES SERVICES DOUANIERS 2ECL, DGDDI Chef division territoriale	15000	7500	1500	15000
ALLIER Patrice (Valence viti ci), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	7500	3750	1000	7500

BRUNO Martine (Valence viti ci), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3750	1500	500	3750
BRUYERE Philippe (Valence viti ci), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	7500	3750	1000	7500
DONADIEU Dominique (Valence viti ci), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3750	1500	500	3750
GANTIEZ Marc (Valence viti ci), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	7500	3750	1000	7500
PESTRE Frederique (Valence viti ci), INSPECTEUR REGIONAL DE 1ERE CL DGDDI, DGDDI Chef service de viticulture	15000	7500	1500	15000
PEYRE CHAIBRIANT Alexandra (Valence viti ci), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	7500	3750	1000	7500
REYNAUD Alain (Valence viti ci), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3750	1500	500	3750
STEUUX Corinne (Valence viti ci), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	7500	3750	1000	7500
TARRISSE Benoit (Valence viti ci), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI, DGDDI Adjoint au chef de bureau	15000	7500	1500	15000
BACONNET Agnes (Villefranche viti ci), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	7500	3750	1000	7500
CHAPRON Jean-Michel (Villefranche viti ci), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	7500	3750	1000	7500
DE MATTEIS Olivier (Villefranche viti ci), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent chargé de travail administratif	7500	3750	1000	7500
DE SOUSA Sylvie (Villefranche viti ci), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3750	1500	500	3750
FREYDIER Laetitia (Villefranche viti ci), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	7500	3750	1000	7500
GRZESKIEWICZ Laurence (Villefranche viti ci), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	7500	3750	1000	7500
JOVELIN William (Villefranche viti ci), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	7500	3750	1000	7500
MORAIS Sylvie (Villefranche viti ci), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	7500	3750	1000	7500
NAULET Stephane (Villefranche viti ci), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3750	1500	500	3750
NICOLAS Marie (Villefranche viti ci), Contractuel DGDDI Non titulaires (ex auxil.), DGDDI Agent travail d"écritures	3750	1500	500	3750
PARISIS Pascale (Villefranche viti ci), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	7500	3750	1000	7500
TOURNIQUET Didier (Villefranche viti ci), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	15000	7500	1500	15000

VIGNON Jocelyne (Villefranche viti ci), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3750	1500	500	3750
VILLARDIER Laura (Villefranche viti ci), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	7500	3750	1000	7500

Annexe IV à la décision n° 2017/1 du 29 sept. 2017 du directeur régional *REGARD Pascal*

Liste des agents des douanes recevant délégation de signature

En délit douanier : transaction « 420 D », « 420 », « 421 »

Montant de l'amende : *Montant de l'amende n'excède pas*

Montant droits et taxes : *Montant des droits et taxes compromis n'excède pas*

Valeur des marchandises : *Montant de la valeur des marchandises de fraude n'excède pas*

Nom/prénom (Résidence), Grade et fonction	Montant de l'amende	Montant droits et taxes	Valeur des marchandises
BARBE Brice (L Isle d Abeau bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent travail d'écritures	3000	10000	15000
BERGE Gerard (L Isle d Abeau bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 1ERE CL DGDDI, DGDDI Chef bureau de douane	10000	25000	30000
BOFFA Nathalie (L Isle d Abeau bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d'écritures	3000	10000	15000
BONNARD Helene (L Isle d Abeau bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI, DGDDI Adjoint chef bureau de douane	5000	15000	25000
BRULURUT Francois (L Isle d Abeau bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d'écritures	1500	2000	7500
CHENET Myriam (L Isle d Abeau bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d'écritures	3000	10000	15000
CHOLLET Lydie (L Isle d Abeau bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d'écritures	3000	10000	15000
CONSEIL Brice (L Isle d Abeau bureau), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Agent travail d'écritures	5000	15000	25000
DELACROIX Nadine (L Isle d Abeau bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent travail d'écritures	3000	10000	15000
DIMIER Sylvain (L Isle d Abeau bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent travail d'écritures	3000	10000	15000
DUMOULIN Christine (L Isle d Abeau bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d'écritures	3000	10000	15000
DURUAL Daniel (L Isle d Abeau bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d'écritures	1500	2000	7500
FELIX Stephanie (L Isle d Abeau bureau), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Agent travail d'écritures	5000	15000	25000
FERNANDEZ Alain (L Isle d Abeau bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI, DGDDI Adjoint chef bureau de douane	5000	15000	25000
FRACHET Nicolas (L Isle d Abeau bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d'écritures	1500	2000	7500
GARCIA Chantal (L Isle d Abeau bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d'écritures	1500	2000	7500
GROSFILLEY Laetitia (L Isle d Abeau bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d'écritures	3000	10000	15000
GUERIN Natalia (L Isle d Abeau bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d'écritures	3000	10000	15000

HELARY Arnaud (L Isle d Abeau bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d''écritures	3000	10000	15000
JOUIN Celine (L Isle d Abeau bureau), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Agent travail d''écritures	5000	15000	25000
LANFREY Jacky (L Isle d Abeau bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d''écritures	1500	2000	7500
LEMAIRE Jean-Michel (L Isle d Abeau bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d''écritures	1500	2000	7500
MACHET Pascal (L Isle d Abeau bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d''écritures	3000	10000	15000
MALLET Francine (L Isle d Abeau bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d''écritures	1500	2000	7500
MALLET Sylvie (L Isle d Abeau bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d''écritures	3000	10000	15000
MORENT David (L Isle d Abeau bureau), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Agent travail d''écritures	5000	15000	25000
NADRCIC Madeleine (L Isle d Abeau bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d''écritures	3000	10000	15000
ORIOLE Franck (L Isle d Abeau bureau), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Agent travail d''écritures	5000	15000	25000
PEREZ Claudine (L Isle d Abeau bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d''écritures	3000	10000	15000
PEREZ Thierry (L Isle d Abeau bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d''écritures	3000	10000	15000
POURADIER-DUTEIL Catherine (L Isle d Abeau bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d''écritures	3000	10000	15000
POYMIRO Stephanie (L Isle d Abeau bureau), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Agent travail d''écritures	5000	15000	25000
PREBOST Emmanuel (L Isle d Abeau bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent travail d''écritures	3000	10000	15000
PUTZ Roger (L Isle d Abeau bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d''écritures	3000	10000	15000
REY Anne (L Isle d Abeau bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d''écritures	3000	10000	15000
SIKORA Dominique (L Isle d Abeau bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d''écritures	1500	2000	7500
SOUBEYRAND Solenne (L Isle d Abeau bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent travail d''écritures	3000	10000	15000
THEVENON Jean-Francois (L Isle d Abeau bureau), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Agent travail d''écritures	5000	15000	25000
FERROUD Marjolaine (Lyon CROC), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent Cellule Renseig.Orient.Ctrle	1500	2000	7500
TANTON Marianne (Lyon CROC), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent Cellule Renseig.Orient.Ctrle	3000	10000	15000
HUMMEL Brice (Lyon PAE), DIRECTEUR DES SERVICES DOUANIERS 1ERE CL,	15000	50000	60000
CORDANI Laetitia (Lyon POC), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent poursuivant	3000	10000	15000
CUGNETTI David (Lyon POC), DIRECTEUR DES SERVICES DOUANIERS 1ERE CL, DGDDI Chef Pôle Orientation des Contrôles	15000	50000	60000

EMONARD Jeremy (Lyon POC), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent chargé de travail administratif	3000	10000	15000
FROMENT Joelle (Lyon POC), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent chargé de travail administratif	3000	10000	15000
KOUBI Alain (Lyon POC), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI, DGDDI Agent poursuivant	5000	15000	25000
SOLETTI Florence (Lyon POC), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI, DGDDI Agent poursuivant	5000	15000	25000
ABED Brahim (Lyon SRE), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Enquêteur	5000	15000	25000
BOMPARD Philippe (Lyon SRE), INSPECTEUR PRINCIPAL 1ERE CL DGDDI, DGDDI Chef Service Régional d'Enquêtes	10000	25000	30000
BRUNEL Guillaume (Lyon SRE), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Enquêteur	5000	15000	25000
CAZZANIGA Adelio (Lyon SRE), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI, DGDDI Adjoint	5000	15000	25000
DE LARQUIER Paul (Lyon SRE), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Enquêteur	5000	15000	25000
DECROLY Louis (Lyon SRE), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Enquêteur	5000	15000	25000
GACHET Norbert (Lyon SRE), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI, DGDDI Enquêteur	5000	15000	25000
LE GOULIAS Yannick (Lyon SRE), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Enquêteur	3000	10000	15000
MADROLLES Frederic (Lyon SRE), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Enquêteur	5000	15000	25000
PERFETTI Jean-Francois (Lyon SRE), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI, DGDDI Enquêteur	5000	15000	25000
PETIT Laurent (Lyon SRE), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI, DGDDI Enquêteur	5000	15000	25000
RIVIERE Yan (Lyon SRE), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Enquêteur	3000	10000	15000
ALAIN Brigitte (Lyon St Exupery bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d'écritures	1500	2000	7500
ALARCON Odile (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d'écritures	3000	10000	15000
ANCIAN Pascale (Lyon St Exupery bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d'écritures	1500	2000	7500
ANGELI Aurelie (L Isle d Abeau bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent travail d'écritures	3000	10000	15000
AUBERT Philippe (L Isle d Abeau bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d'écritures	3000	10000	15000
BALLESTER Magali (L Isle d Abeau bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d'écritures	3000	10000	15000
ARANDA Sergios (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d'écritures	3000	10000	15000
AUGUSTO Natalia (Lyon St Exupery bureau), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Agent travail d'écritures	5000	15000	25000
BELLEPEAU Stephane (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Cibleur	3000	10000	15000

BERGE Marie-Claude (Lyon St Exupery bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 1ERE CL DGDDI, DGDDI Adjoint chef bureau de douane	10000	25000	30000
BERTHON Jean-Philippe (Lyon St Exupery bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1500	2000	7500
BEURET Elyane (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000
BIGEON Francois (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000
BONEZIA Agnes (Lyon St Exupery bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1500	2000	7500
BOUCHARDY Eric (Lyon St Exupery bureau), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	5000	15000	25000
BOURNEZ Pascal (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000
BOURREL Marie-Pierre (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000
BOUYSSIERE Jean (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000
BRAUD Christine (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000
BUISSON MATHIOLAT Christian (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000
BUSIN Laurent (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000
DE LASA Odile (Lyon St Exupery bureau), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1500	2000	7500
DOEUVRE Jean-Francois (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000
DUFOUR Ghyslaine (Lyon St Exupery bureau), Contractuel DGDDI Non titulaires (ex auxil.), DGDDI Agent travail d"écritures	1500	2000	7500
DUMONT Marie-Claude (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000
DUVERNAY Marie-Anne (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000
FILLON Jean-Louis (Lyon St Exupery bureau), CHEF SERV COMPTABLE DGDDI 1ERE CATEGORIE, DGDDI Chef bureau de douane	10000	25000	30000
FORESTIER Denis (Lyon St Exupery bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI, DGDDI Adjoint chef bureau de douane	10000	25000	30000
FORTUNE Annie (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000
FRACHISSE Nicolas (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000
GALLON Elena (Lyon St Exupery bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1500	2000	7500
GIRARD CHAUDOT Marie-Christine (Lyon St Exupery bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1500	2000	7500

GUILIER Yves (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000
HAAS Marie (Lyon St Exupery bureau), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	5000	15000	25000
JARACZEWSKI Sandrine (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000
JOURDAIN Nicolas (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000
JOUVENCEAU Christelle (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000
LABRUYERE Sylvie (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000
LEONI Sandra (Lyon St Exupery bureau), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	5000	15000	25000
MARY Marc (Lyon St Exupery bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1500	2000	7500
MARY Pascale (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000
MILLET Christine (Lyon St Exupery bureau), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	5000	15000	25000
MONNEREAU Pascaline (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000
MORENO Bernadette (Lyon St Exupery bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1500	2000	7500
MUIC Martine (Lyon St Exupery bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1500	2000	7500
MUSCAT Chantal (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1500	2000	7500
MUSCAT Jean-Yves (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Cibleur	3000	10000	15000
NARAYANIN Sabrina (Lyon St Exupery bureau), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	5000	15000	25000
NIVELON Remi (Lyon St Exupery bureau), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	5000	15000	25000
PAILHES Roselyne (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent vérificateur des marchandises	3000	10000	15000
PARET Antoine (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000
PELLETIER Valerie (Lyon St Exupery bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	5000	15000	25000
PEREZ Christelle (Lyon St Exupery bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1500	2000	7500
PONTVIANNE Michel (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000
QUINTANILLA Sylviane (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000
RANCHIN Florence (Lyon St Exupery bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI, DGDDI Chef de service visite	5000	15000	25000
RAULT Myriam (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000

REGNIER Luc (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000
RIESCO Thierry (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000
ROQUES Myriam (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000
SAINT PIERRE Nathalie (Lyon St Exupery bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1500	2000	7500
SCHAMM Julie (Lyon St Exupery bureau), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	5000	15000	25000
TANTOT Robert (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000
TOUZET Jocelyne (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000
ZAWADZINSKI Christine (Lyon St Exupery bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1500	2000	7500
ALBIGET Isabelle (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	2000	7500
AMAT Michel (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3000	10000	15000
ATTARD Nathalie (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	2000	7500
AUGEREAU Didier (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3000	10000	15000
BARRAT Celine (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	2000	7500
BOFFA Laurent (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent contrôle des voyageurs	1500	2000	7500
BOITON Françoise (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	2000	7500
BOURGON Celine (Lyon aero bse), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI, DGDDI Chef Serv.Douan.Surv.unité 36-49agents	10000	25000	30000
BOUTHORS Bernard (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3000	10000	15000
BOUTHORS Magali (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	2000	7500
BRANCHADELL Corinne (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Cibleur	5000	15000	25000
BRIOT Christine (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	2000	7500
BURATO Catherine (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Cibleur	5000	15000	25000
CHAMBAS Guylene (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent contrôle des voyageurs	1500	2000	7500
CHARY Franck (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3000	10000	15000
CHAVANAUD Andre (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	2000	7500

DELAIGUE Emmanuel (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Chef d'équipe	5000	15000	25000
DEPLANCKE Sylvie (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	2000	7500
DHALLUIN Emmanuel (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3000	10000	15000
DOS SANTOS GARCIA DEPINA Idaliciano (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	2000	7500
DURANTON Gilles (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3000	10000	15000
GRAS Xavier (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	2000	7500
GREBOT Lionel (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3000	10000	15000
GRIG Pierre (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	5000	15000	25000
GRIMAN Patrick (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	2000	7500
HAMELIN Gerard (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3000	10000	15000
IMBERT Viviane (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Secrétaire	1500	2000	7500
IZQUIERDO Alex (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	2000	7500
KERVADEC Aline (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3000	10000	15000
LEPRIVEY Christine (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	2000	7500
LONGERE Denis (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	2000	7500
MALERBA Jean-Francois (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3000	10000	15000
MAZZERI Marie-France (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3000	10000	15000
MESKINE Mama (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3000	10000	15000
MICHEL Jean-Baptiste (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	2000	7500
MONTMARTIN Joel (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	2000	7500
MORANCE Christine (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent contrôle des voyageurs	1500	2000	7500
MORPAIN Arnaud (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	2000	7500
OHNENSTETTER Serge (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	2000	7500
ORLANDINI Evelyne (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent contrôle des voyageurs	1500	2000	7500
PENEL Thierry (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	2000	7500

PINEAU Gregory (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3000	10000	15000
PLANARD Thierry (Lyon aero bse), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Adj.Chef Serv.Douan.Surv.36-49agents	5000	15000	25000
RAGALD Sullivan (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	2000	7500
ROCHON-DUMOLARD Emmanuelle (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3000	10000	15000
SCHLICK Catherine (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent contrôle des voyageurs	1500	2000	7500
VALENTE David (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Adj.Chef Serv.Douan.Surv.50ou+agents	5000	15000	25000
VANDERHEYDEN Sylvain (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Chef d"équipe	3000	10000	15000
VECCHIOLLA Leonardo (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Chef d"équipe	5000	15000	25000
JAFFRY Pascal (Lyon aero div.), INSPECTEUR PRINCIPAL 1ERE CL DGDDI, DGDDI Adjoint chef divisionnaire	15000	50000	60000
LE PANSE Frederic (Lyon aero div.), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI, DGDDI Rédacteur	15000	50000	60000
TAILLANDIER David (Lyon aero div.), DIRECTEUR DES SERVICES DOUANIERS 2ECL, DGDDI Chef division territoriale	15000	50000	60000
ATTARD Laurent (Lyon bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Maître-chien anti-stupéfiants	3000	10000	15000
AUGIER Gilles (Lyon bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3000	10000	15000
AVOUAC Rodolphe (Lyon bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent motocycliste	3000	10000	15000
BASLE Damien (Lyon bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Maître-chien anti-stupéfiants	3000	10000	15000
BEAUDU Karen (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	2000	7500
BERTHOUD Nicolas (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent motocycliste	1500	2000	7500
BESSON Nicolas (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	2000	7500
BILLOT Gael (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Maître-chien anti-stupéfiants	1500	2000	7500
BISSON HAMELIN Françoise (Lyon bsi), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI, DGDDI Chef Serv.Douan.Surv.unité 36-49agents	10000	25000	30000
BONETTI Franck (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	2000	7500
BRUNEEL Fabrice (Lyon bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	5000	15000	25000
CABON Fabrice (Lyon bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent mobile branche surveillance	3000	10000	15000
CARNELL Anne-Claire (Lyon bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3000	10000	15000
CHAVANAUD Sylvie (Lyon bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3000	10000	15000

CHAVAROT Pierre (Lyon bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Chef d'équipe	3000	10000	15000
CLOGIER Jerome (Lyon bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent motocycliste	5000	15000	25000
DEVAUX Maxime (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	2000	7500
DIMPRE Mathieu (Lyon bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3000	10000	15000
EGUIENTA Johan (Lyon bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3000	10000	15000
ELSENHORN Didier (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Maître-chien anti-stupéfiants	1500	2000	7500
FILIPPINI Carole (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	2000	7500
GARCIA Frederic (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent motocycliste	1500	2000	7500
GARCON Damien (Lyon bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	5000	15000	25000
JACOUD Paul (Lyon bsi), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Adj.Chef Serv.Douan.Surv.36-49agents	10000	25000	30000
KRIEGER Bertrand (Lyon bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3000	10000	15000
LAUPER Sebastien (Lyon bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	5000	15000	25000
LECOQ Christophe (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	2000	7500
LORCERIE Didier (Lyon bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	5000	15000	25000
LOREAU Benjamin (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	2000	7500
MANTEL Vivien (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent motocycliste	1500	2000	7500
MAZZOLINI Philippe (Lyon bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Adj.Chef Serv.Douan.Surv.36-49agents	5000	15000	25000
MOISAN Christine (Lyon bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Chef d'équipe	3000	10000	15000
MOUSSAOUI Nacer (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	2000	7500
NAUD Amandine (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	2000	7500
PEREZ Bruno (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	2000	7500
PIERRE Romain (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	2000	7500
QUEFFELEC Anthony (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	2000	7500
REYNAUD Eric (Lyon bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent motocycliste	5000	15000	25000
RIFFAUT Soizic (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	2000	7500

ROS Jean-Pierre (Lyon bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	5000	15000	25000
ROUX Guillaume (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	2000	7500
SOULIER Christophe (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent motocycliste	1500	2000	7500
TENBOURET Sophie (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Maître-chien anti-stupéfiants	1500	2000	7500
TIBLE Norbert (Lyon bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent mobile branche surveillance	3000	10000	15000
TRUCHEUR-RODRIGUEZ Marine (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	2000	7500
VALLET Maxime (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	2000	7500
BARBIER Caroline (Lyon energies inter), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent chargé de travail administratif	3000	10000	15000
BEVLACQUA Philippe (Lyon energies inter), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000
CAMPOY Irene (Lyon energies inter), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent chargé de travail administratif	3000	10000	15000
CHABOIS Lilian (Lyon energies inter), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000
COESY Thierry (Lyon energies inter), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000
DARBON Julien (Lyon energies inter), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000
DECROLY Elise (Lyon energies inter), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Adjoint chef bureau de douane	5000	15000	25000
DESPORTES Helene (Lyon energies inter), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000
FAURIEL Marie-Benedicte (Lyon energies inter), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	5000	15000	25000
FERREUX Gilles (Lyon energies inter), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000
GALAITIS BURNOUF Emmanuelle (Lyon energies inter), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000
GIBASZEK Elisabeth (Lyon energies inter), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000
GIRAUD Christelle (Lyon energies inter), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000
GRANGERAC Laurent (Lyon energies inter), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent chargé de travail administratif	3000	10000	15000
GUILHOT Carole (Lyon energies inter), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1500	2000	7500
GUINET Chantal (Lyon energies inter), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000
JEAN Christine (Lyon energies inter), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000
MALLET CAILLON Patricia (Lyon energies inter), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000

PERETTI Serge (Lyon energies inter), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent mobile branche AG-OP/CO	1500	2000	7500
PRADIER Thierry (Lyon energies inter), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Agent mobile branche AG-OP/CO	5000	15000	25000
SEVENNEC Jean-Michel (Lyon energies inter), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000
THIBERT Anne-Marie (Lyon energies inter), INSPECTEUR PRINCIPAL 1ERE CL DGDDI, DGDDI Chef bureau de douane	10000	25000	30000
DEL GIUDICE Michel (Lyon garantie), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI, DGDDI Chef bureau de garantie	5000	15000	25000
GIBOWSKI Pierre (Lyon garantie), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1500	2000	7500
GIL Isabelle (Lyon garantie), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000
HUMBERT Gilles (Lyon garantie), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1500	2000	7500
NOAILLY Herve (Lyon garantie), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1500	2000	7500
ULRICH Thierry (Lyon garantie), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1500	2000	7500
BEATRIX Pascal (Lyon ville bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI, DGDDI Chef bureau de douane	10000	25000	30000
BOUTALBI Yacine (Lyon ville bureau), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Chef de la section écritures	5000	15000	25000
CHANEL Pascal (Lyon ville bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1500	2000	7500
CHAPUIS Pierre-Marie (Lyon ville bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000
DUFURNET Palma (Lyon ville bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Détaché/Hors Cadre/Dispo./Congé Par.	1500	2000	7500
FAUCHE Philippe (Lyon ville bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent vérificateur des marchandises	3000	10000	15000
GUENIAT Philippe (Lyon ville bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000
JUNCQUET Nicolas (Lyon ville bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000
LAYMAND Eric (Lyon ville bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000
LE TOURNEUR DU BREUIL Bertrand (Lyon ville bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1500	2000	7500
MENNILLO Ida (Lyon ville bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000
NEROT Isabelle (Lyon ville bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000
TEYSSIER Franck (Lyon ville bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent vérificateur des marchandises	3000	10000	15000
VINDRY Joel (Lyon ville bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent chargé de travail administratif	3000	10000	15000

VINDRY Marie-Beatrice (Lyon ville bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent chargé de travail administratif	3000	10000	15000
BAN YAMMOUH Chaib (Romans bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	2000	7500
BARNES Benjamin (Romans bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Chef d'équipe	3000	10000	15000
CHAIBRIANT Bruno (Romans bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Adj.Chef Serv.Douan.Surv.20-35agents	5000	15000	25000
CUNEY Romain (Romans bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	2000	7500
DEBREUVE Alexis (Romans bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Maître-chien anti-stupéfiants	1500	2000	7500
DELAVAUX Christophe (Romans bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3000	10000	15000
FLEURY Jerome (Romans bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	2000	7500
FONTAN Jean-Gabriel (Romans bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3000	10000	15000
GILLES Christophe (Romans bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	2000	7500
GRENGUET Maud (Romans bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	2000	7500
GRIMONPONT Celia (Romans bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3000	10000	15000
GUARNIERI Laurence (Romans bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	2000	7500
GUICHARD Franck (Romans bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	2000	7500
KALINA Janusz (Romans bsi), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Chef Serv.Douan.Surv.unité 20-35agents	10000	25000	30000
LABARRIERE Anne (Romans bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	2000	7500
LAIZEAU Martine (Romans bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Détaché/Hors Cadre/Dispo./Congé Par.	1500	2000	7500
LOVET DURBET Sebastien (Romans bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Adj.Chef Serv.Douan.Surv.20-35agents	5000	15000	25000
MONIER Raphael (Romans bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	2000	7500
NERI Fabrice (Romans bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3000	10000	15000
PALIER Jean-Paul (Romans bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	2000	7500
PINAT Florian (Romans bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	2000	7500
SIMEON Karine (Romans bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	2000	7500
SIMEON Romain (Romans bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3000	10000	15000
WEISS Julien (Romans bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	2000	7500

ALEXIS Emilie (Saint Etienne bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	2000	7500
ANNOVAZZI Bertrand (Saint Etienne bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3000	10000	15000
ARNOUD Bertrand (Saint Etienne bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	2000	7500
BAYLE Sophie (Saint Etienne bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3000	10000	15000
BENOIT Françoise (Saint Etienne bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Maître-chien anti-stupéfiants	3000	10000	15000
BOISSIER Angelique (Saint Etienne bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	2000	7500
CHALENCON Raphael (Saint Etienne bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3000	10000	15000
COGNE Patrice (Saint Etienne bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	2000	7500
CREPET Frederic (Saint Etienne bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3000	10000	15000
DEPOMMIER Bruno (Saint Etienne bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3000	10000	15000
DEVOLDER Wilhem (Saint Etienne bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	2000	7500
DUFFOUR Stephane (Saint Etienne bsi), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Chef Serv.Douan.Surv.unité 20-35agents	10000	25000	30000
FRISON Vincent (Saint Etienne bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3000	10000	15000
GALBOIS Anthony (Saint Etienne bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	2000	7500
HAAN Florine (Saint Etienne bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	2000	7500
HADJ CHAIB Akli (Saint Etienne bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	2000	7500
HOUDRE Marion (Saint Etienne bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3000	10000	15000
HUMBERT Lionel (Saint Etienne bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	2000	7500
KHAMMAR Adam (Saint Etienne bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	2000	7500
KLEIN Lionel (Saint Etienne bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	2000	7500
KRUPA Jacques (Saint Etienne bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent mobile branche surveillance	3000	10000	15000
LACOMME Agnes (Saint Etienne bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent mobile branche surveillance	1500	2000	7500
MATUZESKY Claude (Saint Etienne bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	2000	7500
MULLER Jane-Alexandra (Saint Etienne bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3000	10000	15000
PAULET Serge (Saint Etienne bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3000	10000	15000

PAYS Valery (Saint Etienne bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Adj.Chef Serv.Douan.Surv.20-35agents	5000	15000	25000
PICHOT Ludovic (Saint Etienne bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Adj.Chef Serv.Douan.Surv.20-35agents	5000	15000	25000
POYET Lionnel (Saint Etienne bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	2000	7500
RAULT Fabienne (Saint Etienne bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3000	10000	15000
ROCHIS Magali (Saint Etienne bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3000	10000	15000
SERRANO Jean-Louis (Saint Etienne bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent mobile branche surveillance	3000	10000	15000
SERVE Francois (Saint Etienne bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3000	10000	15000
SIBILLE Jean-Christophe (Saint Etienne bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3000	10000	15000
SIBILLE Jean-Michel (Saint Etienne bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	2000	7500
SOULIER Christophe (Saint Etienne bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	5000	15000	25000
THEVENIN Frederic (Saint Etienne bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent mobile branche surveillance	1500	2000	7500
BECKER Verguine (St Etienne bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1500	2000	7500
BONEZIA Luc (St Etienne bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI, DGDDI Chef bureau de douane	5000	15000	25000
CHALANCON Christele (St Etienne bureau), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Adjoint chef bureau de douane	5000	15000	25000
CICILIEN Christine (St Etienne bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000
DELENTE Olivier (St Etienne bureau), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1500	2000	7500
DOMENACH Benoit (St Etienne bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000
DUMARTY Anne-Laure (St Etienne bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000
DUMARTY Bertrand (St Etienne bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000
GAY Sylvie (St Etienne bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000
LACHAUX Mireille (St Etienne bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000
MEDUS Martine (St Etienne bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000
MOUNIER Laurent (St Etienne bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1500	2000	7500
PELLETIER Helene (St Etienne bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000
PETRUCCI Agnes (St Etienne bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000

ROUX Brigitte (St Etienne bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1500	2000	7500
SABIDO Laurent (St Etienne bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000
CHAMARD Ariane (Valence div.), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI, DGDDI Adjoint chef divisionnaire	5000	15000	25000
LEUTARD Pierre (Valence div.), INSPECTEUR PRINCIPAL 1ERE CL DGDDI, DGDDI Adjoint chef divisionnaire	15000	50000	60000
TRAINA Sylvain (Valence div.), DIRECTEUR DES SERVICES DOUANIERS 2ECL, DGDDI Chef division territoriale	15000	50000	60000

Liste des agents des douanes recevant délégation de signature

En contravention douanière : transaction « 420 D », « 420 », « 421 »Montant de l'amende : *Montant de l'amende n'excède pas*Montant droits et taxes : *Montant des droits et taxes compromis n'excède pas*Valeur des marchandises : *Montant de la valeur des marchandises de fraude n'excède pas*

Nom/prénom (Résidence), Grade et fonction	Montant de l'amende	Montant droits et taxes	Valeur des marchandises
ANGELI Aurelie (L Isle d Abeau bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent travail d'écritures	3000	10000	15000
AUBERT Philippe (L Isle d Abeau bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d'écritures	3000	10000	15000
BALLESTER Magali (L Isle d Abeau bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d'écritures	3000	10000	15000
BARBE Brice (L Isle d Abeau bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent travail d'écritures	3000	10000	15000
BERGE Gerard (L Isle d Abeau bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 1ERE CL DGDDI, DGDDI Chef bureau de douane	10000	25000	30000
BOFFA Nathalie (L Isle d Abeau bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d'écritures	3000	10000	15000
BONNARD Helene (L Isle d Abeau bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI, DGDDI Adjoint chef bureau de douane	5000	15000	25000
BRULURUT Francois (L Isle d Abeau bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d'écritures	1500	2000	7500
CHENET Myriam (L Isle d Abeau bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d'écritures	3000	10000	15000
CHOLLET Lydie (L Isle d Abeau bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d'écritures	3000	10000	15000
CONSEIL Brice (L Isle d Abeau bureau), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Agent travail d'écritures	5000	15000	25000
DELACROIX Nadine (L Isle d Abeau bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent travail d'écritures	3000	10000	15000
DIMIER Sylvain (L Isle d Abeau bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent travail d'écritures	3000	10000	15000
DUMOULIN Christine (L Isle d Abeau bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d'écritures	3000	10000	15000
DURUAL Daniel (L Isle d Abeau bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d'écritures	1500	2000	7500
FELIX Stephanie (L Isle d Abeau bureau), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Agent travail d'écritures	5000	15000	25000
FERNANDEZ Alain (L Isle d Abeau bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI, DGDDI Adjoint chef bureau de douane	5000	15000	25000
FRACHET Nicolas (L Isle d Abeau bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d'écritures	1500	2000	7500

GARCIA Chantal (L Isle d Abeau bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1500	2000	7500
GROSFILLEY Laetitia (L Isle d Abeau bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000
GUERIN Natalia (L Isle d Abeau bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000
HELARY Arnaud (L Isle d Abeau bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000
JOUIN Celine (L Isle d Abeau bureau), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	5000	15000	25000
LANFREY Jacky (L Isle d Abeau bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1500	2000	7500
LEMAIRE Jean-Michel (L Isle d Abeau bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1500	2000	7500
MACHET Pascal (L Isle d Abeau bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000
MALLET Francine (L Isle d Abeau bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1500	2000	7500
MALLET Sylvie (L Isle d Abeau bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000
MORENT David (L Isle d Abeau bureau), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	5000	15000	25000
NADRCIC Madeleine (L Isle d Abeau bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000
ORIOLE Franck (L Isle d Abeau bureau), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	5000	15000	25000
PEREZ Claudine (L Isle d Abeau bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000
PEREZ Thierry (L Isle d Abeau bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000
POURADIER-DUTEIL Catherine (L Isle d Abeau bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000
POYMIRO Stephanie (L Isle d Abeau bureau), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	5000	15000	25000
PREBOST Emmanuel (L Isle d Abeau bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000
PUTZ Roger (L Isle d Abeau bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000
REY Anne (L Isle d Abeau bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000
SIKORA Dominique (L Isle d Abeau bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1500	2000	7500
SOUBEYRAND Solenne (L Isle d Abeau bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000
THEVENON Jean-Francois (L Isle d Abeau bureau), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	5000	15000	25000

FERROUD Marjolaine (Lyon CROC), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent Cellule Renseig.Orient.Ctrle	1500	2000	7500
TANTON Marianne (Lyon CROC), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent Cellule Renseig.Orient.Ctrle	3000	10000	15000
HUMMEL Brice (Lyon PAE), DIRECTEUR DES SERVICES DOUANIERS 1ERE CL,	15000	50000	60000
CORDANI Laetitia (Lyon POC), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent poursuivant	3000	10000	15000
CUGNETTI David (Lyon POC), DIRECTEUR DES SERVICES DOUANIERS 1ERE CL, DGDDI Chef Pôle Orientation des Contrôles	15000	50000	60000
EMONARD Jeremy (Lyon POC), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent chargé de travail administratif	3000	10000	15000
FROMENT Joelle (Lyon POC), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent chargé de travail administratif	3000	10000	15000
KOUBI Alain (Lyon POC), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI, DGDDI Agent poursuivant	5000	15000	25000
SOLETTI Florence (Lyon POC), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI, DGDDI Agent poursuivant	5000	15000	25000
ABED Brahim (Lyon SRE), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Enquêteur	5000	15000	25000
BOMPARD Philippe (Lyon SRE), INSPECTEUR PRINCIPAL 1ERE CL DGDDI, DGDDI Chef Service Régional d'Enquêtes	10000	25000	30000
BRUNEL Guillaume (Lyon SRE), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Enquêteur	5000	15000	25000
CAZZANIGA Adelio (Lyon SRE), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI, DGDDI Adjoint	5000	15000	25000
DE LARQUIER Paul (Lyon SRE), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Enquêteur	5000	15000	25000
DECROLY Louis (Lyon SRE), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Enquêteur	5000	15000	25000
GACHET Norbert (Lyon SRE), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI, DGDDI Enquêteur	5000	15000	25000
LE GOULIAS Yannick (Lyon SRE), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Enquêteur	3000	10000	15000
MADROLLES Frederic (Lyon SRE), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Enquêteur	5000	15000	25000
PERFETTI Jean-Francois (Lyon SRE), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI, DGDDI Enquêteur	5000	15000	25000
PETIT Laurent (Lyon SRE), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI, DGDDI Enquêteur	5000	15000	25000
RIVIERE Yan (Lyon SRE), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Enquêteur	3000	10000	15000
ALAIN Brigitte (Lyon St Exupery bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d'écritures	1500	2000	7500
ALARCON Odile (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d'écritures	3000	10000	15000
ANCIAN Pascale (Lyon St Exupery bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d'écritures	1500	2000	7500

ARANDA Sergios (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000
AUGUSTO Natalia (Lyon St Exupery bureau), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	5000	15000	25000
BELLEPEAU Stephane (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Cibleur	3000	10000	15000
BERGE Marie-Claude (Lyon St Exupery bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 1ERE CL DGDDI, DGDDI Adjoint chef bureau de douane	10000	25000	30000
BERTHON Jean-Philippe (Lyon St Exupery bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1500	2000	7500
BEURET Elyane (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000
BIGEON Francois (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000
BONEZIA Agnes (Lyon St Exupery bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1500	2000	7500
BOUCHARDY Eric (Lyon St Exupery bureau), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	5000	15000	25000
BOURNEZ Pascal (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000
BOURREL Marie-Pierre (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000
BOUYSSIERE Jean (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000
BRAUD Christine (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000
BUISSON MATHIOLAT Christian (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000
BUSIN Laurent (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000
DE LASA Odile (Lyon St Exupery bureau), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1500	2000	7500
DOEUVRE Jean-Francois (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000
DUFOUR Ghyslaine (Lyon St Exupery bureau), Contractuel DGDDI Non titulaires (ex auxil.), DGDDI Agent travail d"écritures	1500	2000	7500
DUMONT Marie-Claude (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000
DUVERNAY Marie-Anne (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000
FILLON Jean-Louis (Lyon St Exupery bureau), CHEF SERV COMPTABLE DGDDI 1ERE CATEGORIE, DGDDI Chef bureau de douane	10000	25000	30000

FORESTIER Denis (Lyon St Exupery bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI, DGDDI Adjoint chef bureau de douane	10000	25000	30000
FORTUNE Annie (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000
FRACHISSE Nicolas (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000
GALLON Elena (Lyon St Exupery bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1500	2000	7500
GIRARD CHAUDOT Marie-Christine (Lyon St Exupery bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1500	2000	7500
GUILLIER Yves (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000
HAAS Marie (Lyon St Exupery bureau), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	5000	15000	25000
JARACZEWSKI Sandrine (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000
JOURDAIN Nicolas (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000
JOUVENCEAU Christelle (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000
LABRUYERE Sylvie (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000
LEONI Sandra (Lyon St Exupery bureau), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	5000	15000	25000
MARY Marc (Lyon St Exupery bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1500	2000	7500
MARY Pascale (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000
MILLET Christine (Lyon St Exupery bureau), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	5000	15000	25000
MONNEREAU Pascaline (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000
MORENO Bernadette (Lyon St Exupery bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1500	2000	7500
MUIC Martine (Lyon St Exupery bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1500	2000	7500
MUSCAT Chantal (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1500	2000	7500
MUSCAT Jean-Yves (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Cibleur	3000	10000	15000
NARAYANIN Sabrina (Lyon St Exupery bureau), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	5000	15000	25000
NIVELON Remi (Lyon St Exupery bureau), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	5000	15000	25000
PAILHES Roselyne (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent vérificateur des marchandises	3000	10000	15000

PARET Antoine (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000
PELLETIER Valerie (Lyon St Exupery bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	5000	15000	25000
PEREZ Christelle (Lyon St Exupery bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1500	2000	7500
PONTVIANNE Michel (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000
QUINTANILLA Sylviane (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000
RANCHIN Florence (Lyon St Exupery bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI, DGDDI Chef de service visite	5000	15000	25000
RAULT Myriam (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000
REGNIER Luc (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000
RIESCO Thierry (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000
ROQUES Myriam (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000
SAINT PIERRE Nathalie (Lyon St Exupery bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1500	2000	7500
SCHAMM Julie (Lyon St Exupery bureau), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	5000	15000	25000
TANTOT Robert (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000
TOUZET Jocelyne (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000
ZAWADZINSKI Christine (Lyon St Exupery bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1500	2000	7500
ALBIGET Isabelle (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	2000	7500
AMAT Michel (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3000	10000	15000
ATTARD Nathalie (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	2000	7500
AUGEREAU Didier (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3000	10000	15000
BARRAT Celine (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	2000	7500
BOFFA Laurent (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent contrôle des voyageurs	1500	2000	7500
BOITON Françoise (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	2000	7500
BOURGON Celine (Lyon aero bse), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI, DGDDI Chef Serv.Douan.Surv.unité 36-49agents	10000	25000	30000

BOUTHORS Bernard (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3000	10000	15000
BOUTHORS Magali (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	2000	7500
BRANCHADELL Corinne (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Cibleur	5000	15000	25000
BRIOT Christine (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	2000	7500
BURATO Catherine (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Cibleur	5000	15000	25000
CHAMBAS Guylene (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent contrôle des voyageurs	1500	2000	7500
CHARY Franck (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3000	10000	15000
CHAVANAUD Andre (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	2000	7500
DELAIGUE Emmanuel (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Chef d'équipe	5000	15000	25000
DEPLANCKE Sylvie (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	2000	7500
DHALLUIN Emmanuel (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3000	10000	15000
DOS SANTOS GARCIA DEPINA Idaliciano (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	2000	7500
DURANTON Gilles (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3000	10000	15000
GRAS Xavier (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	2000	7500
GREBOT Lionel (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3000	10000	15000
GRIG Pierre (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	5000	15000	25000
GRIMAN Patrick (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	2000	7500
HAMELIN Gerard (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3000	10000	15000
IMBERT Viviane (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Secrétaire	1500	2000	7500
IZQUIERDO Alex (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	2000	7500
KERVADEC Aline (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3000	10000	15000
LEPRIVEY Christine (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	2000	7500
LONGERE Denis (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	2000	7500
MALERBA Jean-Francois (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3000	10000	15000
MAZZERI Marie-France (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3000	10000	15000

MESKINE Mama (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3000	10000	15000
MICHEL Jean-Baptiste (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	2000	7500
MONTMARTIN Joel (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	2000	7500
MORANCE Christine (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent contrôle des voyageurs	1500	2000	7500
MORPAIN Arnaud (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	2000	7500
OHNENSTETTER Serge (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	2000	7500
ORLANDINI Evelyne (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent contrôle des voyageurs	1500	2000	7500
PENEL Thierry (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	2000	7500
PINEAU Gregory (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3000	10000	15000
PLANARD Thierry (Lyon aero bse), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Adj.Chef Serv.Douan.Surv.36-49agents	5000	15000	25000
RAGALD Sullivan (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	2000	7500
ROCHON-DUMOLARD Emmanuelle (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3000	10000	15000
SCHLICK Catherine (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent contrôle des voyageurs	1500	2000	7500
VALENTE David (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Adj.Chef Serv.Douan.Surv.50ou+agents	3000	10000	15000
VANDERHEYDEN Sylvain (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Chef d'équipe	3000	10000	15000
VECCHIOLLA Leonardo (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Chef d'équipe	5000	15000	25000
JAFFRY Pascal (Lyon aero div.), INSPECTEUR PRINCIPAL 1ERE CL DGDDI, DGDDI Adjoint chef divisionnaire	10000	25000	30000
LE PANSE Frederic (Lyon aero div.), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI, DGDDI Rédacteur	15000	50000	60000
ROLLIN Dominique (Lyon aero div.), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Secrétaire chef divisionnaire	1500	2000	7500
TAILLANDIER David (Lyon aero div.), DIRECTEUR DES SERVICES DOUANIERS 2ECL, DGDDI Chef division territoriale	15000	50000	60000
ATTARD Laurent (Lyon bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Maître-chien anti-stupéfiants	3000	10000	15000
AUGIER Gilles (Lyon bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3000	10000	15000
AVOUAC Rodolphe (Lyon bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent motocycliste	3000	10000	15000
BASLE Damien (Lyon bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Maître-chien anti-stupéfiants	3000	10000	15000
BEAUDU Karen (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	2000	7500

BERTHOUD Nicolas (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent motocycliste	1500	2000	7500
BESSION Nicolas (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	2000	7500
BILLOT Gael (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Maître-chien anti-stupéfiants	1500	2000	7500
BISSON HAMELIN Françoise (Lyon bsi), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI, DGDDI Chef Serv.Douan.Surv.unité 36-49agents	10000	25000	30000
BONETTI Franck (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	2000	7500
BRUNEEL Fabrice (Lyon bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	5000	15000	25000
CABON Fabrice (Lyon bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent mobile branche surveillance	3000	10000	15000
CARNELL Anne-Claire (Lyon bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3000	10000	15000
CHAVANAUD Sylvie (Lyon bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3000	10000	15000
CHAVAROT Pierre (Lyon bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Chef d'équipe	3000	10000	15000
CLOGIER Jerome (Lyon bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent motocycliste	5000	15000	25000
DEVAUX Maxime (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	2000	7500
DIMPRE Mathieu (Lyon bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3000	10000	15000
EGUIENTA Johan (Lyon bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3000	10000	15000
ELSENSOHN Didier (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Maître-chien anti-stupéfiants	1500	2000	7500
FILIPPINI Carole (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	2000	7500
GARCIA Frederic (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent motocycliste	1500	2000	7500
GARCON Damien (Lyon bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	5000	15000	25000
JACOUD Paul (Lyon bsi), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Adj.Chef Serv.Douan.Surv.36-49agents	10000	25000	30000
KRIEGER Bertrand (Lyon bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3000	10000	15000
LAUPER Sebastien (Lyon bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	5000	15000	25000
LECOQ Christophe (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	2000	7500
LORCERIE Didier (Lyon bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	5000	15000	25000
LOREAU Benjamin (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	2000	7500
MANTEL Vivien (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent motocycliste	1500	2000	7500

MAZZOLINI Philippe (Lyon bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Adj.Chef Serv.Douan.Surv.36-49agents	5000	15000	25000
MOISAN Christine (Lyon bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Chef d'équipe	3000	10000	15000
MOUSSAOUI Nacer (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	2000	7500
NAUD Amandine (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	2000	7500
PEREZ Bruno (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	2000	7500
PIERRE Romain (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	2000	7500
QUEFFELEC Anthony (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	2000	7500
REYNAUD Eric (Lyon bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent motocycliste	5000	15000	25000
RIFFAUT Soizic (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	2000	7500
ROS Jean-Pierre (Lyon bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	5000	15000	25000
ROUX Guillaume (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	2000	7500
SOULIER Christophe (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent motocycliste	1500	2000	7500
TENBOURET Sophie (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Maître-chien anti-stupéfiants	1500	2000	7500
TIBLE Norbert (Lyon bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent mobile branche surveillance	3000	10000	15000
TRUCHEUR-RODRIGUEZ Marine (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	2000	7500
VALLET Maxime (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	2000	7500
BARBIER Caroline (Lyon energies inter), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent chargé de travail administratif	3000	10000	15000
BEVILACQUA Philippe (Lyon energies inter), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d'écritures	3000	10000	15000
CAMPOY Irene (Lyon energies inter), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent chargé de travail administratif	3000	10000	15000
CHABOIS Lilian (Lyon energies inter), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d'écritures	3000	10000	15000
COESY Thierry (Lyon energies inter), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d'écritures	3000	10000	15000
DARBON Julien (Lyon energies inter), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent travail d'écritures	3000	10000	15000
DECROLY Elise (Lyon energies inter), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Adjoint chef bureau de douane	5000	15000	25000
DESORTES Helene (Lyon energies inter), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d'écritures	3000	10000	15000
FAURIEL Marie-Benedicte (Lyon energies inter), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Agent travail d'écritures	5000	15000	25000

FERREUX Gilles (Lyon energies inter), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000
GALAISIS BURNOUF Emmanuelle (Lyon energies inter), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000
GIBASZEK Elisabeth (Lyon energies inter), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000
GIRAUD Christelle (Lyon energies inter), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000
GRANGERAC Laurent (Lyon energies inter), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent chargé de travail administratif	3000	10000	15000
GUILHOT Carole (Lyon energies inter), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1500	2000	7500
GUINET Chantal (Lyon energies inter), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000
JEAN Christine (Lyon energies inter), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000
MALLET CAILLON Patricia (Lyon energies inter), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000
PERETTI Serge (Lyon energies inter), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent mobile branche AG-OP/CO	1500	2000	7500
PRADIER Thierry (Lyon energies inter), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Agent mobile branche AG-OP/CO	5000	15000	25000
SEVENNEC Jean-Michel (Lyon energies inter), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000
THIBERT Anne-Marie (Lyon energies inter), INSPECTEUR PRINCIPAL 1ERE CL DGDDI, DGDDI Chef bureau de douane	10000	25000	30000
BEATRIX Pascal (Lyon ville bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI, DGDDI Chef bureau de douane	10000	25000	30000
BOUTALBI Yacine (Lyon ville bureau), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Chef de la section écritures	5000	15000	25000
CHANEL Pascal (Lyon ville bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1500	2000	7500
CHAPUIS Pierre-Marie (Lyon ville bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000
DUFOURNET Palma (Lyon ville bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Détaché/Hors Cadre/Dispo./Congé Par.	1500	2000	7500
FAUCHE Philippe (Lyon ville bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent vérificateur des marchandises	3000	10000	15000
GUENIAT Philippe (Lyon ville bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000
JUNCQUET Nicolas (Lyon ville bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000
LAYMAND Eric (Lyon ville bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000
LE TOURNEUR DU BREUIL Bertrand (Lyon ville bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1500	2000	7500

MENNILLO Ida (Lyon ville bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000
NEROT Isabelle (Lyon ville bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000
TEYSSIER Franck (Lyon ville bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent vérificateur des marchandises	3000	10000	15000
VINDRY Joel (Lyon ville bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent chargé de travail administratif	3000	10000	15000
VINDRY Marie-Beatrice (Lyon ville bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent chargé de travail administratif	3000	10000	15000
BAN YAMMOUH Chaib (Romans bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	2000	7500
BARNES Benjamin (Romans bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Chef d"équipe	3000	10000	15000
CHAIBRIANT Bruno (Romans bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Adj.Chef Serv.Douan.Surv.20-35agents	5000	15000	25000
CUNEY Romain (Romans bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	2000	7500
DEBREUVE Alexis (Romans bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Maître-chien anti-stupéfiants	1500	2000	7500
DELAVAUX Christophe (Romans bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3000	10000	15000
FLEURY Jerome (Romans bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	2000	7500
FONTAN Jean-Gabriel (Romans bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3000	10000	15000
GILLES Christophe (Romans bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	2000	7500
GRENGUET Maud (Romans bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	2000	7500
GRIMONPONT Celia (Romans bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3000	10000	15000
GUARNIERI Laurence (Romans bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	2000	7500
GUICHARD Franck (Romans bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	2000	7500
KALINA Janusz (Romans bsi), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Chef Serv.Douan.Surv.unité 20-35agents	10000	25000	30000
LABARRIERE Anne (Romans bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	2000	7500
LAIZEAU Martine (Romans bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Détaché/Hors Cadre/Dispo./Congé Par.	1500	2000	7500
LOVET DURBET Sebastien (Romans bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Adj.Chef Serv.Douan.Surv.20-35agents	5000	15000	25000
MONIER Raphael (Romans bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	2000	7500
NERI Fabrice (Romans bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3000	10000	15000

PALIER Jean-Paul (Romans bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	2000	7500
PINAT Florian (Romans bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	2000	7500
SIMEON Karine (Romans bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	2000	7500
SIMEON Romain (Romans bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3000	10000	15000
WEISS Julien (Romans bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	2000	7500
ALEXIS Emilie (Saint Etienne bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	2000	7500
ANNOVAZZI Bertrand (Saint Etienne bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3000	10000	15000
ARNOUD Bertrand (Saint Etienne bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	2000	7500
BAYLE Sophie (Saint Etienne bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3000	10000	15000
BENOIT Françoise (Saint Etienne bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Maître-chien anti-stupéfiants	3000	10000	15000
BOISSIER Angelique (Saint Etienne bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	2000	7500
CHALENCON Raphael (Saint Etienne bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3000	10000	15000
COGNE Patrice (Saint Etienne bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	2000	7500
CREPET Frederic (Saint Etienne bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3000	10000	15000
DEPOMMIER Bruno (Saint Etienne bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3000	10000	15000
DEVOLDER Wilhem (Saint Etienne bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	2000	7500
DUFFOUR Stephane (Saint Etienne bsi), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Chef Serv.Douan.Surv.unité 20-35agents	10000	25000	30000
FRISON Vincent (Saint Etienne bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3000	10000	15000
GALBOIS Anthony (Saint Etienne bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	2000	7500
HAAN Florine (Saint Etienne bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	2000	7500
HADJ CHAIB Akli (Saint Etienne bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	2000	7500
HOUDRE Marion (Saint Etienne bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3000	10000	15000
HUMBERT Lionel (Saint Etienne bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	2000	7500
KHAMMAR Adam (Saint Etienne bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	2000	7500
KLEIN Lionel (Saint Etienne bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	2000	7500

KRUPA Jacques (Saint Etienne bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent mobile branche surveillance	3000	10000	15000
LACOMME Agnes (Saint Etienne bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent mobile branche surveillance	1500	2000	7500
MATUZESKY Claude (Saint Etienne bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	2000	7500
MULLER Jane-Alexandra (Saint Etienne bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3000	10000	15000
PAULET Serge (Saint Etienne bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3000	10000	15000
PAYS Valery (Saint Etienne bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Adj.Chef Serv.Douan.Surv.20-35agents	5000	15000	25000
PICHOT Ludovic (Saint Etienne bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Adj.Chef Serv.Douan.Surv.20-35agents	5000	15000	25000
POYET Lionnel (Saint Etienne bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	2000	7500
RAULT Fabienne (Saint Etienne bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3000	10000	15000
ROCHIS Magali (Saint Etienne bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3000	10000	15000
SERRANO Jean-Louis (Saint Etienne bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent mobile branche surveillance	3000	10000	15000
SERVE Francois (Saint Etienne bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3000	10000	15000
SIBILLE Jean-Christophe (Saint Etienne bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	3000	10000	15000
SIBILLE Jean-Michel (Saint Etienne bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	2000	7500
SOULIER Christophe (Saint Etienne bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	5000	15000	25000
THEVENIN Frederic (Saint Etienne bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent mobile branche surveillance	1500	2000	7500
BECKER Verguine (St Etienne bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1500	2000	7500
BONEZIA Luc (St Etienne bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI, DGDDI Chef bureau de douane	5000	15000	25000
CHALANCON Christele (St Etienne bureau), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Adjoint chef bureau de douane	5000	15000	25000
CICILIEN Christine (St Etienne bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000
DELENTE Olivier (St Etienne bureau), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1500	2000	7500
DOMENACH Benoit (St Etienne bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000
DUMARTY Anne-Laure (St Etienne bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000
DUMARTY Bertrand (St Etienne bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000

GAY Sylvie (St Etienne bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000
LACHAUX Mireille (St Etienne bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000
MEDUS Martine (St Etienne bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000
MOUNIER Laurent (St Etienne bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1500	2000	7500
PELLETIER Helene (St Etienne bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000
PETRUCCI Agnes (St Etienne bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000
ROUX Brigitte (St Etienne bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1500	2000	7500
SABIDO Laurent (St Etienne bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000
ANTHOUARD Philippe (Valence bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1500	2000	7500
BOURGES Daniel (Valence bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000
CADET Marie-Jose (Valence bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1500	2000	7500
CHARTIER Clement (Valence bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000
CRINON Dominique (Valence bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent vérificateur des marchandises	3000	10000	15000
FOURET Julien (Valence bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000
GANTIEZ Laurence (Valence bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	5000	15000	25000
GELIFIER Isabelle (Valence bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1500	2000	7500
GIBERT Laurent (Valence bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000
GUENEAU Anne (Valence bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	5000	15000	25000
LAMBERT Pauline (Valence bureau), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1500	2000	7500
MASOUYE Olivier (Valence bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000
PIGNON Jean-Louis (Valence bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000
RULLIER Cedric (Valence bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000
SAUREL Patrice (Valence bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 1ERE CL DGDDI, DGDDI Chef bureau de douane	10000	25000	30000
THOMAS David (Valence bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000
VU Christiane (Valence bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	3000	10000	15000

Annexe VI à la décision n° 2017/1 du 29 sept. 2017 du directeur régional *REGARD Pascal*

Liste des agents des douanes recevant délégation de signature

En matière de manquement à l'obligation déclarative : transaction « 420 D », « 420 », « 421 »

Chèques, effets de commerce... : Affaires portant sur des chèques de tous types, lettres de crédit et autres effets de commerce dont le montant n'excède pas

Montant des billets, pièces... : Affaires portant sur des billets de banque et des pièces de monnaie, des valeurs mobilières et autres titres négociables au porteur dont le montant n'excède pas

Nom/prénom (Résidence), Grade et fonction	Chèques, effets de commerce...	Montant des billets, pièces...
KERVADEC Aline (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	0	15000
LEPRIVEY Christine (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	0	15000
LONGERE Denis (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	0	15000
MALERBA Jean-Francois (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	0	15000
MAZZERI Marie-France (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	0	15000
MESKINE Mama (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	0	15000
MICHEL Jean-Baptiste (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	0	15000
MONTMARTIN Joel (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	0	15000
MORANCE Christine (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent contrôle des voyageurs	0	15000
MORPAIN Arnaud (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	0	15000
OHNENSTETTER Serge (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	0	15000
ORLANDINI Evelyne (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent contrôle des voyageurs	0	15000
PENEL Thierry (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	0	15000
PINEAU Gregory (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	0	15000
PLANARD Thierry (Lyon aero bse), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Adj.Chef Serv.Douan.Surv.36-49agents	0	15000
RAGALD Sullivan (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	0	15000
ROCHON-DUMOLARD Emmanuelle (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	0	15000
SCHLICK Catherine (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent contrôle des voyageurs	0	15000

VALENTE David (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Adj.Chef Serv.Douan.Surv.50ou+agents	0	15000
VANDERHEYDEN Sylvain (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Chef d'équipe	0	15000
VECCHIOLLA Leonardo (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Chef d'équipe	0	15000
JAFFRY Pascal (Lyon aero div.), INSPECTEUR PRINCIPAL 1ERE CL DGDDI, DGDDI Adjoint chef divisionnaire	0	15000
LE PANSE Frederic (Lyon aero div.), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI, DGDDI Rédacteur	0	15000
TAILLANDIER David (Lyon aero div.), DIRECTEUR DES SERVICES DOUANIERS 2ECL, DGDDI Chef division territoriale	0	15000
ATTARD Laurent (Lyon bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Maître-chien anti-stupéfiants	0	15000
FERROUD Marjolaine (Lyon CROC), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent Cellule Renseig.Orient.Ctrle	0	15000
TANTON Marianne (Lyon CROC), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent Cellule Renseig.Orient.Ctrle	0	15000
HUMMEL Brice (Lyon PAE), DIRECTEUR DES SERVICES DOUANIERS 1ERE CL,	300000	150000
CUGNETTI David (Lyon POC), DIRECTEUR DES SERVICES DOUANIERS 1ERE CL, DGDDI Chef Pôle Orientation des Contrôles	300000	150000
ABED Brahim (Lyon SRE), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Enquêteur	15000	15000
BOMPARD Philippe (Lyon SRE), INSPECTEUR PRINCIPAL 1ERE CL DGDDI, DGDDI Chef Service Régional d'Enquêtes	15000	15000
BRUNEL Guillaume (Lyon SRE), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Enquêteur	15000	15000
CAZZANIGA Adelio (Lyon SRE), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI, DGDDI Adjoint	15000	15000
DE LARQUIER Paul (Lyon SRE), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Enquêteur	15000	15000
DECROLY Louis (Lyon SRE), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Enquêteur	15000	15000
GACHET Norbert (Lyon SRE), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI, DGDDI Enquêteur	15000	15000
LE GOULIAS Yannick (Lyon SRE), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Enquêteur	15000	15000
MADROLLES Frederic (Lyon SRE), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Enquêteur	15000	15000
PERFETTI Jean-Francois (Lyon SRE), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI, DGDDI Enquêteur	15000	15000
PETIT Laurent (Lyon SRE), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI, DGDDI Enquêteur	15000	15000
RIVIERE Yan (Lyon SRE), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Enquêteur	15000	15000
BERGE Marie-Claude (Lyon St Exupery bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 1ERE CL DGDDI, DGDDI Adjoint chef bureau de douane	0	15000
FILLON Jean-Louis (Lyon St Exupery bureau), CHEF SERV COMPTABLE DGDDI 1ERE CATEGORIE, DGDDI Chef bureau de douane	0	15000
FORESTIER Denis (Lyon St Exupery bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI, DGDDI Adjoint chef bureau de douane	0	15000
ALBIGET Isabelle (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	0	15000
AMAT Michel (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	0	15000

ATTARD Nathalie (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	0	15000
AUGEREAU Didier (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	0	15000
BARRAT Celine (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	0	15000
BOFFA Laurent (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent contrôle des voyageurs	0	15000
BOITON Francoise (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	0	15000
BOURGON Celine (Lyon aero bse), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI, DGDDI Chef Serv.Douan.Surv.unité 36-49agents	0	15000
BOUTHORS Bernard (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	0	15000
BOUTHORS Magali (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	0	15000
BRANCHADELL Corinne (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Cibleur	0	15000
BRIOT Christine (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	0	15000
BURATO Catherine (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Cibleur	0	15000
CHAMBAS Guylene (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent contrôle des voyageurs	0	15000
CHARY Franck (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	0	15000
CHAVANAUD Andre (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	0	15000
DELAIGUE Emmanuel (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Chef d'équipe	0	15000
DEPLANCKE Sylvie (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	0	15000
DHALLUIN Emmanuel (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	0	15000
DOS SANTOS GARCIA DEPINA Idaliciano (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	0	15000
DURANTON Gilles (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	0	15000
GRAS Xavier (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	0	15000
GREBOT Lionel (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	0	15000
GRIG Pierre (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	0	15000
GRIMAN Patrick (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	0	15000
HAMELIN Gerard (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	0	15000
IMBERT Viviane (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Secrétaire	0	15000

IZQUIERDO Alex (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	0	15000
AUGIER Gilles (Lyon bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	0	15000
AVOUAC Rodolphe (Lyon bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent motocycliste	0	15000
BASLE Damien (Lyon bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Maître-chien anti-stupéfiants	0	15000
BEAUDU Karen (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	0	15000
BERTHOUD Nicolas (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent motocycliste	0	15000
BESSON Nicolas (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	0	15000
BILLOT Gael (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Maître-chien anti-stupéfiants	0	15000
BISSON HAMELIN Françoise (Lyon bsi), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI, DGDDI Chef Serv.Douan.Surv.unité 36-49agents	0	15000
BONETTI Franck (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	0	15000
BRUNEEL Fabrice (Lyon bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	0	15000
CABON Fabrice (Lyon bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent mobile branche surveillance	0	15000
CARNELL Anne-Claire (Lyon bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	0	15000
CHAVANAUD Sylvie (Lyon bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	0	15000
CHAVAROT Pierre (Lyon bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Chef d"équipe	0	15000
CLOGIER Jerome (Lyon bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent motocycliste	0	15000
DEVAUX Maxime (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	0	15000
DIMPRE Mathieu (Lyon bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	0	15000
EGUIENTA Johan (Lyon bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	0	15000
ELSENSOHN Didier (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Maître-chien anti-stupéfiants	0	15000
FILIPPINI Carole (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	0	15000
GARCIA Frederic (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent motocycliste	0	15000
GARCON Damien (Lyon bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	0	15000
JACOUD Paul (Lyon bsi), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Adj.Chef Serv.Douan.Surv.36-49agents	0	15000
KRIEGER Bertrand (Lyon bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	0	15000

LAUPER Sebastien (Lyon bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	0	15000
LECOQ Christophe (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	0	15000
LORCERIE Didier (Lyon bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	0	15000
LOREAU Benjamin (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	0	15000
MANTEL Vivien (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent motocycliste	0	15000
MAZZOLINI Philippe (Lyon bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Adj.Chef Serv.Douan.Surv.36-49agents	0	15000
MOISAN Christine (Lyon bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Chef d"équipe	0	15000
MOUSSAOUI Nacer (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	0	15000
NAUD Amandine (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	0	15000
PEREZ Bruno (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	0	15000
PIERRE Romain (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	0	15000
QUEFFELEC Anthony (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	0	15000
REYNAUD Eric (Lyon bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent motocycliste	0	15000
RIFFAUT Sozic (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	0	15000
ROS Jean-Pierre (Lyon bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	0	15000
ROUX Guillaume (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	0	15000
SOULIER Christophe (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent motocycliste	0	15000
TENBOURET Sophie (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Maître-chien anti-stupéfiants	0	15000
TIBLE Norbert (Lyon bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent mobile branche surveillance	0	15000
TRUCHEUR-RODRIGUEZ Marine (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	0	15000
VALLET Maxime (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	0	15000
BAN YAMMOUH Chaib (Romans bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	0	15000
BARNES Benjamin (Romans bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Chef d"équipe	0	15000
CHAIBRIANT Bruno (Romans bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Adj.Chef Serv.Douan.Surv.20-35agents	0	15000
CUNEY Romain (Romans bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	0	15000

DEBREUVE Alexis (Romans bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Maître-chien anti-stupéfiants	0	15000
DELAUVAUX Christophe (Romans bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	0	15000
FLEURY Jerome (Romans bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	0	15000
FONTAN Jean-Gabriel (Romans bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	0	15000
GILLES Christophe (Romans bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	0	15000
GRENGUET Maud (Romans bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	0	15000
GRIMONPONT Celia (Romans bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	0	15000
GUARNIERI Laurence (Romans bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	0	15000
GUICHARD Franck (Romans bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	0	15000
KALINA Janusz (Romans bsi), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Chef Serv.Douan.Surv.unité 20-35agents	0	15000
LABARRIERE Anne (Romans bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	0	15000
LAIZEAU Martine (Romans bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Détaché/Hors Cadre/Dispo./Congé Par.	0	15000
LOVET DURBET Sebastien (Romans bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Adj.Chef Serv.Douan.Surv.20-35agents	0	15000
MONIER Raphael (Romans bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	0	15000
NERI Fabrice (Romans bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	0	15000
PALIER Jean-Paul (Romans bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	0	15000
PINAT Florian (Romans bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	0	15000
SIMEON Karine (Romans bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	0	15000
SIMEON Romain (Romans bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	0	15000
WEISS Julien (Romans bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	0	15000
ALEXIS Emilie (Saint Etienne bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	0	15000
ANNOVAZZI Bertrand (Saint Etienne bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	0	15000
ARNOUD Bertrand (Saint Etienne bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	0	15000
BAYLE Sophie (Saint Etienne bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	0	15000
BENOIT Françoise (Saint Etienne bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Maître-chien anti-stupéfiants	0	15000

BOISSIER Angelique (Saint Etienne bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	0	15000
CHALENCON Raphael (Saint Etienne bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	0	15000
COGNE Patrice (Saint Etienne bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	0	15000
CREPET Frederic (Saint Etienne bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	0	15000
DEPOMMIER Bruno (Saint Etienne bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	0	15000
DEVOLDER Wilhem (Saint Etienne bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	0	15000
DUFFOUR Stephane (Saint Etienne bsi), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Chef Serv.Douan.Surv.unité 20-35agents	0	15000
FRISON Vincent (Saint Etienne bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	0	15000
GALBOIS Anthony (Saint Etienne bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	0	15000
HAAN Florine (Saint Etienne bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	0	15000
HADJ CHAIB Akli (Saint Etienne bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	0	15000
HOUDRE Marion (Saint Etienne bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	0	15000
HUMBERT Lionel (Saint Etienne bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	0	15000
KHAMMAR Adam (Saint Etienne bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	0	15000
KLEIN Lionel (Saint Etienne bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	0	15000
KRUPA Jacques (Saint Etienne bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent mobile branche surveillance	0	15000
LACOMME Agnes (Saint Etienne bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent mobile branche surveillance	0	15000
MATUZESKY Claude (Saint Etienne bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	0	15000
MULLER Jane-Alexandra (Saint Etienne bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	0	15000
PAULET Serge (Saint Etienne bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	0	15000
PAYS Valery (Saint Etienne bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Adj.Chef Serv.Douan.Surv.20-35agents	0	15000
PICHOT Ludovic (Saint Etienne bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Adj.Chef Serv.Douan.Surv.20-35agents	0	15000
POYET Lionnel (Saint Etienne bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	0	15000
RAULT Fabienne (Saint Etienne bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	0	15000
ROCHIS Magali (Saint Etienne bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	0	15000

SERRANO Jean-Louis (Saint Etienne bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent mobile branche surveillance	0	15000
SERVE Francois (Saint Etienne bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	0	15000
SIBILLE Jean-Christophe (Saint Etienne bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	0	15000
SIBILLE Jean-Michel (Saint Etienne bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	0	15000
SOULIER Christophe (Saint Etienne bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	0	15000
THEVENIN Frederic (Saint Etienne bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent mobile branche surveillance	0	15000
CHAMARD Ariane (Valence div.), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI, DGDDI Adjoint chef divisionnaire	0	15000
LEUTARD Pierre (Valence div.), INSPECTEUR PRINCIPAL 1ERE CL DGDDI, DGDDI Adjoint chef divisionnaire	0	15000
TRAINA Sylvain (Valence div.), DIRECTEUR DES SERVICES DOUANIERS 2ECL, DGDDI Chef division territoriale	0	15000

Annexe VII à la décision n° 2017/1 du 29 sept. 2017 du directeur régional *REGARD Pascal*

Liste des agents des douanes recevant délégation de signature

En délit douanier : transaction simplifiée « 406 »

Montant de l'amende : *Montant de l'amende n'excède pas*

Montant droits et taxes : *Montant des droits et taxes compromis n'excède pas*

Valeur des marchandises : *Montant de la valeur des marchandises de fraude n'excède pas*

Nom/prénom (Résidence), Grade et fonction	Montant de l'amende	Montant droits et taxes	Valeur des marchandises
ANGELI Aurelie (L Isle d Abeau bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent travail d'écritures	1000	3750	7500
AUBERT Philippe (L Isle d Abeau bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d'écritures	1000	3750	7500
BALLESTER Magali (L Isle d Abeau bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d'écritures	1000	3750	7500
BARBE Brice (L Isle d Abeau bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent travail d'écritures	1000	3750	7500
BERGE Gerard (L Isle d Abeau bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 1ERE CL DGDDI, DGDDI Chef bureau de douane	1500	7500	15000
BOFFA Nathalie (L Isle d Abeau bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d'écritures	1000	3750	7500
BONNARD Helene (L Isle d Abeau bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI, DGDDI Adjoint chef bureau de douane	1500	7500	15000
BRULURUT Francois (L Isle d Abeau bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d'écritures	500	1500	3750
CHENET Myriam (L Isle d Abeau bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d'écritures	1000	3750	7500
CHOLLET Lydie (L Isle d Abeau bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d'écritures	1000	3750	7500
CONSEIL Brice (L Isle d Abeau bureau), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Agent travail d'écritures	1500	7500	15000
DELACROIX Nadine (L Isle d Abeau bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent travail d'écritures	1000	3750	7500
DIMIER Sylvain (L Isle d Abeau bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent travail d'écritures	1000	3750	7500
DUMOULIN Christine (L Isle d Abeau bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d'écritures	1000	3750	7500
DURUAL Daniel (L Isle d Abeau bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d'écritures	500	1500	3750
FELIX Stephanie (L Isle d Abeau bureau), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Agent travail d'écritures	1500	7500	15000
FERNANDEZ Alain (L Isle d Abeau bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI, DGDDI Adjoint chef bureau de douane	1500	7500	15000
FRACHET Nicolas (L Isle d Abeau bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d'écritures	500	1500	3750

GARCIA Chantal (L Isle d Abeau bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	500	1500	3750
GROSFILLEY Laetitia (L Isle d Abeau bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1000	3750	7500
GUERIN Natalia (L Isle d Abeau bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1000	3750	7500
HELARY Arnaud (L Isle d Abeau bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1000	3750	7500
JOUIN Celine (L Isle d Abeau bureau), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1500	7500	15000
LANFREY Jacky (L Isle d Abeau bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	500	1500	3750
LEMAIRE Jean-Michel (L Isle d Abeau bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	500	1500	3750
MACHET Pascal (L Isle d Abeau bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1000	3750	7500
MALLET Francine (L Isle d Abeau bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	500	1500	3750
MALLET Sylvie (L Isle d Abeau bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1000	3750	7500
MORENT David (L Isle d Abeau bureau), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1500	7500	15000
NADRCIC Madeleine (L Isle d Abeau bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1000	3750	7500
ORIOLE Franck (L Isle d Abeau bureau), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1500	7500	15000
PEREZ Claudine (L Isle d Abeau bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1000	3750	7500
PEREZ Thierry (L Isle d Abeau bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1000	3750	7500
POURADIER-DUTEIL Catherine (L Isle d Abeau bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1000	3750	7500
POYMIRO Stephanie (L Isle d Abeau bureau), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1500	7500	15000
PREBOST Emmanuel (L Isle d Abeau bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1000	3750	7500
PUTZ Roger (L Isle d Abeau bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1000	3750	7500
REY Anne (L Isle d Abeau bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1000	3750	7500
SIKORA Dominique (L Isle d Abeau bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	500	1500	3750
SOUBEYRAND Solenne (L Isle d Abeau bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1000	3750	7500
THEVENON Jean-Francois (L Isle d Abeau bureau), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1500	7500	15000
FERROUD Marjolaine (Lyon CROC), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent Cellule Renseig.Orient.Ctrle	500	1500	3750

TANTON Marianne (Lyon CROC), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent Cellule Renseig.Orient.Ctrle	1000	3750	7500
HUMMEL Brice (Lyon PAE), DIRECTEUR DES SERVICES DOUANIERS 1ERE CL,	1500	7500	15000
ALAIN Brigitte (Lyon St Exupery bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	500	1500	3750
ALARCON Odile (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1000	3750	7500
ANCIAN Pascale (Lyon St Exupery bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	500	1500	3750
ARANDA Sergios (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1000	3750	7500
AUGUSTO Natalia (Lyon St Exupery bureau), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1500	7500	15000
BELLEPEAU Stephane (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Cibleur	1000	3750	7500
BERGE Marie-Claude (Lyon St Exupery bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 1ERE CL DGDDI, DGDDI Adjoint chef bureau de douane	1500	7500	15000
BERTHON Jean-Philippe (Lyon St Exupery bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	500	1500	3750
BEURET Elyane (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1000	3750	7500
BIGEON Francois (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1000	3750	7500
BONEZIA Agnes (Lyon St Exupery bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	500	1500	3750
BOUCHARDY Eric (Lyon St Exupery bureau), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1500	7500	15000
BOURNEZ Pascal (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1000	3750	7500
BOURREL Marie-Pierre (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1000	3750	7500
BOUYSSIERE Jean (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1000	3750	7500
BRAUD Christine (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1000	3750	7500
BUISSON MATHIOLAT Christian (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1000	3750	7500
BUSIN Laurent (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1000	3750	7500
DE LASA Odile (Lyon St Exupery bureau), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	500	1500	3750
DOEUVRE Jean-Francois (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1000	3750	7500
DUFOUR Ghyslaine (Lyon St Exupery bureau), Contractuel DGDDI Non titulaires (ex auxil.), DGDDI Agent travail d"écritures	500	1500	3750
DUMONT Marie-Claude (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1000	3750	7500

DUVERNAY Marie-Anne (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1000	3750	7500
FILLON Jean-Louis (Lyon St Exupery bureau), CHEF SERV COMPTABLE DGDDI 1ERE CATEGORIE, DGDDI Chef bureau de douane	1500	7500	15000
FORESTIER Denis (Lyon St Exupery bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI, DGDDI Adjoint chef bureau de douane	1500	7500	15000
FORTUNE Annie (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1000	3750	7500
FRACHISSE Nicolas (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1000	3750	7500
GALLON Elena (Lyon St Exupery bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	500	1500	3750
GIRARD CHAUDOT Marie-Christine (Lyon St Exupery bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	500	1500	3750
GUILLIER Yves (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1000	3750	7500
HAAS Marie (Lyon St Exupery bureau), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1500	7500	15000
JARACZEWSKI Sandrine (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1000	3750	7500
JOURDAIN Nicolas (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1000	3750	7500
JOUVENCEAU Christelle (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1000	3750	7500
LABRUYERE Sylvie (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1000	3750	7500
LEONI Sandra (Lyon St Exupery bureau), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1500	7500	15000
MARY Marc (Lyon St Exupery bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	500	1500	3750
MARY Pascale (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1000	3750	7500
MILLET Christine (Lyon St Exupery bureau), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1500	7500	15000
MONNEREAU Pascaline (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1000	3750	7500
MORENO Bernadette (Lyon St Exupery bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	500	1500	3750
MUIC Martine (Lyon St Exupery bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	500	1500	3750
MUSCAT Chantal (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1000	3750	7500
MUSCAT Jean-Yves (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Cibleur	1000	3750	7500
NARAYANIN Sabrina (Lyon St Exupery bureau), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1500	7500	15000

NIVELON Remi (Lyon St Exupery bureau), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Agent travail d'écritures	1500	7500	15000
PAILHES Roselyne (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent vérificateur des marchandises	1000	3750	7500
PARET Antoine (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent travail d'écritures	1000	3750	7500
PELLETIER Valerie (Lyon St Exupery bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI, DGDDI Agent travail d'écritures	1500	7500	15000
PEREZ Christelle (Lyon St Exupery bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d'écritures	500	1500	3750
PONTVIANNE Michel (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d'écritures	1000	3750	7500
QUINTANILLA Sylviane (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d'écritures	1000	3750	7500
RANCHIN Florence (Lyon St Exupery bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI, DGDDI Chef de service visite	1500	7500	15000
RAULT Myriam (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d'écritures	1000	3750	7500
REGNIER Luc (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d'écritures	1000	3750	7500
RIESCO Thierry (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d'écritures	1000	3750	7500
ROQUES Myriam (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d'écritures	1000	3750	7500
SAINT PIERRE Nathalie (Lyon St Exupery bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d'écritures	500	1500	3750
SCHAMM Julie (Lyon St Exupery bureau), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Agent travail d'écritures	1500	7500	15000
TANTOT Robert (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d'écritures	1000	3750	7500
TOUZET Jocelyne (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d'écritures	1000	3750	7500
ZAWADZINSKI Christine (Lyon St Exupery bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d'écritures	500	1500	3750
ALBIGET Isabelle (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	500	1500	3750
AMAT Michel (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1000	3750	7500
ATTARD Nathalie (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	500	1500	3750
AUGEREAU Didier (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1000	3750	7500
BARRAT Celine (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	500	1500	3750
BOFFA Laurent (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent contrôle des voyageurs	500	1500	3750
BOITON Francoise (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	500	1500	3750

BOURGON Celine (Lyon aero bse), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI, DGDDI Chef Serv.Douan.Surv.unité 36-49agents	1500	7500	15000
BOUTHORS Bernard (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1000	3750	7500
BOUTHORS Magali (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	500	1500	3750
BRANCHADELL Corinne (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Cibleur	1500	7500	15000
BRIOT Christine (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	500	1500	3750
BURATO Catherine (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Cibleur	1500	7500	15000
CHAMBAS Guylene (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent contrôle des voyageurs	500	1500	3750
CHARY Franck (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	7500	15000
CHAVANAUD Andre (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	500	1500	3750
DELAIGUE Emmanuel (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Chef d'équipe	1500	7500	15000
DEPLANCKE Sylvie (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	500	1500	3750
DHALLUIN Emmanuel (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	7500	15000
DOS SANTOS GARCIA DEPINA Idaliciano (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	500	1500	3750
DURANTON Gilles (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1000	3750	7500
GRAS Xavier (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	500	1500	3750
GREBOT Lionel (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1000	3750	7500
GRIG Pierre (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	7500	15000
GRIMAN Patrick (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	500	1500	3750
HAMELIN Gerard (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1000	3750	7500
IMBERT Viviane (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Secrétaire	500	1500	3750
IZQUIERDO Alex (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	500	1500	3750
KERVADEC Aline (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	7500	15000
LEPRIVEY Christine (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	500	1500	3750
LONGERE Denis (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	500	1500	3750
MALERBA Jean-Francois (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1000	3750	7500

MAZZERI Marie-France (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1000	3750	7500
MESKINE Mama (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1000	3750	7500
MICHEL Jean-Baptiste (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	500	1500	3750
MONTMARTIN Joel (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	500	1500	3750
MORANCE Christine (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent contrôle des voyageurs	500	1500	3750
MORPAIN Arnaud (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	500	1500	3750
OHNENSTETTER Serge (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	500	1500	3750
ORLANDINI Evelyne (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent contrôle des voyageurs	500	1500	3750
PENEL Thierry (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	500	1500	3750
PINEAU Gregory (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1000	3750	7500
PLANARD Thierry (Lyon aero bse), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Adj.Chef Serv.Douan.Surv.36-49agents	1500	7500	15000
RAGALD Sullivan (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	500	1500	3750
ROCHON-DUMOLARD Emmanuelle (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1000	3750	7500
SCHLICK Catherine (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent contrôle des voyageurs	500	1500	3750
VALENTE David (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Adj.Chef Serv.Douan.Surv.50ou+agents	1500	7500	15000
VANDERHEYDEN Sylvain (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Chef d'équipe	1000	3750	7500
VECCHIOLLA Leonardo (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Chef d'équipe	1500	7500	15000
JAFFRY Pascal (Lyon aero div.), INSPECTEUR PRINCIPAL 1ERE CL DGDDI, DGDDI Adjoint chef divisionnaire	1500	7500	15000
LE PANSE Frederic (Lyon aero div.), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI, DGDDI Rédacteur	1500	7500	15000
TAILLANDIER David (Lyon aero div.), DIRECTEUR DES SERVICES DOUANIERS 2ECL, DGDDI Chef division territoriale	1500	7500	15000
ATTARD Laurent (Lyon bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Maître-chien anti-stupéfiants	1000	3750	7500
AUGIER Gilles (Lyon bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1000	3750	7500
AVOUAC Rodolphe (Lyon bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent motocycliste	1000	3750	7500
BASLE Damien (Lyon bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Maître-chien anti-stupéfiants	1000	3750	7500
BEAUDU Karen (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	500	1500	3750

BERTHOUD Nicolas (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent motocycliste	500	1500	3750
BESSION Nicolas (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	500	1500	3750
BILLOT Gael (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Maître-chien anti-stupéfiants	500	1500	3750
BISSON HAMELIN Françoise (Lyon bsi), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI, DGDDI Chef Serv.Douan.Surv.unité 36-49agents	1500	7500	15000
BONETTI Franck (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	500	1500	3750
BRUNEEL Fabrice (Lyon bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	7500	15000
CABON Fabrice (Lyon bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent mobile branche surveillance	1000	3750	7500
CARNELL Anne-Claire (Lyon bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1000	3750	7500
CHAVANAUD Sylvie (Lyon bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1000	3750	7500
CHAVAROT Pierre (Lyon bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Chef d'équipe	1000	3750	7500
CLOGIER Jerome (Lyon bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent motocycliste	1500	7500	15000
DEVAUX Maxime (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	500	1500	3750
DIMPRE Mathieu (Lyon bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1000	3750	7500
EGUIENTA Johan (Lyon bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1000	3750	7500
ELSENHORN Didier (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Maître-chien anti-stupéfiants	500	1500	3750
FILIPPINI Carole (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	500	1500	3750
GARCIA Frederic (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent motocycliste	500	1500	3750
GARCON Damien (Lyon bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	7500	15000
JACOUD Paul (Lyon bsi), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Adj.Chef Serv.Douan.Surv.36-49agents	1500	7500	15000
KRIEGER Bertrand (Lyon bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1000	3750	7500
LAUPER Sebastien (Lyon bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	7500	15000
LECOQ Christophe (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	500	1500	3750
LORCERIE Didier (Lyon bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1000	3750	7500
LOREAU Benjamin (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	500	1500	3750
MANTEL Vivien (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent motocycliste	500	1500	3750

MAZZOLINI Philippe (Lyon bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Adj.Chef Serv.Douan.Surv.36-49agents	1500	7500	15000
MOISAN Christine (Lyon bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Chef d"équipe	1000	3750	7500
MOUSSAOUI Nacer (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	500	1500	3750
NAUD Amandine (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	500	1500	3750
PEREZ Bruno (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	500	1500	3750
PIERRE Romain (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	500	1500	3750
QUEFFELEC Anthony (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	500	1500	3750
REYNAUD Eric (Lyon bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent motocycliste	1500	7500	15000
RIFFAUT Soizic (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	500	1500	3750
ROS Jean-Pierre (Lyon bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	7500	15000
ROUX Guillaume (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	500	1500	3750
SOULIER Christophe (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent motocycliste	500	1500	3750
TENBOURET Sophie (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Maître-chien anti-stupéfiants	500	1500	3750
TIBLE Norbert (Lyon bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent mobile branche surveillance	1000	3750	7500
TRUCHEUR-RODRIGUEZ Marine (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	500	1500	3750
VALLET Maxime (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	500	1500	3750
BAN YAMMOUH Chaib (Romans bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	500	1500	3750
BARNES Benjamin (Romans bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Chef d"équipe	1000	3750	7500
CHAIBRIANT Bruno (Romans bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Adj.Chef Serv.Douan.Surv.20-35agents	1500	7500	15000
CUNEY Romain (Romans bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	500	1500	3750
DEBREUVE Alexis (Romans bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Maître-chien anti-stupéfiants	500	1500	3750
DELAUVAUX Christophe (Romans bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1000	3750	7500
FLEURY Jerome (Romans bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	500	1500	3750
FONTAN Jean-Gabriel (Romans bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1000	3750	7500
GILLES Christophe (Romans bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	500	1500	3750

GRENGUET Maud (Romans bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	500	1500	3750
GRIMONPONT Celia (Romans bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	7500	15000
GUARNIERI Laurence (Romans bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	500	1500	3750
GUICHARD Franck (Romans bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	500	1500	3750
KALINA Janusz (Romans bsi), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Chef Serv.Douan.Surv.unité 20-35agents	1500	7500	15000
LABARRIERE Anne (Romans bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	500	1500	3750
LAIZEAU Martine (Romans bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Détaché/Hors Cadre/Dispo./Congé Par.	500	1500	3750
LOVET DURBET Sebastien (Romans bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Adj.Chef Serv.Douan.Surv.20-35agents	1500	7500	15000
MONIER Raphael (Romans bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	500	1500	3750
NERI Fabrice (Romans bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1000	3750	7500
PALIER Jean-Paul (Romans bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	500	1500	3750
PINAT Florian (Romans bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	500	1500	3750
SIMEON Karine (Romans bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	500	1500	3750
SIMEON Romain (Romans bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1000	3750	7500
WEISS Julien (Romans bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	500	1500	3750
ALEXIS Emilie (Saint Etienne bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	500	1500	3750
ANNOVAZZI Bertrand (Saint Etienne bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1000	3750	7500
ARNOUD Bertrand (Saint Etienne bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	500	1500	3750
BAYLE Sophie (Saint Etienne bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1000	3750	7500
BENOIT Francoise (Saint Etienne bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Maître-chien anti-stupéfiants	1000	3750	7500
BOISSIER Angelique (Saint Etienne bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	500	1500	3750
CHALENCON Raphael (Saint Etienne bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1000	3750	7500
COGNE Patrice (Saint Etienne bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	500	1500	3750
CREPET Frederic (Saint Etienne bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	7500	15000
DEPOMMIER Bruno (Saint Etienne bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1000	3750	7500

DEVOLDER Wilhem (Saint Etienne bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	500	1500	3750
DUFFOUR Stephane (Saint Etienne bsi), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Chef Serv.Douan.Surv.unité 20-35agents	1500	7500	15000
FRISON Vincent (Saint Etienne bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1000	3750	7500
GALBOIS Anthony (Saint Etienne bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	500	1500	3750
HAAN Florine (Saint Etienne bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	500	1500	3750
HADJ CHAIB Akli (Saint Etienne bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	500	1500	3750
HOUDRE Marion (Saint Etienne bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1000	3750	7500
HUMBERT Lionel (Saint Etienne bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	500	1500	3750
KHAMMAR Adam (Saint Etienne bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	500	1500	3750
KLEIN Lionel (Saint Etienne bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	500	1500	3750
KRUPA Jacques (Saint Etienne bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent mobile branche surveillance	1000	3750	7500
LACOMME Agnes (Saint Etienne bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent mobile branche surveillance	500	1500	3750
MATUZESKY Claude (Saint Etienne bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	500	1500	3750
MULLER Jane-Alexandra (Saint Etienne bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1000	3750	7500
PAULET Serge (Saint Etienne bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1000	3750	7500
PAYS Valery (Saint Etienne bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Adj.Chef Serv.Douan.Surv.20-35agents	1500	7500	15000
PICHOT Ludovic (Saint Etienne bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Adj.Chef Serv.Douan.Surv.20-35agents	1500	7500	15000
POYET Lionnel (Saint Etienne bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	500	1500	3750
RAULT Fabienne (Saint Etienne bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1000	3750	7500
ROCHIS Magali (Saint Etienne bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1000	3750	7500
SERRANO Jean-Louis (Saint Etienne bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent mobile branche surveillance	1000	3750	7500
SERVE Francois (Saint Etienne bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1000	3750	7500
SIBILLE Jean-Christophe (Saint Etienne bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1000	3750	7500
SIBILLE Jean-Michel (Saint Etienne bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	500	1500	3750
SOULIER Christophe (Saint Etienne bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1500	7500	15000

THEVENIN Frederic (Saint Etienne bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent mobile branche surveillance	500	1500	3750
BECKER Verguine (St Etienne bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	500	1500	3750
BONEZIA Luc (St Etienne bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI, DGDDI Chef bureau de douane	1500	7500	15000
CHALANCON Christele (St Etienne bureau), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Adjoint chef bureau de douane	1500	7500	15000
CICILIEN Christine (St Etienne bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1000	3750	7500
DELENTE Olivier (St Etienne bureau), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	500	1500	3750
DOMENACH Benoit (St Etienne bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1000	3750	7500
DUMARTY Anne-Laure (St Etienne bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1000	3750	7500
DUMARTY Bertrand (St Etienne bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1000	3750	7500
GAY Sylvie (St Etienne bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1000	3750	7500
LACHAUX Mireille (St Etienne bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1000	3750	7500
MEDUS Martine (St Etienne bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1000	3750	7500
MOUNIER Laurent (St Etienne bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	500	1500	3750
PELLETIER Helene (St Etienne bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1000	3750	7500
PETRUCCI Agnes (St Etienne bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1000	3750	7500
ROUX Brigitte (St Etienne bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	500	1500	3750
SABIDO Laurent (St Etienne bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1000	3750	7500
ANTHOUARD Philippe (Valence bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	500	1500	3750
BOURGES Daniel (Valence bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1000	3750	7500
CADET Marie-Jose (Valence bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	500	1500	3750
CHARTIER Clement (Valence bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1000	3750	7500
CRINON Dominique (Valence bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent vérificateur des marchandises	1000	3750	7500
FOURET Julien (Valence bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1000	3750	7500
GANTIEZ Laurence (Valence bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1500	7500	15000
GELIFIER Isabelle (Valence bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	500	1500	3750

GIBERT Laurent (Valence bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1000	3750	7500
GUENEAU Anne (Valence bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1500	7500	15000
LAMBERT Pauline (Valence bureau), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	500	1500	3750
MASOUYE Olivier (Valence bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1000	3750	7500
PIGNON Jean-Louis (Valence bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1000	3750	7500
RULLIER Cedric (Valence bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1000	3750	7500
SAUREL Patrice (Valence bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 1ERE CL DGDDI, DGDDI Chef bureau de douane	1500	7500	15000
THOMAS David (Valence bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1000	3750	7500
VU Christiane (Valence bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1000	3750	7500
CHAMARD Ariane (Valence div.), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI, DGDDI Adjoint chef divisionnaire	1500	7500	15000
LEUTARD Pierre (Valence div.), INSPECTEUR PRINCIPAL 1ERE CL DGDDI, DGDDI Adjoint chef divisionnaire	1500	7500	15000
TRAINA Sylvain (Valence div.), DIRECTEUR DES SERVICES DOUANIERS 2ECL, DGDDI Chef division territoriale	1500	7500	15000

Annexe VIII à la décision n° 2017/1 du 29 sept. 2017 du directeur régional *REGARD Pascal*

Liste des agents des douanes recevant délégation de signature

En contravention douanière : transaction simplifiée « 406 »

Montant de l'amende : *Montant de l'amende n'excède pas*

Montant droits et taxes : *Montant des droits et taxes compromis n'excède pas*

Valeur des marchandises : *Montant de la valeur des marchandises de fraude n'excède pas*

Nom/prénom (Résidence), Grade et fonction	Montant de l'amende	Montant droits et taxes	Valeur des marchandises
ANGELI Aurelie (L Isle d Abeau bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent travail d'écritures	1000	3750	7500
AUBERT Philippe (L Isle d Abeau bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d'écritures	1000	3750	7500
BALLESTER Magali (L Isle d Abeau bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d'écritures	1000	3750	7500
BARBE Brice (L Isle d Abeau bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent travail d'écritures	1000	3750	7500
BERGE Gerard (L Isle d Abeau bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 1ERE CL DGDDI, DGDDI Chef bureau de douane	1500	7500	15000
BOFFA Nathalie (L Isle d Abeau bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d'écritures	1000	3750	7500
BONNARD Helene (L Isle d Abeau bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI, DGDDI Adjoint chef bureau de douane	1500	7500	15000
BRULURUT Francois (L Isle d Abeau bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d'écritures	500	1500	3750
CHENET Myriam (L Isle d Abeau bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d'écritures	1000	3750	7500
CHOLLET Lydie (L Isle d Abeau bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d'écritures	1000	3750	7500
CONSEIL Brice (L Isle d Abeau bureau), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Agent travail d'écritures	1500	7500	15000
DELACROIX Nadine (L Isle d Abeau bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent travail d'écritures	1000	3750	7500
DIMIER Sylvain (L Isle d Abeau bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent travail d'écritures	1000	3750	7500
DUMOULIN Christine (L Isle d Abeau bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d'écritures	1000	3750	7500
DURUAL Daniel (L Isle d Abeau bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d'écritures	500	1500	3750
FELIX Stephanie (L Isle d Abeau bureau), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Agent travail d'écritures	1500	7500	15000
FERNANDEZ Alain (L Isle d Abeau bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI, DGDDI Adjoint chef bureau de douane	1500	7500	15000
FRACHET Nicolas (L Isle d Abeau bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d'écritures	500	1500	3750

GARCIA Chantal (L Isle d Abeau bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	500	1500	3750
GROSFILLEY Laetitia (L Isle d Abeau bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1000	3750	7500
GUERIN Natalia (L Isle d Abeau bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1000	3750	7500
HELARY Arnaud (L Isle d Abeau bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1000	3750	7500
JOUIN Celine (L Isle d Abeau bureau), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1500	7500	15000
LANFREY Jacky (L Isle d Abeau bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	500	1500	3750
LEMAIRE Jean-Michel (L Isle d Abeau bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	500	1500	3750
MACHET Pascal (L Isle d Abeau bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1000	3750	7500
MALLET Francine (L Isle d Abeau bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	500	1500	3750
MALLET Sylvie (L Isle d Abeau bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1000	3750	7500
MORENT David (L Isle d Abeau bureau), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1500	7500	15000
NADRCIC Madeleine (L Isle d Abeau bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1000	3750	7500
ORIOLE Franck (L Isle d Abeau bureau), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1500	7500	15000
PEREZ Claudine (L Isle d Abeau bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1000	3750	7500
PEREZ Thierry (L Isle d Abeau bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1000	3750	7500
POURADIER-DUTEIL Catherine (L Isle d Abeau bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1000	3750	7500
POYMIRO Stephanie (L Isle d Abeau bureau), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1500	7500	15000
PREBOST Emmanuel (L Isle d Abeau bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1000	3750	7500
PUTZ Roger (L Isle d Abeau bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1000	3750	7500
REY Anne (L Isle d Abeau bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1000	3750	7500
SIKORA Dominique (L Isle d Abeau bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	500	1500	3750
SOUBEYRAND Solenne (L Isle d Abeau bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1000	3750	7500
THEVENON Jean-Francois (L Isle d Abeau bureau), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1500	7500	15000
FERROUD Marjolaine (Lyon CROC), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent Cellule Renseig.Orient.Ctrle	500	1500	3750

TANTON Marianne (Lyon CROC), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent Cellule Renseig.Orient.Ctrle	1000	3750	7500
HUMMEL Brice (Lyon PAE), DIRECTEUR DES SERVICES DOUANIERS 1ERE CL,	1500	7500	15000
ALAIN Brigitte (Lyon St Exupery bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	500	1500	3750
ALARCON Odile (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1000	3750	7500
ANCIAN Pascale (Lyon St Exupery bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	500	1500	3750
ARANDA Sergios (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1000	3750	7500
AUGUSTO Natalia (Lyon St Exupery bureau), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1500	7500	15000
BELLEPEAU Stephane (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Cibleur	1000	3750	7500
BERGE Marie-Claude (Lyon St Exupery bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 1ERE CL DGDDI, DGDDI Adjoint chef bureau de douane	1500	7500	15000
BERTHON Jean-Philippe (Lyon St Exupery bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	500	1500	3750
BEURET Elyane (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1000	3750	7500
BIGEON Francois (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1000	3750	7500
BONEZIA Agnes (Lyon St Exupery bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	500	1500	3750
BOUCHARDY Eric (Lyon St Exupery bureau), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1500	7500	15000
BOURNEZ Pascal (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1000	3750	7500
BOURREL Marie-Pierre (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1000	3750	7500
BOUYSSIERE Jean (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1000	3750	7500
BRAUD Christine (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1000	3750	7500
BUISSON MATHIOLAT Christian (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1000	3750	7500
BUSIN Laurent (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1000	3750	7500
DE LASA Odile (Lyon St Exupery bureau), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	500	1500	3750
DOEUVRE Jean-Francois (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1000	3750	7500
DUFOUR Ghyslaine (Lyon St Exupery bureau), Contractuel DGDDI Non titulaires (ex auxil.), DGDDI Agent travail d"écritures	500	1500	3750
DUMONT Marie-Claude (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1000	3750	7500

DUVERNAY Marie-Anne (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1000	3750	7500
FILLON Jean-Louis (Lyon St Exupery bureau), CHEF SERV COMPTABLE DGDDI 1ERE CATEGORIE, DGDDI Chef bureau de douane	1500	7500	15000
FORESTIER Denis (Lyon St Exupery bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI, DGDDI Adjoint chef bureau de douane	1500	7500	15000
FORTUNE Annie (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1000	3750	7500
FRACHISSE Nicolas (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1000	3750	7500
GALLON Elena (Lyon St Exupery bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	500	1500	3750
GIRARD CHAUDOT Marie-Christine (Lyon St Exupery bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	500	1500	3750
GUILLIER Yves (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1000	3750	7500
HAAS Marie (Lyon St Exupery bureau), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1500	7500	15000
JARACZEWSKI Sandrine (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1000	3750	7500
JOURDAIN Nicolas (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1000	3750	7500
JOUVENCEAU Christelle (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1000	3750	7500
LABRUYERE Sylvie (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1000	3750	7500
LEONI Sandra (Lyon St Exupery bureau), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1500	7500	15000
MARY Marc (Lyon St Exupery bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	500	1500	3750
MARY Pascale (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1000	3750	7500
MILLET Christine (Lyon St Exupery bureau), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1500	7500	15000
MONNEREAU Pascaline (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1000	3750	7500
MORENO Bernadette (Lyon St Exupery bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	500	1500	3750
MUIC Martine (Lyon St Exupery bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	500	1500	3750
MUSCAT Chantal (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1000	3750	7500
MUSCAT Jean-Yves (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Cibleur	1000	3750	7500
NARAYANIN Sabrina (Lyon St Exupery bureau), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1500	7500	15000

NIVELON Remi (Lyon St Exupery bureau), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1500	7500	15000
PAILHES Roselyne (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent vérificateur des marchandises	1000	3750	7500
PARET Antoine (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1000	3750	7500
PELLETIER Valerie (Lyon St Exupery bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1500	7500	15000
PEREZ Christelle (Lyon St Exupery bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	500	1500	3750
PONTVIANNE Michel (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1000	3750	7500
QUINTANILLA Sylviane (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1000	3750	7500
RANCHIN Florence (Lyon St Exupery bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI, DGDDI Chef de service visite	1500	7500	15000
RAULT Myriam (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1000	3750	7500
REGNIER Luc (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1000	3750	7500
RIESCO Thierry (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1000	3750	7500
ROQUES Myriam (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1000	3750	7500
SAINT PIERRE Nathalie (Lyon St Exupery bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	500	1500	3750
SCHAMM Julie (Lyon St Exupery bureau), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1500	7500	15000
TANTOT Robert (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1000	3750	7500
TOUZET Jocelyne (Lyon St Exupery bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	1000	3750	7500
ZAWADZINSKI Christine (Lyon St Exupery bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent travail d"écritures	500	1500	3750
ALBIGET Isabelle (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	500	1500	3750
AMAT Michel (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1000	3750	7500
ATTARD Nathalie (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	500	1500	3750
AUGEREAU Didier (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1000	3750	7500
BARRAT Celine (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	500	1500	3750
BOFFA Laurent (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent contrôle des voyageurs	500	1500	3750
BOITON Francoise (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	500	1500	3750

BOURGON Celine (Lyon aero bse), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI, DGDDI Chef Serv.Douan.Surv.unité 36-49agents	1500	7500	15000
BOUTHORS Bernard (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1000	3750	7500
BOUTHORS Magali (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	500	1500	3750
BRANCHADELL Corinne (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Cibleur	1000	3750	7500
BRIOT Christine (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	500	1500	3750
BURATO Catherine (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Cibleur	1000	3750	7500
CHAMBAS Guylene (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent contrôle des voyageurs	500	1500	3750
CHARY Franck (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1000	3750	7500
CHAVANAUD Andre (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	500	1500	3750
DELAIGUE Emmanuel (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Chef d'équipe	1000	3750	7500
DEPLANCKE Sylvie (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	500	1500	3750
DHALLUIN Emmanuel (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1000	3750	7500
DOS SANTOS GARCIA DEPINA Idaliciano (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	500	1500	3750
DURANTON Gilles (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1000	3750	7500
GRAS Xavier (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	500	1500	3750
GREBOT Lionel (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1000	3750	7500
GRIG Pierre (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1000	3750	7500
GRIMAN Patrick (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	500	1500	3750
HAMELIN Gerard (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1000	3750	7500
IMBERT Viviane (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Secrétaire	500	1500	3750
IZQUIERDO Alex (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	500	1500	3750
KERVADEC Aline (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1000	3750	7500
LEPRIVEY Christine (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	500	1500	3750
LONGERE Denis (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	500	1500	3750
MALERBA Jean-Francois (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1000	3750	7500

MAZZERI Marie-France (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1000	3750	7500
MESKINE Mama (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1000	3750	7500
MICHEL Jean-Baptiste (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	500	1500	3750
MONTMARTIN Joel (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	500	1500	3750
MORANCE Christine (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent contrôle des voyageurs	500	1500	3750
MORPAIN Arnaud (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	500	1500	3750
OHNENSTETTER Serge (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	500	1500	3750
ORLANDINI Evelyne (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent contrôle des voyageurs	500	1500	3750
PENEL Thierry (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	500	1500	3750
PINEAU Gregory (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1000	3750	7500
PLANARD Thierry (Lyon aero bse), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Adj.Chef Serv.Douan.Surv.36-49agents	1500	7500	15000
RAGALD Sullivan (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	500	1500	3750
ROCHON-DUMOLARD Emmanuelle (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1000	3750	7500
SCHLICK Catherine (Lyon aero bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent contrôle des voyageurs	500	1500	3750
VALENTE David (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Adj.Chef Serv.Douan.Surv.50ou+agents	1000	3750	7500
VANDERHEYDEN Sylvain (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Chef d'équipe	1000	3750	7500
VECCHIOLLA Leonardo (Lyon aero bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Chef d'équipe	1000	3750	7500
JAFFRY Pascal (Lyon aero div.), INSPECTEUR PRINCIPAL 1ERE CL DGDDI, DGDDI Adjoint chef divisionnaire	1500	7500	15000
LE PANSE Frederic (Lyon aero div.), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI, DGDDI Rédacteur	1500	7500	15000
TAILLANDIER David (Lyon aero div.), DIRECTEUR DES SERVICES DOUANIERS 2ECL, DGDDI Chef division territoriale	1500	7500	15000
ATTARD Laurent (Lyon bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Maître-chien anti-stupéfiants	1000	3750	7500
AUGIER Gilles (Lyon bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1000	3750	7500
AVOUAC Rodolphe (Lyon bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent motocycliste	1000	3750	7500
BASLE Damien (Lyon bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Maître-chien anti-stupéfiants	1000	3750	7500
BEAUDU Karen (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	500	1500	3750

BERTHOUD Nicolas (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent motocycliste	500	1500	3750
BESSION Nicolas (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	500	1500	3750
BILLOT Gael (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Maître-chien anti-stupéfiants	500	1500	3750
BISSON HAMELIN Françoise (Lyon bsi), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI, DGDDI Chef Serv.Douan.Surv.unité 36-49agents	1500	7500	15000
BONETTI Franck (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	500	1500	3750
BRUNEEL Fabrice (Lyon bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1000	3750	7500
CABON Fabrice (Lyon bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent mobile branche surveillance	1000	3750	7500
CARNELL Anne-Claire (Lyon bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1000	3750	7500
CHAVANAUD Sylvie (Lyon bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1000	3750	7500
CHAVAROT Pierre (Lyon bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Chef d"équipe	1000	3750	7500
CLOGIER Jerome (Lyon bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent motocycliste	1000	3750	7500
DEVAUX Maxime (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	500	1500	3750
DIMPRE Mathieu (Lyon bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1000	3750	7500
EGUIENTA Johan (Lyon bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1000	3750	7500
ELSENHORN Didier (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Maître-chien anti-stupéfiants	500	1500	3750
FILIPPINI Carole (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	500	1500	3750
GARCIA Frederic (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent motocycliste	500	1500	3750
GARCON Damien (Lyon bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1000	3750	7500
JACOUD Paul (Lyon bsi), INSPECTEUR DGDDI, DGDDI Adj.Chef Serv.Douan.Surv.36-49agents	1500	7500	15000
KRIEGER Bertrand (Lyon bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1000	3750	7500
LAUPER Sebastien (Lyon bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1000	3750	7500
LECOQ Christophe (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	500	1500	3750
LORCERIE Didier (Lyon bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1000	3750	7500
LOREAU Benjamin (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	500	1500	3750
MANTEL Vivien (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent motocycliste	500	1500	3750

MAZZOLINI Philippe (Lyon bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Adj.Chef Serv.Douan.Surv.36-49agents	1000	3750	7500
MOISAN Christine (Lyon bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI, DGDDI Chef d'équipe	1000	3750	7500
MOUSSAOUI Nacer (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	500	1500	3750
NAUD Amandine (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	500	1500	3750
PEREZ Bruno (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	500	1500	3750
PIERRE Romain (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	500	1500	3750
QUEFFELEC Anthony (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	500	1500	3750
REYNAUD Eric (Lyon bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent motocycliste	1000	3750	7500
RIFFAUT Soizic (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	500	1500	3750
ROS Jean-Pierre (Lyon bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	1000	3750	7500
ROUX Guillaume (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	500	1500	3750
SOULIER Christophe (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent motocycliste	500	1500	3750
TENBOURET Sophie (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI, DGDDI Maître-chien anti-stupéfiants	500	1500	3750
TIBLE Norbert (Lyon bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI, DGDDI Agent mobile branche surveillance	1000	3750	7500
TRUCHEUR-RODRIGUEZ Marine (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	500	1500	3750
VALLET Maxime (Lyon bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI, DGDDI Agent unité de surveillance	500	1500	3750

84_DRDDI_Direction régionale des douanes et droits
indirects de Lyon

69-2017-09-19-011

décision de fermeture définitive d'un débit de tabac
ordinaire permanent sur la commune de Lyon (69009)

débit de tabac fermeture

**DIRECTION RÉGIONALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS DE LYON
PÔLE D'ACTION ÉCONOMIQUE**

**DÉCISION DE FERMETURE D'UN DÉBIT DE TABAC ORDINAIRE PERMANENT
SUR LA COMMUNE DE LYON (69009)**

Le directeur régional des douanes et droits indirects de Lyon,

Vu le Code Général des Impôts, et notamment son article 568 ;

Vu le décret n° 2010-720 du 28 juin 2010, et notamment ses articles 2, 8 et 37;

DÉCIDE :

Article 1 : La fermeture définitive du débit de tabac sis 337 rue du Doyen Georges Chapas dans le 9ème arrondissement de Lyon consécutive à la démission du débitant sans présentation de successeur à compter du trente septembre deux mille dix-sept.

Fait à Lyon, le 19 septembre 2017

Le directeur régional,
Pascal REGARD

Cette décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lyon dans les deux mois qui suivent la date de publication de la décision.

84_DREAL_Direction régionale de l'environnement, de
l'aménagement et du logement d'Auvergne-Rhône-Alpes

69-2017-10-02-002

Arrêté N° DREAL-SG-2017-10-02-111/69 du 02 octobre
2017 portant subdélégation de signature aux agents de la
DREAL pour les compétences générales et techniques pour
le département du Rhône

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement

**Arrêté N° DREAL-SG-2017-10-02-111/69 du 02 octobre 2017
portant subdélégation de signature aux agents de la DREAL
pour les compétences générales et techniques pour le département du Rhône**

**La directrice régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
de la région Auvergne-Rhône-Alpes**

- Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;
- Vu le décret n°2009-235 du 27 février 2009 modifié relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;
- Vu le décret n°2009-360 du 31 mars 2009 relatif aux emplois de direction de l'administration territoriale de l'État ;
- Vu le décret n° 2014-751 du 1er juillet 2014 d'application de l'ordonnance n° 2014-619 du 12 juin 2014 relative à l'expérimentation d'une autorisation unique pour les installations, ouvrages, travaux et activités soumis à autorisation au titre de l'article L. 214-3 du code de l'environnement ;
- Vu le décret n° 2015-510 du 7 mai 2015 portant charte de la déconcentration ;
- Vu l'arrêté NOR : DEVK1531352A du 1^{er} janvier 2016, portant nomination de la directrice régionale et des directeurs régionaux adjoints de l'environnement, de l'aménagement et du logement (région Auvergne-Rhône-Alpes) ;
- Vu l'arrêté du préfet de région n°2016-20 du 04 janvier 2016 portant organisation de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Auvergne-Rhône-Alpes ;
- Vu l'arrêté préfectoral n° PREF-DIA-BCI-2017-03-27-07 du 24 mars 2017 portant délégation de signature à Madame Françoise NOARS, directrice régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Auvergne-Rhône-Alpes, dans le ressort du département du Rhône ;

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} :

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Françoise NOARS, délégation de signature est donnée à Messieurs Yannick MATHIEU, Patrick VAUTERIN et Patrick VERGNE, pour l'ensemble des actes et décisions visées dans l'arrêté préfectoral n° PREF-DIA-BCI-2017-03-27-07 du 24 mars 2017, à savoir :

- tous les actes de gestion interne à sa direction,

- tous les actes, documents administratifs, rapports, conventions, certificats, correspondances, dans le cadre des missions relevant de sa direction à l'exception :

1 - des actes à portée réglementaire,

2 - des actes défavorables faisant grief à des tiers, notamment les sanctions administratives, suspensions, annulations, retraits d'agrèments ou d'autorisation ainsi que les décisions de refus, lorsqu'ils relèvent d'une appréciation discrétionnaire,

3 - des arrêtés portant nomination de membres de commissions et comités départementaux,

4 - des conventions de tous ordres avec des collectivités territoriales ou des établissements publics engageant financièrement l'État,

5 - des instructions ou circulaires adressées aux collectivités territoriales,

6 - des requêtes, déférés, mémoires, déclinatoires de compétence auprès des différentes juridictions,

7 - des décisions attributives de subventions de fonctionnement d'un montant supérieur à 30 000 €, et des subventions d'investissement d'un montant supérieur à 100 000 €.

ARTICLE 2 :

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Françoise NOARS, Messieurs Yannick MATHIEU, Patrick VAUTERIN et Patrick VERGNE, dans les limites de leurs attributions fonctionnelles ou territoriales et de leurs compétences définies par l'organisation de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement, délégation de signature est accordée aux personnes suivantes, selon les conditions fixées ci-dessous, dans la limite des actes cités en article 1.

2. 1. Contrôle électricité, gaz et utilisation de l'énergie :

Subdélégation de signature est donnée à M. Christophe DEBLANC, chef du service eau hydroélectricité et nature, à M. Sébastien VIENOT, chef du service prévention des risques industriels, climat air énergie et M. Jean-François BOSSUAT, chef de service prévention des risques industriels, climat air énergie délégué, à l'effet de signer :

- tous actes liés aux contrôles techniques et administratifs des ouvrages de production et de transport d'électricité, à l'exclusion des certificats d'économie d'énergie portant sur des opérations supérieures à 20 millions de KWh ;

- tous actes liés au contrôle administratif des ouvrages de distribution de gaz ;

- les décisions d'inscription sur les listes d'usagers prioritaires des plans de délestage ;

- tous les actes liés au contrôle de l'utilisation de l'énergie par les installations assujetties ;

- les certificats d'obligation d'achat ;

- tous actes liés à l'approbation de projet d'ouvrage.

En cas d'absence ou d'empêchement de MM. Christophe DEBLANC, Sébastien VIENOT et Jean-François BOSSUAT, la même subdélégation pourra être exercée, dans leurs domaines respectifs de compétence, par les agents suivants :

- M. Bertrand DURIN, chef de pôle climat, air, énergie, service prévention des risques industriels, climat air énergie
Mmes Évelyne BERNARD, adjointe au chef de pôle, Anne-Sophie MUSY, chargée de mission lignes électriques filière éolienne, Savine ANDRY, chargée de mission énergies renouvelable et M. Philippe BONANAUD, chargé de mission réseaux électrique vulnérabilité énergétique ;

- Mmes Emmanuelle ISSARTEL, adjointe au chef de service eau hydroélectricité et nature, chef de pôle police de l'eau et hydroélectricité et Isabelle CHARLEMAGNE, adjointe au chef de pôle, M. Dominique BARTHELEMY, adjoint au chef de service, chef de pôle politique de l'eau ;

- MM. Maxime BERTEAU, Cyril BOURG, Mmes Marie-Hélène VILLÉ, Claire ANXIONNAZ et Béatrice ALLEMAND, chargés de mission concessions hydroélectriques ;

- M. Jean-Yves DUREL, chef de l'unité départementale du Rhône,

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Yves DUREL, la même subdélégation pourra être exercée par Mme Christelle MARNET, adjointe au chef de l'unité départementale, chef de la cellule territoriale eau sites et sols pollués, MM. Philippe NICOLET, adjoint au chef de l'unité départementale, chef de la cellule chargé PPA-Spiral et Christophe POLGE, adjoint au chef de l'unité départementale, chef de la cellule risques technologiques.

2.2. Contrôle de la sécurité des ouvrages hydrauliques :

Subdélégation de signature est donnée à M. Gilles PIROUX, chef du service prévention des risques naturels et hydrauliques, à l'effet de signer tous les actes liés aux contrôles techniques et administratifs de ces ouvrages.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Gilles PIROUX, la même subdélégation pourra être exercée, dans leurs domaines respectifs de compétence, par les agents suivants :

- Mme Nicole CARRIE, adjointe au chef de service ;
- Mme Mériem LABBAS, adjointe au chef de service, chef de pôle ouvrages hydrauliques, M. Jean-Luc BARRIER, délégué au chef de pôle, chargé de mission GEMAPI et M. Éric BRANDON, adjoint au chef du pôle chargé de la coordination technique et des barrages concédés ;
- Mmes Cécile SCHRIQUI, Lise TORQUET, MM. Antoine SANTIAGO, Ivan BEGIC, Bruno LUQUET, Yannick DOUCE, François BARANGER, Romain CLOIX, Alexandre WEGIEL, Dominique LENNE, Philippe LIABEUF, Samuel LOISON et Stéphane BEZUT, ingénieurs contrôle de la sécurité des ouvrages hydrauliques.

2.3. Gestion et contrôle des concessions hydroélectriques :

Subdélégation de signature est donnée à M. Christophe DEBLANC, chef du service eau hydroélectricité et nature, à l'effet de signer tous actes liés à la gestion et au contrôle des concessions hydroélectriques, et de la concession pour l'aménagement du fleuve Rhône.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Christophe DEBLANC, la même subdélégation pourra être exercée par Mmes Emmanuelle ISSARTEL, adjointe au chef de service eau hydroélectricité et nature, chef de pôle police de l'eau et hydroélectricité, Isabelle CHARLEMAGNE, adjointe au chef de pôle, M. Dominique BARTHELEMY, adjoint au chef de service, chef de pôle politique de l'eau, ainsi que MM. Cyril BOURG et Maxime BERTEAU, Mmes Marie-Hélène VILLÉ, Béatrice ALLEMAND, Claire ANXIONNAZ, chargés de mission concessions hydroélectriques, M. Jean-Luc BARRIER, délégué au chef de pôle ouvrages hydrauliques, chargé de mission GEMAPI,

2.4. Mines, après-mines, carrières et stockages souterrains :

Subdélégation de signature est donnée à M. Christophe DEBLANC, chef du service eau hydroélectricité et nature, à M. Sébastien VIENOT, chef du service prévention des risques industriels, climat air énergie, M. Jean-François BOSSUAT, chef de service prévention des risques industriels, climat air énergie délégué, à l'effet de signer :

- tous actes de procédures nécessaires à l'instruction des autorisations techniques et tous actes relatifs aux contrôles techniques et administratifs des installations en exploitation,
- tous actes de procédure nécessaires à l'instruction des dossiers de titres miniers prévus par le décret n°2006-648 du 2 juin 2006 relatif aux titres miniers et aux titres de stockage souterrain, à l'exception des actes liés à la procédure d'enquête publique.

En cas d'absence ou d'empêchement de MM. Christophe DEBLANC, Sébastien VIENOT et Jean-François BOSSUAT, la même subdélégation pourra être exercée, dans leurs domaines respectifs de compétence, par les agents suivants :

- Mmes Emmanuelle ISSARTEL, adjointe au chef de service eau hydroélectricité et nature, chef de pôle police de l'eau et hydroélectricité, Isabelle CHARLEMAGNE, adjointe au chef de pôle, M. Dominique BARTHELEMY, adjoint au chef de service, chef de pôle politique de l'eau et Marguerite MUHLHAUS, chargée de mission géothermie ;
- M. Bertrand DURIN, chef de pôle climat, air énergie, service prévention des risques industriels, climat air énergie ;
- Mmes Ghislaine GUIMONT, chef de pôle risques technologiques, mines et carrières, Carole CHRISTOPHE, chef de l'unité sol et sous-sol, Lysiane JACQUEMOUX, chargée de mission après-mines, exploitations souterraines, titres miniers et inspection du travail, Elodie CONAN, chargée de mission carrières, planification carrières et déchets et Agnès CHERREY, chargée de mission carrière, ISDI, référent inspection travail, MM. Dominique NIEMIEC, chargé de mission mines et après-mines et stériles miniers, unité interdépartementale Cantal, Allier, Puy-de-Dôme, Alexandre CLAMENS, chargé de mission après mines, stockages souterrains ;
- M. Jean-Yves DUREL, chef de l'unité départementale Rhône.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Yves DUREL, la même subdélégation pourra être exercée par Mme Christelle MARNET, adjointe au chef de l'unité départementale, chef de la cellule territoriale eau sites et sols pollués, MM. Philippe NICOLET adjoint au chef de l'unité départementale, chef de la cellule chargée PPA-SPIRAL et Christophe POLGE, adjoint au chef de l'unité départementale, chef de la cellule risques technologiques.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Yves DUREL, Mme Christelle MARNET, MM. Philippe NICOLET et Christophe POLGE, la même subdélégation pourra être exercée, dans l'ordre suivant et dans leurs domaines respectifs de compétence, par Mme Marie-Laure WOLF, chef de la subdivision, inspecteur des ICPE et M. Jonathan BONNAFOUX, inspecteur des ICPE.

2.5. Transports de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques par canalisations, distribution et utilisation du gaz, équipements sous pression :

Subdélégation de signature est donnée à M. Sébastien VIENOT, chef du service prévention des risques industriels climat air énergie, Jean-François BOSSUAT, chef de service délégué, à l'effet de signer :

- tous actes relatifs aux contrôles techniques et administratifs des ouvrages de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques par canalisations ;
- tous actes de procédures nécessaires à l'instruction des dossiers de canalisations de transport prévu par le code de l'environnement, à l'exception des actes liés à la procédure d'enquête publique ou de DUP ;
- tous actes relatifs au contrôle technique et administratif des ouvrages de distribution et d'utilisation du gaz ;
- tous actes relatifs à l'approbation, à la mise en service et au contrôle des équipements sous pression ;
- tous actes relatifs à la délégation des opérations de contrôle dans le domaine des équipements sous pression ;
- tous actes relatifs à la reconnaissance des services Inspection dans le domaine des équipements sous pression.

En cas d'absence ou d'empêchement de MM. Sébastien VIENOT, Jean-François BOSSUAT, la même subdélégation pourra être exercée, dans leurs domaines respectifs de compétence, par les agents suivants :

- Mme Ghislaine GUIMONT, chef de pôle risques technologiques, mines et carrières, Mme Christine RAHUEL, MM. François MEYER, chargés de mission appareils à pression-canalisation, Pierre FAY, chef d'unité appareils à pression, Patrick FUCHS, chargé de mission canalisations-référent de la coordination inter-région canalisations et MM. Emmanuel DONNAINT, Daniel BOUZIAT, Rémi MORGE, chargés de mission canalisations ;
- M. Jean-Yves DUREL, chef de l'unité départementale Rhône.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Yves DUREL, la même subdélégation pourra être exercée par Mme Christelle MARNET, adjointe au chef de l'unité départementale, chef de la cellule territoriale eau sites et sols pollués, MM. Philippe NICOLET, adjoint au chef de l'unité départementale, chef de la cellule chargée PPA-SPIRAL et Christophe POLGE, adjoint au chef de l'unité départementale, chef de la cellule risques technologiques.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Yves DUREL, Mme Christelle MARNET, MM. Philippe NICOLET et Christophe POLGE, la même subdélégation pourra être exercée par Mme Christelle BÔNE, chef de la subdivision, inspectrice des ICPE.

2.6. Installations classées, explosifs et déchets :

Subdélégation de signature est donnée à M. Sébastien VIENOT, chef du service prévention des risques industriels, climat air énergie, M. Jean-François BOSSUAT, chef de service délégué, à l'effet de signer :

- toutes demandes de modification ou de complément de dossiers de demande d'autorisation ;
- tous actes relatifs au contrôle en exploitation des installations classées ;
- tous actes relatifs aux contrôles techniques et administratifs des installations en exploitation concernant les explosifs ;
- toutes décisions relatives à l'importation ou l'exportation des déchets.

En cas d'absence ou d'empêchement de MM. Sébastien VIENOT et Jean-François BOSSUAT, la même délégation pourra être exercée, dans leurs domaines respectifs de compétence, par les agents suivants :

- Mme Ghislaine GUIMONT, chef de pôle risques technologiques mines et carrières, M. Thomas DEVILLERS, chef d'unité risques accidentels, Mmes Cathy DAY, Gwenaëlle BUISSON et Anne ROBERT, MM. Emmanuel BERNE, Stéphane PAGNON, Pierre PLICHON, Ulrich JACQUEMARD et Yann CATILLON, chargés de mission risques accidentels et Alexandre CLAMENS, chargé de mission après mines, stockages souterrains ;
- MM. Yves-Marie VASSEUR, chef de pôle risques chroniques, santé environnement, Gérard CARTAILLAC, adjoint au chef de pôle, chef d'unité déchets, eau, sites et sols pollués, Mmes Élodie MARCHAND, chargée de mission produits chimiques, Claire DEBAYLE, MM. Samuel GIRAUD, Frédéric VIGUIER, chargés de mission sites et sols pollués, Yves EPRINCHARD, chef de l'unité installations classées air, santé environnement, Mme Caroline IBORRA, chargée de mission air, Mmes Aurélie BARAER, chargée de mission déchets, Delphine CROIZE-POURCELET, chargée de mission eau, Dominique BAURES, chargée de mission santé-environnement et Andrea LAMBERT, chargée de mission eau-déchets ;
- M. Jean-Yves DUREL, chef de l'unité départementale Rhône.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Yves DUREL, la même délégation pourra être exercée par Mme Christelle MARNET, adjointe au chef de l'unité départementale, chef de la cellule territoriale eau, sites et sols pollués, MM. Philippe NICOLET adjoint au chef de l'unité départementale, chef de la cellule chargée PPA-SPIRAL et Christophe POLGE, adjoint au chef de l'unité départementale, chef de la cellule risques technologiques.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Yves DUREL, Mme Christelle MARNET, MM. Philippe NICOLET et Christophe POLGE, la même subdélégation pourra être exercée, dans leurs domaines respectifs de compétence, par les agents suivants :

- M. Jean-Luc COUE, Mmes Julie ARNAUD, Fatiha BEN ADDI, MM. Daniel BOBILLIER, Thomas DEVILLERS, Bertrand GEORJON, Mohamed SEGHROUCHNI, inspecteurs des ICPE, chargé de sites, Mmes Christelle BÔNE, chef

de la subdivision territoriale Rhône-eau, inspecteur des ICPE, Frédérique GAUTHIER, Mmes Elodie COURTIADÉ, chef de la subdivision déchets, inspecteur des ICPE, Marie-Laure WOLF, chef de la subdivision carrières-sols-sous-sols, MM. Laurent CROUZET, Bertrand JOLY, inspecteurs des ICPE, Jérôme HALGRAIN, chef de la subdivision territoriale Métropole Est Lyonnais, Arnaud LAVERIE, chef de la subdivision sites et sols pollués, Pascal RESTELLI, Julien INART, Jonathan BONNAFOUX, Ulrich JACQUEMARD et Fouad DOUKKANI, inspecteurs ICPE et Jérôme PERMINGEAT, chef de la subdivision éolien énergies.

2.7. Véhicules :

Subdélégation de signature est donnée à Mme Cendrine PIERRE, chef du service réglementation et contrôle des transports et des véhicules, et M. Laurent ALBERT, chef de service délégué, à l'effet de signer :

- tous actes relatifs à la réception, à l'homologation et au contrôle des véhicules et des matériels de transport de marchandises dangereuses ;
- toutes délivrances ou retraits des autorisations de mise en circulation de véhicules ;
- tous actes relatifs au contrôle technique périodique des véhicules (agrément des contrôleurs et des installations, récépissé de déclaration, avertissement, organisation des réunions contradictoires) à l'exception des suspensions et retraits d'agrément.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Cendrine PIERRE et de M. Laurent ALBERT, la même délégation pourra être exercée, dans leurs domaines respectifs de compétence, par les agents suivants :

- M. Frédéric EVESQUE, chef de pôle contrôle secteur Est, Mmes Myriam LAURENT-BROUTY, chef de pôle réglementation secteur Est, Estelle POUTOU, chef du pôle contrôle et réglementation secteur Ouest, MM. Denis MONTES, chef d'unité contrôle techniques des véhicules, Vincent THIBAUT, Nicolas MAGNE, chargés d'activités véhicules, Mme Françoise BARNIER, chargée de mission ;
- M. Jean-Yves DUREL, chef de l'unité départementale Rhône.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Yves DUREL, la même délégation pourra être exercée par Mme Christelle MARNET, adjointe au chef de l'unité départementale, cheffe de la cellule territoriale eau sites et sols pollués, MM. Philippe NICOLET, adjoint au chef de l'unité départementale, chef de la cellule chargé PPA-SPIRAL et Christophe POLGE, adjoint au chef de la subdivision, chef de la cellule risques technologiques.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Yves DUREL, Mme Christelle MARNET et de MM. Philippe NICOLET et Christophe POLGE, la même subdélégation pourra être exercée par les agents suivants :

- M. Yves DUCROS, chef de la cellule véhicules et en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier : MM. Jean-Sébastien FONTANELLE, Yoan GINESTE, adjoints au chef de la cellule, Thierry MELINAND, Jean-Claude LHEURETTE, Philippe RAMBAUD, Philippe ALGUACIL, Julien MARCOUX, techniciens attachés à la cellule.

2.8. Circulation des poids lourds :

Subdélégation de signature est donnée à Mme Cendrine PIERRE, chef du service réglementation et contrôle des transports et des véhicules et M. Laurent ALBERT, chef de service délégué, à l'effet de signer :

- les actes (autorisations, avis, récépissés de déclaration et validation d'itinéraires) relatifs aux transports exceptionnels de marchandises, d'engins ou de véhicules et ensembles de véhicules comportant plus d'une remorque ;
- les actes (décisions et avis) relatifs aux dérogations individuelles temporaires à l'interdiction de circulation des véhicules de transport de marchandises à certaines périodes.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Cendrine PIERRE et de M. Laurent ALBERT, la même délégation pourra être exercée, dans leurs domaines respectifs de compétence, par les agents suivants :

- Mme Myriam LAURENT-BROUTY, chef de pôle réglementation secteur Est, M. Frédéric EVESQUE, chef de pôle contrôle secteur Est et Mme Estelle POUTOU, chef du pôle contrôle et réglementation secteur Ouest, ;
- Mme Sophie GINESTE, chef d'unité transports exceptionnels et dérogations et M. Julien VIGNHAL, adjoint au chef d'unité.

Subdélégation est donnée aux agents suivants, lorsqu'ils sont d'astreinte, à l'effet de signer les actes (décisions et avis) relatifs aux dérogations individuelles temporaires à l'interdiction de circulation des véhicules de transport de marchandises à certaines périodes :

- M. Jean-François BOSSUAT, M. Fabrice BRIET, M. Christophe CHARRIER, M. Fabrice CHAZOT, M. Nicolas CROSSONNEAU, M. Christophe DEBLANC, Mme Agnès DELSOL, M. Julien DURAND, M. Jean-Yves DUREL, M. Olivier FOIX, M. Jean-Pierre FORAY, M. Bruno GABET, M. Gilles GEFFRAYE, M. Fabrice GRAVIER, M. Christian GUILLET, Mme Ghislaine GUIMONT, Mme Emmanuelle ISSARTEL, Mme Anne-Laure JORSIN-CHAZEAU, M. Lionel LABELLE, M. Christophe LIBERT, M. Patrick MARZIN, M. Christophe MERLIN, M. Olivier MURRU, M. Philippe NICOLET, Mme Claire-Marie N'GUESSAN, M. Olivier PETIOT, M. David PIGOT, M. Gilles PIROUX, M. Christophe POLGE, M. Jean-Pierre SCALIA, M. Pascal SIMONIN, M. Boris VALLAT, M. Yves-Marie VASSEUR, M. Sébastien VIÉNOT, M. Pierre VINCHES.

2.9. Préservation des espèces de faune et de flore et des milieux naturels :

Subdélégation de signature est donnée à M. Christophe DEBLANC, chef du service eau hydroélectricité et nature, M. Julien MESTRALLET, chef de pôle préservation des milieux et des espèces, Mme Carine PAGLIARI-THIBERT, adjointe au chef de pôle préservation des milieux et des espèces, M. Dominique BARTHELEMY, adjoint au chef de service, chef de pôle politique de l'eau et Arnaud PIEL, chef de pôle politique de la nature, Mme Emmanuelle ISSARTEL, adjointe au chef de service, chef de pôle police de l'eau et hydroélectricité à l'effet de signer :

- tous les actes et décisions relatifs :

- à la détention et à l'utilisation d'écaille de tortues marines des espèces *Eretmochelys imbricata* et *Chelonia mydas*, par des fabricants ou restaurateurs d'objets qui en sont composés ;
- à la détention et à l'utilisation d'ivoire d'éléphant, par des fabricants ou restaurateurs d'objets qui en sont composés ;
- au transport de spécimens d'espèces animales qui sont simultanément inscrites dans les annexes du règlement (CE) n°338/97 sus-visé et protégées au niveau national par les arrêtés pris pour l'application des articles L.411-1 et L.411-2 du code de l'environnement ;

- toutes les autorisations accordées en application de la convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore menacées d'extinction et des règlements communautaires correspondants (CITES- convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction) ;

- tous les actes de procédure nécessaires à l'instruction des dossiers de demande de dérogation aux interdictions mentionnées aux 1°, 2° et 3° de l'article L.411-1 du code de l'environnement relatif à la conservation d'espèces de faune et de flore protégées et de leurs habitats naturels ;

- tous les actes de procédure nécessaires à l'instruction des dossiers de demande de travaux modifiant l'état ou l'aspect d'une réserve naturelle nationale au titre de l'article L.332-9 du code de l'environnement, à l'exception de la décision d'octroi ou de refus de l'autorisation ;

- tous les actes de procédure nécessaires à l'instruction des dossiers de demande de travaux ou d'activités ne modifiant pas l'état ou l'aspect d'une réserve naturelle nationale, à l'exception de la décision d'octroi ou de refus de l'autorisation.

2.10. Pénétration dans les propriétés privées à des fins d'inventaires du patrimoine naturel :

Subdélégation de signature est donnée à M. Christophe DEBLANC, chef du service eau hydroélectricité et nature, MM. Dominique BARTHELEMY, adjoint au chef de service, chef de pôle politique de l'eau, Julien MESTRALLET, chef de pôle préservation des milieux et des espèces, Mme Carine PAGLIARI-THIBERT, adjointe au chef de pôle préservation des milieux et des espèces et M. Arnaud PIEL, chef de pôle politique de la nature et Mme Emmanuelle ISSARTEL, adjointe au chef de service, chef de pôle police de l'eau et hydroélectricité, à l'effet de signer les autorisations de pénétrer sur les propriétés privées dans le cadre des inventaires du patrimoine naturel de l'article L 411-5 du code de l'environnement.

2.11. Police de l'eau (sur l'axe Rhône -Saône) :

Subdélégation de signature est accordée à M. Christophe DEBLANC, chef du service eau hydroélectricité et nature, à l'effet de signer :

- tous les documents relatifs à la procédure de déclaration ou d'autorisation des installations, ouvrages, travaux et activités (IOTA) en application des articles L211-1, L214-1 et suivants et R214-1 et suivants du code de l'environnement, de l'ordonnance n°2014-619 du 12 juin 2014 et de son décret d'application n° 2014-751 du 1er juillet 2014, ainsi que de l'ordonnance n°2017-80 relative à l'autorisation environnementale et ses décrets d'application n°2017-81 et 82 à l'exception :

- des récépissés de dépôt de demande d'autorisation et déclarations ;
- des déclarations de complétude des dossiers de déclarations ;
- de tout acte nécessitant l'avis préalable du CODERST ;
- des arrêtés de prescriptions spécifiques et d'opposition à déclaration ;
- des arrêtés de refus, de prescription complémentaire, d'autorisation, et des arrêtés modificatifs.

- tous documents ou actes de procédure nécessaires à la mise en œuvre de la procédure de police administrative de l'environnement, conformément au titre VII-Dispositions communes relatives aux contrôles et aux sanctions- du livre I du code de l'environnement, à l'exception de la décision portant mise en demeure et de la décision portant sanctions administratives ;

- tous documents nécessaires à la mise en œuvre de la procédure de police judiciaire de l'environnement, conformément au titre VII-Dispositions communes relatives aux contrôles et aux sanctions- du livre I du code de l'environnement.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Christophe DEBLANC, la même subdélégation pourra être exercée dans leurs domaines respectifs de compétences, par les agents suivants :

- Mmes Emmanuelle ISSARTEL, adjointe au chef de service, chef de pôle police de l'eau et hydroélectricité, Isabelle CHARLEMAGNE, adjointe au chef de pôle, M. Dominique BARTHELEMY, adjoint au chef de service, chef de pôle politique de l'eau ;

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Auvergne-Rhône-Alpes - 69453 Lyon cedex 06
Standard : 04 26 28 64 49 – www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr

6 / 7

- MM. Vincent SAINT EVE, chef de l'unité ouvrages hydrauliques, Mathieu HERVE, chef de l'unité gestion qualitative, Damien BORNARD, Arnaud SOULE, inspecteurs ouvrages hydrauliques, Pierre LAMBERT, inspecteur gestion quantitative, Mme Fanny TROUILLARD, chef de l'unité travaux fluviaux, M. Marnix LOUVET, Mmes Hélène PRUDHOMME, Laura CHEVALLIER, inspecteurs gestion qualitative, M. Daniel DONZE, Mmes Safia OURAHMOUNE et Margaux MAYNARD, inspecteurs travaux fluviaux, M. Tangi PHILIPPE, chef de l'unité politique de l'eau et gestion quantitative.

2.12. Police de l'environnement :

Subdélégation est accordée, selon leurs attributions respectives, à M. Christophe DEBLANC, chef du service eau hydroélectricité et nature, à M. Sébastien VIENOT, chef du service prévention des risques industriels, climat air énergie, M. Jean-François BOSSUAT, chef de service prévention des risques industriels, climat air énergie délégué, à M. Fabrice GRAVIER, chef du service mobilité aménagement paysages et M. Olivier PETIOT, chef de service délégué, à l'effet de signer :

– tous documents ou actes de procédure nécessaires à la mise en œuvre de la procédure de police administrative de l'environnement, conformément au titre VII-Dispositions communes relatives aux contrôles et aux sanctions du livre I du code de l'environnement, à l'exception de la décision portant mise en demeure et de la décision portant sanctions administratives ;

– tous documents nécessaires à la mise en œuvre de la procédure de police judiciaire de l'environnement, conformément au titre VII-Dispositions communes relatives aux contrôles et aux sanctions- du livre I du code de l'environnement.

En cas d'absence ou d'empêchement de ces chefs de service, la même subdélégation pourra être exercée, dans leurs domaines de compétences respectifs, par :

- Mme Carole EVELLIN-MONTAGNE chef de pôle stratégie animation, service mobilité, aménagement, paysages et M. Christophe BALLEZ, adjoint au chef de pôle ;

- MM. Dominique BARTHELEMY, adjoint au chef de service eau, hydroélectricité et nature, chef de pôle politique de l'eau, Arnaud PIEL, chef de pôle politique de la nature, Julien MESTRALLET, chef de pôle préservation des milieux et des espèces, Mmes Carine PAGLIARI-THIBERT, adjointe au chef de pôle, Emmanuelle ISSARTEL, adjointe au chef de service, chef de pôle police de l'eau et hydroélectricité et Isabelle CHARLEMAGNE, adjointe à la chef de pôle ;

- M. Cyril BOURG, Mmes Marie-Hélène VILLE et Béatrice ALLEMAND, chargés de mission concessions hydroélectriques ;

- Mmes Cécile PEYRE, chargée de mission coordination police et appui juridique, service eau, hydroélectricité et nature, Danièle FOURNIER, chargée de mission biodiversité, Camille DAVAL, chargée de mission biodiversité, hydroélectricité, observatoire montagne, Marianne GIRON, chargée de mission biodiversité, référent RNN montagnes et carrières, Monique BOUVIER, chargée de mission espèces protégées scientifiques, MM. Marc CHATELAIN, chef de projet espèces protégées, Mathieu METRAL, chef de l'unité loup, Fabien POIRIE, chargé de mission biodiversité, référent ZAC, Xavier BLANCHOT, chef de mission biodiversité, référent énergie renouvelable, suivi axe fluvial Rhône, Romain BRIET, chargé de mission biodiversité, réserves fluviales, référent création aires protégées et coordination réserves et Cédric CLAUDE, chargé de mission biodiversité ;

- Mme Mallorie SOURIE, chargée de mission PNA et espèces protégées, MM. David HAPPE, chargé de mission flore et connaissance et espèces invasives et Sylvain MARSY, chef de projet pilotage technique et scientifique/N2000, référent forêt.

ARTICLE 3 :

L'arrêté antérieur en date du 13 juin 2017 portant subdélégation de signature aux agents de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes pour le département du Rhône est abrogé.

ARTICLE 4 :

Madame la directrice régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la région Auvergne-Rhône-Alpes est chargée de l'exécution de cet arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs du département.

fait à Lyon, le 02 octobre 2017
pour le préfet et par délégation,
la directrice régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
de la région Auvergne-Rhône-Alpes

Signé

Françoise NOARS

Direction départementale des territoires du Rhône

69-2017-10-04-001

AP n° 2017-E106 portant dérogation aux dispositions de l'article L.411-1 du code de l'environnement pour la destruction et la perturbation intentionnelle de spécimens d'espèces animales protégées, la destruction, l'altération ou la dégradation de sites de reproduction d'espèces animales protégées ou d'aires de repos d'espèces animales protégées par SNC GENAS AMÉNAGEMENT (représentée par la société 6èmes sens Immobilier Entreprises) dans la cadre de travaux pour l'aménagement du site PARK 6 sur la commune de GENAS



PRÉFET DU RHÔNE

Direction Régionale de l'environnement
de l'aménagement et du logement
Auvergne-Rhône-Alpes
Service eau, hydroélectricité et nature

Lyon, le 04 OCT, 2017

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n° 2017 – E 106

Portant dérogation aux dispositions de l'article L.411-1 du code de l'environnement pour :
la destruction et la perturbation intentionnelle de spécimens d'espèces animales protégées,
la destruction, l'altération ou la dégradation de sites de reproduction d'espèces animales protégées
ou d'aires de repos d'espèces animales protégées

Par SNC GENAS AMENAGEMENT
(représentée par la société 6ème sens Immobilier Entreprises)
dans le cadre de travaux pour l'Aménagement du site PARK 6
sur la commune de GENAS

LE PRÉFET DE LA ZONE DE DÉFENSE SUD-EST
PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES, PRÉFET DU RHÔNE
Officier de la Légion d'Honneur,

VU le code de l'environnement et notamment ses articles L.163-5, L.411-1, L.411-1A, L.411-2 et R.411-6 à R.411-14 ;

VU l'arrêté ministériel du 19 février 2007 modifié fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations définies au 4° de l'article L.411-2 du code de l'environnement portant sur les espèces de faune et de flore sauvages protégées ;

VU l'arrêté ministériel du 23 avril 2007 modifié fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ;

VU l'arrêté du 19 novembre 2007 fixant la liste des reptiles amphibiens protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ;

VU l'arrêté ministériel du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ;

VU l'arrêté préfectoral n° PREF-DIA-BCI-2017-03-06-22 du 6 mars 2017 portant délégation de signature à Monsieur Joël Prillard, directeur départemental des territoires du Rhône ;

VU la demande de dérogation pour la capture et l'enlèvement, la destruction et la perturbation intentionnelle de spécimens d'espèces animales protégées (cerfa n°13 616*01), pour la destruction, l'altération, la dégradation de leurs sites de reproduction ou aires de repos (cerfa n°13 614*01), déposée le 8 mai 2017 par SNC GENAS AMENAGEMENT dans le cadre des travaux pour l'Aménagement du site PARK 6 sur la commune de Genas dans le département du Rhône, complétée le 8 juin 2017 ;

1/19

VU l'avis favorable sous conditions de Madame la directrice de l'environnement, de l'aménagement et du logement en date du 13 juin 2017 ;

VU l'avis favorable sous conditions du Conseil National de Protection de la Nature en date du 2 août 2017 ;

CONSIDÉRANT l'absence de remarques ou d'observations issues de la mise en œuvre de la procédure de participation du public par le biais de la mise en ligne de la demande et du projet de décision sur le site Internet de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes du 24 juillet 2017 au 3 septembre 2017 ;

CONSIDÉRANT que le projet répond à des raisons impératives d'intérêt public majeur, avec un projet urbain qui s'inscrit dans la politique de mixité sociale avec une création d'immeubles d'activité et de logistique de proximité, projet qui est situé sur la commune de Genas dans le département du Rhône ;

CONSIDÉRANT qu'il n'existe pas d'autre solution satisfaisante, après prise en compte des prescriptions d'évitement, minimisant les surfaces impactées ;

CONSIDÉRANT que la dérogation ne nuit pas au maintien, dans un état de conservation favorable, des populations d'espèces protégées concernées dans leur aire de répartition naturelle compte tenu des mesures d'évitement, de réduction et de compensation mises en œuvre, telles que détaillées ci-après (article 3) ;

SUR proposition de la directrice régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement Auvergne-Rhône-Alpes ;

ARRÊTE

ARTICLE 1 : BÉNÉFICIAIRE, OBJET ET NATURE DE LA DÉROGATION

Dans le cadre des travaux pour l'aménagement du site PARK 6, la société SNC GENAS AMENAGEMENT, dont le siège est situé 30 quai Claude Bernard LYON, 69007, RCS LYON 800-223-513 est autorisée, ainsi que ses éventuels mandataires opérant dans le cadre de l'exécution des prescriptions du présent arrêté, à :

- détruire, perturber intentionnellement des spécimens d'espèces animales protégées,
- détruire, altérer, dégrader des sites de reproduction ou d'aires de repos d'espèces animales protégées

dont la liste est détaillée ci-dessous :

Classe	Nom français	Nom scientifique (TAXREF 7)
Oiseaux	Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>
	Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>
	Epervier d'Europe	<i>Accipiter nisus (Linnaeus, 1758)</i>
	Mésange bleue	<i>Parus caeruleus</i>
	Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>
	Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus Linnaeus, 1758</i>
	Fauvette grisette	<i>Sylvia communis Latham, 1787</i>
	Hippolais polyglotte	<i>Hippolais polyglotta (Vieillot, 1817)</i>
	Marinet noir	<i>Apus apus (Linnaeus, 1758)</i>
	Oedicnème criard	<i>Burhinus oedicnemus (Linnaeus, 1758)</i>

Classe	Nom français	Nom scientifique (TAXREF 7)
	Rouge queue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i> (S. G. Gmelin, 1774)
	Rougequeue à front blanc	<i>Phoenicurus</i>
	Traquet moiteux	<i>Oenanthe oenanthe</i> (Linnaeus, 1758)
	Serin cini	<i>Serinus serinus</i>
	Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>
	Pic vert	<i>Picus viridis</i> (Linnaeus, 1758)
	Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i> (Linnaeus, 1758)
	Rossignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i> (C L Brehm 1831)
	Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i> (Linnaeus, 1758)
Mammifères	Hérisson d'Europe	<i>Erinaceus europaeus</i>
Reptiles	Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>
	Lézard vert	<i>Lacerta bilineata</i> Daudin, 1802
	Couleuvre verte et jaune	<i>Hierophis viridiflavus</i> (Lacépède, 1789)
	Vipère aspic	<i>Vipera aspis</i> (Linnaeus, 1758)
Amphibien	Crapaud calamite	<i>Bufo calamita</i> (Laurenti, 1768)

ARTICLE 2 : PÉRIMÈTRE DE LA DÉROGATION

Le bénéficiaire se conforme strictement au périmètre défini dans le dossier de demande de dérogation et figurant en annexe 1 du présent arrêté.

ARTICLE 3 : PRESCRIPTIONS

Le demandeur, ainsi que ses éventuels mandataires opérant dans le cadre de l'exécution des prescriptions du présent arrêté, respectent les engagements en faveur de la faune tels que présentés dans le dossier de demande de dérogation déposée 8 mai 2017 par SNC Genas Aménagement dans le cadre des travaux d'Aménagement du site PARK 6, dans le département du Rhône ainsi que les préconisations formulées par le Conseil National de Protection de la Nature dans son avis du 2 août 2017 sous réserve des dispositions du présent arrêté.

Les mesures suivantes sont mises en place.

3.1 - Mesures d'évitement

- **ME1** : mise en défens de l'emprise du projet avant le démarrage des travaux avec pose de barrière anti-amphibiens et rebouchage des trous potentiellement créés durant le chantier pour les amphibiens et de filets de chantier à intervalles réguliers de 25 m sur les zones de galets (cf annexe 2),

3.2 -Mesures de réduction

- **MR1** : respect du calendrier écologique, adaptation des périodes de travaux pour l'ensemble du site étudié (date de défrichement entre septembre et février) (cf annexe 2 bis),
- **MR2** : préconisations générales sur les travaux et aménagements sur tout le site étudié (cf annexe 2ter),
- **MR3** : limitation des espèces invasives en phase chantier et en phase d'exploitation sur tout le site étudié (cf annexe 2ter),
- **MR4** : mise en place d'une gestion raisonnée des espaces verts en phase d'exploitation sur 18 ans (cf annexe 3),
- **MR5** : création d'hibernaculums pour la faune, mise en place de rampe échappatoire pour permettre aux espèces de sortir des aménagements réalisés pour les eaux pluviales (cf annexe 3 ter et 3bis),

3.3 -Mesures compensatoires (cf annexe 4, 4bis, 4 ter)

- **MC1** : restauration des habitats d'espèces protégées, acquisition sur la commune de Saint Pierre de Chandieu d'une parcelle ZA 61 de 1 ha (galets non lavés) validée par l'animateur du plan de sauvegarde « PLSOC » sur 18 ans, avec adhésion à la charte du plan PLSOC,
- **MC1 bis** : création de 2 mares favorables au crapaud calamite (suivi et gestion sur 18 ans) sur la parcelle ZA 61

3.4 -Mesures d'accompagnement (cf annexe 5)

- **MAc1** : assistance du maître d'ouvrage par un écologue,
- **MAc2** : plantation de haie multi strates après travaux,

3.5 -Mesure de suivi (cf annexe 6)

Suivis sur une période de 15 ans

- **MS1** : suivi de l'œdicnème criard,
- **MS2** : suivi du crapaud calamite,
- **MS3** : suivi de la flore invasive,

Les rapports de suivi produits en années n+1, n+2, n+5, n+10, n+15 sont transmis à la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Auvergne-Rhône-Alpes au plus tard le 31 janvier de l'année suivante.

Les mesures de compensation sont géolocalisées et décrites dans un système national d'information géographique, accessible au public sur Internet. SNC GENAS AMENAGEMENT fournit à la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Auvergne-Rhône-Alpes toutes les informations nécessaires à cet effet.

SNC GENAS AMENAGEMENT contribue à l'Inventaire du Patrimoine Naturel par la saisie ou, à défaut, par le versement des données brutes de biodiversité acquises à l'occasion des études d'évaluation préalable ou de suivi des impacts réalisées dans le cadre du présent arrêté.

On entend par données brutes de biodiversité les données d'observation de taxons, d'habitats d'espèces ou d'habitats naturels, recueillies par observation directe, par bibliographie ou par acquisition de données auprès d'organismes détenant des données existantes.

Ces données sont transmises à la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Auvergne-Rhône-Alpes, référente du volet régional du Système d'Information sur la Nature et les Paysages (SINP), suivant un format informatique d'échange permettant leur intégration dans les bases de données existantes.

ARTICLE 4 : DURÉE DE VALIDITÉ DE LA DÉROGATION

La dérogation est accordée pour une durée de 15 ans à compter de la date de signature du présent arrêté.

ARTICLE 5 : MESURES CORRECTIVES ET COMPLÉMENTAIRES

Si les suivis prévus à l'article 3 mettent en évidence une insuffisance des mesures prescrites pour garantir le maintien dans un bon état de conservation des espèces protégées concernées, le bénéficiaire est tenu de proposer des mesures correctives et des mesures compensatoires complémentaires qui sont soumises à la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Auvergne-Rhône-Alpes pour validation.

ARTICLE 6 : MODIFICATIONS

Toute modification apportée au projet et de nature à entraîner un changement notable des éléments du dossier pouvant avoir des incidences sur les espèces protégées est portée, avant sa réalisation, à la connaissance du Préfet.

Le préfet fixe, s'il y a lieu, des prescriptions complémentaires.

S'il estime que les modifications sont de nature à entraîner des dangers ou des inconvénients significatifs pour les intérêts protégés énumérés à l'article L.411-1, le préfet invite le bénéficiaire à déposer une nouvelle demande de dérogation à la réglementation relative aux espèces protégées.

ARTICLE 7 : DÉCLARATION DES INCIDENTS OU ACCIDENTS

Dès qu'il en a connaissance, le bénéficiaire est tenu de déclarer au préfet les accidents ou incidents intéressant les installations, ouvrages, travaux ou activités faisant objet du présent arrêté qui sont de nature à porter atteinte aux espèces protégées ou à leurs habitats.

Sans préjudice des mesures que pourrait prescrire le préfet, le bénéficiaire est tenu de prendre ou de faire prendre toutes dispositions nécessaires pour mettre fin aux causes de l'incident ou de l'accident, pour évaluer ses conséquences et y remédier.

Le bénéficiaire demeure responsable des accidents ou dommages qui seraient la conséquence de l'activité ou de l'exécution des travaux ou de l'aménagement.

ARTICLE 8 : DISPOSITIONS GÉNÉRALES

La présente dérogation est personnelle, et transférable à un tiers dans les conditions définies par l'article R.411-11 du code de l'environnement. Elle peut être retirée à tout moment sans indemnité si le bénéficiaire n'en respecte pas les clauses ou les prescriptions qui lui sont liées.

Le bénéficiaire ou son représentant est porteur de la présente autorisation lors des opérations d'enlèvement, de destruction, d'altération d'espèces et d'habitats d'espèces citées à l'article 1 et il est tenu de la présenter à toute demande des agents commissionnés au titre de l'environnement.

ARTICLE 9 : CONTRÔLE

La mise en œuvre des dispositions du présent arrêté pourra faire l'objet de contrôles par les agents visés à l'article L.415-1 du code de l'environnement.

Le bénéficiaire est tenu de laisser accès aux agents chargés du contrôle dans les conditions prévues à l'article L.172-5 du code de l'environnement.

Les agents peuvent demander communication de toute pièce utile au contrôle de la bonne exécution du présent arrêté conformément à l'article L.172-11 du code de l'environnement.

ARTICLE 10 : SANCTIONS ADMINISTRATIVES ET PÉNALES

Le non-respect des dispositions du présent arrêté peut donner lieu aux sanctions administratives prévues par les articles L.171-7 et 171-8 du code de l'environnement.

Les infractions pénales aux dispositions du présent arrêté sont punies des peines prévues à l'article L.415-3 du code de l'environnement.

ARTICLE 11 : DROITS ET INFORMATIONS DES TIERS

Les droits des tiers sont et demeurent expressément réservés. Le présent arrêté est publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Rhône.

ARTICLE 12 : VOIES ET DÉLAIS DE RECOURS

La présente décision peut être contestée :

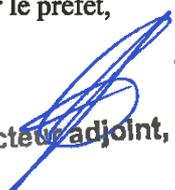
- par recours gracieux auprès de l'auteur de l'acte dans les deux mois suivant la notification ou la publication de la décision, le silence gardé par l'administration pendant plus de deux mois vaut décision implicite de rejet qui peut, elle-même être déférée au tribunal administratif de Lyon dans un délai de deux mois.
- par un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Lyon dans les deux mois suivant la notification ou la publication de la décision, le délai de recours gracieux étant interruptif du délai du recours contentieux.

ARTICLE 13 : EXÉCUTION

Le préfet, secrétaire général de la préfecture du Rhône, préfet délégué pour l'égalité des chances, la directrice régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Auvergne-Rhône-Alpes, le directeur départemental des territoires du Rhône, le chef du service départemental de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage du Rhône, le chef du service départemental de l'Agence française pour la biodiversité du Rhône sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Rhône, et dont copie sera adressée :

- au ministère de la Transition Ecologique et Solidaire (MTES),
- à la direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement Auvergne-Rhône-Alpes,
- aux services départementaux de l'ONCFS du Rhône,
- aux services départementaux de l'Agence Française pour la Biodiversité du Rhône,
- à la société SNC Genas Aménagement

Pour le préfet,


Le directeur adjoint,

Guillaume FURRI

Annexe 1 - localisation du projet

Cartographie de situation du site d'étude



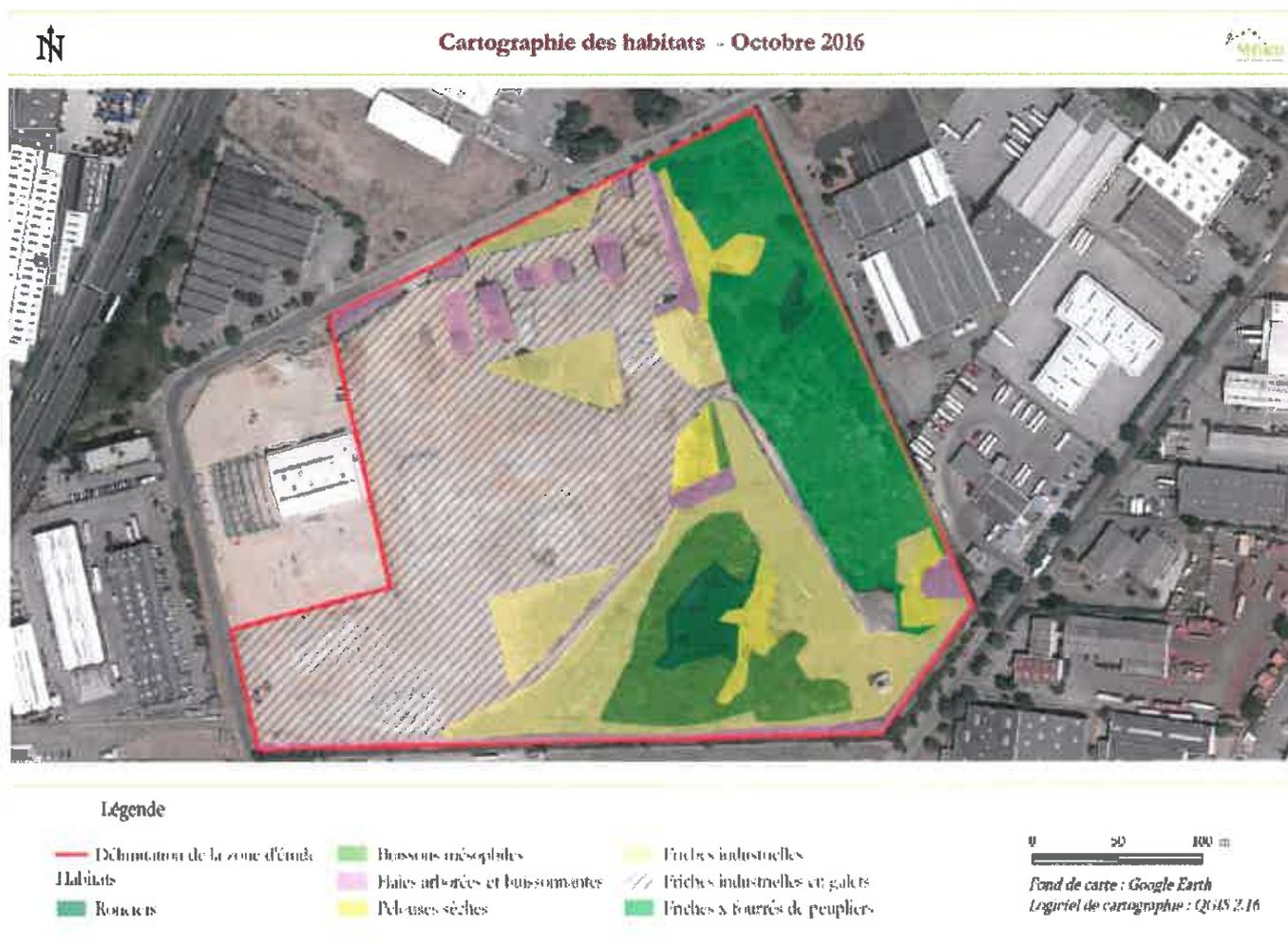
VU POUR ETRE ANNEXÉ A L'AP 2017_E 106

pour le Préfet,
Le directeur adjoint,

Guillaume FURRI

7/19

Annexe 1 bis – cartographie des habitats



VU POUR ETRE ANNEXÉ A L'AP 2017_E106

pour le Préfet,

Le directeur adjoint,

Guillaume FURRI

8/19

Annexe 2 - mesures d'évitement ME1 (amphibiens et oedionème)

Complément VNEI – SNC Genas Aménagement / 6^{ème} Sens Immobilier Entreprise



Figure 20 : Filet de protection autour de la future zone de travaux

- Mise en place de filets de chantier à intervalles réguliers de 25 m sur les zones de galets.

Des lignes de filets permettront de dissuader des oedionèmes de venir sur les zones en chantier (=effet haie/coupure visuelle). Ceux-ci confèrent au site moins d'attractivité et donc moins de dérangement de l'espèce. Ce linéaire concerne des surfaces égales ou supérieures à 1 ha, non occupés par des travaux pendant plus d'une semaine.

Un coordonnateur environnement est prévu pour organiser la mise en œuvre et le suivi des mesures ainsi que pour réduire et/ou de supprimer les risques environnementaux liés aux différentes opérations du chantier (préparation du terrain, ...). Notons que la présence d'activité (engins, bruit, vibrations du sol liées aux déplacements,...) sur le chantier devrait effrayer les serpents hors de la zone de chantier. Grâce aux vibrations, les serpents percevant ⁽¹⁶⁶⁾ zone de danger les obligeants à évacuer rapidement la zone.

VU POUR ETRE ANNEXÉ A L'AP 2017_ E106

pour le Préfet,

Le directeur adjoint.

Guillaume FURRI

Annexe 2 bis - mesures de réduction MR1

Compléments VNEI – SNC Genas Aménagement / 6^{ème} sous Immobilier Entreprises

8.4.2 MR1 - Respect du calendrier écologique, en phase préparatoire des travaux, pour l'ensemble du site étudié

Une opération essentielle pour la conservation des populations d'espèces protégées concerne les dates de travaux afin de respecter le cycle biologique des espèces présentes sur le site.

En effet, l'atteinte aux espèces est importante en cas de démarrage précoce du chantier, notamment durant la période de nidification des oiseaux (phase très sensible comprenant la mise bas puis l'élevage des jeunes).

Par conséquent, les travaux de débroussaillage et de défrichage des habitats forestiers et/ou broussailleux devront tenir compte des périodes de reproduction des oiseaux.

Les travaux de défrichage et de débroussaillage devront impérativement respecter les périodes de reproduction et être menés entre début septembre jusqu'à fin février.

	Jan.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sep.	Oct.	Nov.	Déc.
Dates de nidification (oiseaux)												
Date de migration et reproduction (amphibiens)												
Dates de défrichage possibles												

VU POUR ETRE ANNEXÉ A L'AP 2017_E 106

pour le Préfet,

Le directeur adjoint

Guillaume FURRI

Annexe 2 ter – MR2, MR3

Complément VNEI – SNC Genas Aménagement / 6^{ème} rue Immobilier Entreprises

8.4.3 MR2 - Préconisations générales sur les travaux et aménagements du projet pour l'ensemble du site étudié

Les travaux et les aménagements du projet peuvent potentiellement engendrer des incidences en phase de travaux. Les opérations suivantes devront être impérativement mises en application :

- emprise des terrassements,
- plan de circulation et de sécurité des engins,
- minimisation de la surface des terrassements sur les espaces semi-naturels alentours,
- organisation des chemins d'accès et d'aménagement les plus courts possibles,
- gestion du débroussaillage,
- opérations de défrichage manuel (minimisant les impacts sur les espèces animales)
- dépôts de ramblai obligatoirement situés sur la zone d'emprise du projet, stationnement, ravitaillement des engins,
- lavage des zones des engins en entrant et en sortant du chantier pour éviter la prolifération des espèces invasives,
- collecte et ramassage des déchets,
- toutes les opérations à risques sont systématiquement réalisées sur les aires prévues à cet effet, voire dans des espaces "sécurisés" (protection des eaux vis-à-vis des pollutions),
- repli du chantier – remise en état des lieux,
- après achèvement des travaux (phase de démantèlement), il sera procédé au nettoyage du site.

8.4.4 MR3a3 – Limiter la propagation des espèces invasives en phase travaux et d'exploitation

Une attention particulière devra être menée sur la lutte contre les espèces invasives (espèces exogènes qui colonisent les milieux au détriment de la flore locale).

Dans le cas du projet, il est judicieux de mettre en œuvre des actions contre la prolifération des espèces suivantes : *Reynoutria japonica*, *Acer negundo*, *Eucalyptus davidii*, *Senecio inaequalis*.

VU POUR ETRE ANNEXÉ A L'AP 2017_E 106

pour le Préfet,
Le directeur adjoint.



Guillaume FURRI

Annexe 3 – Mesures de réduction MR4

Complément VNEI – SNC Genas Aménagement / 6^{ème} Jeux Intermunicipales Entreprises

8.4.5 MR4 – Réaliser une gestion raisonnée des espaces verts en phase d'exploitation

Miss en place d'une gestion différenciée

La gestion différenciée est un outil permettant de définir les interventions spécifiques d'entretien à chaque espace dans un objectif global de développement durable.

Selon cette approche qui s'inspire de techniques agricoles traditionnelles ou de gestions douces comme Prosalva, il est inutile par exemple, voire écologiquement non pertinent de tondre systématiquement et souvent toutes les surfaces emherbées, ce qui conduit à n'obtenir qu'un même milieu, presque monospécifique, c'est-à-dire banal et très appauvri en biodiversité, ne développant que peu de services écologiques, peu utile pour la faune.

Objectifs

-  Favoriser la diversité floristique et faunistique (aspect écologique) en privilégiant des espèces locales et en laissant la végétation se développer dans certaines zones, offrant ainsi à la faune nourriture et habitat;
-  Rationaliser la gestion des espaces en y affectant les ressources nécessaires (aspect social et économique) en réduisant les besoins en eau, en limitant les pollutions et réduisant l'impact carbone;

Réalisation et entretien

Les pelouses sèches et les friches offrent des habitats à de multiples espèces animales et végétales, mais tendent à se raréfier.

Un semis sera alors réalisé sur les espaces dits « verts » en dehors de la zone de compensation. Le choix du mélange consiste essentiellement à reconstruire des milieux aussi proches que possible des milieux environnants (pelouses, friches).

Voici les caractéristiques (selon le fournisseur) du mélange choisi :

UFA Flore pionnière Rudéral CH	
Densité du semis	10 g/m ² (rapport de semis inclus)
Période de semis	Mars à juin, évtl. sept./oct.
Hauteur de croissance	Hauteur de croissance jusqu'à 200 cm
Type de sol	Sol brut/gravier
Ensoleillement	ensoleillé à mi-ombre
Soins	raconnerci et éclairci une fois par an au printemps.
Intérêt	Les inflorescences fournissent de la nourriture et un quartier d'hiver à beaucoup d'insectes et oiseaux. La floraison multicolore est ininterrompue jusqu'à la fin de l'automne.
Caractéristiques	UFA Flore pionnière Rudéral CH est une association pionnière du type rudéral composée à 100 % de fleurs sauvages indigènes collectées et multipliées uniquement en Suisse.
Composition	Le mélange contient plus de 60 fleurs sauvages qui préfèrent les endroits caillouteux et maigres.

VU POUR ETRE ANNEXÉ A L'AP 2017_E106

pour le Préfet,
Le directeur adjoint,



Guillaume FURRI

12/19

Annexe 3 bis – MR5

Complément VNEI – SNC Genas Aménagement / 6^{ème} sous Immobilier Entreprises

8.4.6 MR5 – Favoriser l'accueil de la biodiversité par des aménagements en phase d'exploitation

Ces initiatives doivent permettre aux espèces d'exploiter au mieux les habitats disponibles sur la zone du projet :

- limiter la surface des zones imperméabilisées et maintenir des habitats sur l'expoise,
- faciliter les déplacements et proscrire les barrières étanches en dehors des zones à risque d'écrasement,
- limiter les obstacles (trottoirs hauts, passages sous les clôtures ...)

Aménagements pour les eaux pluviales

Les informations sont issues de la plaquette de la région Rhône-Alpes « Pour la gestion des eaux pluviales - Stratégie et solutions techniques », novembre 2006

2 solutions techniques sont présentées ci-dessous :

1 - Une cunette béton a été aménagée le long de la rue Roger Salengro au nord du site d'étude.

Celle-ci est un piège mortel pour la faune, des modifications sont à réaliser afin de l'intégrer à l'environnement. Nous proposons de mettre en place deux rampes (échappatoires) permettant aux espèces de sortir de la cunette ou de couvrir la cunette d'une grille sur toute sa longueur (largeur des trous de la grille : 2 cm maximum).

Ces rampes peuvent être réalisées en béton avec une pente de 30% comportant une rugosité en surface (galets).



Figure 26 : Exemple de rampe béton avec galets

VU POUR ETRE ANNEXÉ
A L'AP 2017_ E 106

pour le Préfet,

Le directeur adjoint,

Guillaume FURRI

Annexe 3 ter - mesure MR5

Complément VNEI – SNC Genas Aménagement / 6^{ème} zone Inaccessibles Entreprises

L'entretien doit être régulier. Il ne demande pas de technicité particulière. La plupart du temps, c'est un entretien du même type que celui des espaces verts : tonte régulière ou fauchage selon la végétation, arrosage pendant les périodes sèches, ramassage des déchets (papier, végétation). Pour les fossés et les zones de rétention, il est nécessaire de curer les dispositifs de vidange périodiquement. Cela évite de compromettre leur fonction de régulation.

Aménagements reptiles/amphibiens

Des installations relativement simples permettent d'améliorer la survie terrestre de la population de crapauds calamites et de reptiles.

Afin de préserver, en partie, l'état des populations actuelles mais aussi d'enrichir biologiquement la zone étudiée, les mesures préconisées correspondent à la mise en œuvre d'aménagements écologiques de type refuge à faune, dans le but de créer des micro-habitats favorables aux amphibiens et reptiles (abris et caches).

L'installation aura lieu en phase d'exploitation afin d'attirer les reptiles (notamment les serpents) sur des sites d'hibernation ou placettes de thermorégulation. Il est nécessaire de veiller à ce que ces aménagements soit éloigné et non accessible au public.

Une fiche technique présente les conseils de mise en œuvre de ces abris artificiels ou gîtes artificiels (hibernaculum). Cette mesure est simple et peu onéreuse.

La localisation de ces installations sera précisée dans le plan de gestion environnemental. Cette mesure sera suivie par le coordonnateur environnement (cf. MAte1).



Figure 29 : Exemples d'abris artificiels

Nota : il sera nécessaire de laisser ces aménagements écologiques à long terme sur le site, et surtout, de les installer sur des positions stratégiques.

VU POUR ETRE ANNEXÉ A L'AP 2017_E106

pour le Préfet
Le directeur adjoint,



Guillaume FURRI

Annexe 4 bis- mesure de compensation MC1

Complément VNEI – SNC Genas Aménagement / 6^{ème} zone Immobilière Entreprises



Situation de la parcelle compensatoire sur la parcelle ZA61

Un hectare de terrain (en hachuré rouge ci-dessus) sera donc à acquérir par l'aménageur en mesure compensatoire. Un courrier d'engagement d'acquisition de parcelle est en annexe 4. Conformément au plan local de sauvegarde, la parcelle compensatoire est à une distance 100 m du chemin (ligne en brun foncé) longeant la voie ferrée.

Carte 8 : Localisation de la parcelle compensatoire



L'aménagement de la parcelle compensatoire en faveur de l'edicnème doit se situer en limite sud de la parcelle ZA 61 pour éviter toute compétition avec la mesure compensatoire en faveur de

VU POUR ETRE ANNEXÉ A L'AP 2017_E 106

pour le Préfet,
Le directeur adjoint,

Guillaume FURRI

16/19

Annexe 4 ter- mesure de compensation MC1 bis
Complément 1 DNEI - SNC Genas Aménagement / 69 ans L'association Entreprises



La parcelle compensatoire BV 260 à Saint Priest présente des milieux favorables pour les amphibiens pionniers (présence de Crapaud calamite et pélodyte), l'œdicnème criard et pour les oiseaux des haies. Par conséquent la compensation pour ces espèces visées (œdicnème criard et crapaud calamite) pour la parcelle ZA 61 serait intéressante d'un point de vue fonctionnel sur les populations.

De plus, une friche est présente en parcelle ZA 60 en mesure compensatoire pour le crapaud calamite.



Informations littérales relatives à 1 parcelle sur la commune : SAINT-PIERRE-DE-CHANDIEU (69).

Références de la parcelle 000 ZA 61

Référence cadastrale de la parcelle	000 ZA 61
Contenance cadastrale	67 081 mètres carrés
Adresse	LES QUATRE CHENES 69780 SAINT-PIERRE-DE-CHANDIEU

Deux mares seront créés afin de permettre une meilleur colonisation du crapaud calamite sur cet hectare aménagé.

Éléments techniques	
Type de mare	temporaires, peu profonde et ombrées en végétation
Type de berge	profil en pente douce, de l'ordre de 1 à 10° d'inclinaison, non rectilignes
Profondeurs	10 à 40 cm
Surface	10m ² par mare
Étanchéité	le sol est perméable et une étanchéification est nécessaire avec la mise en place d'une couche d'argile d'environ 40 cm, en 2 couches lissées dans des directions différentes. Pour une mare de 10m ² , prévoir 4m ³ d'argile. La partie étanche sera recouverte d'une couche de gravier ou de sable lavé (10 à 30 cm) et d'éviter tout apport d'humus. Ces éléments permettent de dimensionner la profondeur de fosse (soit 50 à 70 cm de plus que la profondeur finale de la mare)
Mode d'intervention	Pelle, damasse (si besoin), pelle mécanique
Matériaux excavés	Réutilisation des matériaux pour créer une butte à proximité des mares
Période de création	août-septembre jusqu'au 1 février.
Période d'entretien	automne (septembre-octobre) jusqu'au 1 ^{er} février Intervention tous les 1 à 5 ans. À adapter en fonction des conditions locales et de l'évolution des mares.

VU POUR ETRE ANNEXÉ
A L'AP 2017_ E 106

pour le Préfet,


Le directeur adjoint,

Guillaume FURRI

Annexe 5 - mesure d'accompagnement

L'entretien et la gestion sera à la charge de l'aménageur pendant 18 ans (conformément à la note procédure 2011 à l'intention des Maîtres d'Ouvrage pour les dérogations à l'interdiction de destruction des espèces protégées au titre de l'article L 411-2 du code de l'environnement de la DREAL RA) afin de garantir un habitat minéral et steppique.

Elle comprend la gestion :

- Végétation de la parcelle : fauche et/ou débroussaillage
- Végétation des mares : débroussaillage des berges, fauche, désherbage des mares.
- Etanchéité des mares : si nécessaire, réparer l'étanchéité (en compactant le sol ~~ou en~~ apportant une nouvelle couche d'argile)

VU POUR ETRE ANNEXÉ A L'AP 2017_E106

pour le Préfet,
Le directeur adjoint,



Guillaume FURRI

Annexe 6 - Mesures de suivi et de gestion

Les rapports de suivi produits en années (n+1, n+2, n+5, n+10, n+15)

MS – Mesures de suivis
<i>Suivi de la flore invasive</i>
<i>Suivi de l'osdième triard</i>
<i>Suivi du crapaud calamite</i>

Chaque suivi sera finalisé par un bilan transmis à la DREAL. En cas d'échec de certaines mesures, suite aux évaluations de suivi, il sera nécessaire de rectifier le programme des opérations de gestion et engager des modifications afin de concrétiser les mesures.

L'ensemble de ce protocole de suivi favorise l'engagement à long terme du pétitionnaire avant les travaux ainsi qu'en phase d'exploitation du projet.

Conformément au "Guide de bonnes pratiques - Aide à la prise en compte du paysage et du milieu naturel dans les études d'impact" (DREAL PACA, juin 2010), l'ensemble des mesures sera accompagné d'un suivi visant à :

-  vérifier la bonne application et la conduite des mesures proposées,
-  vérifier la pertinence et l'efficacité des mesures mises en place,
-  proposer des adaptations éventuelles des mesures,
-  composer avec les changements et les circonstances imprévues,
-  garantir auprès des services de l'État et des acteurs locaux la qualité et le succès des mesures programmées,
-  réaliser un bilan pour un retour d'expériences et une diffusion restreinte des résultats aux différents acteurs.

VU POUR ETRE ANNEXÉ A L'AP 2017_ E 106

pour le Préfet adjoint,


Guillaume FURRI

Direction départementale des territoires du Rhône

69-2017-04-26-004

Arrêté inter-préfectoral n°69-2017-04-26-004 portant
modification de l'arrêté du 15 avril 2009 autorisant au titre
des articles L.214-1 à 6 du code de l'environnement les
opérations de dragage d'entretien du chenal de navigation
et ses ouvrages annexes sur la Saône de Corre à la
confluence avec le Rhône

Arrêté inter-préfectoral portant modification de l'arrêté du 15 avril 2009 autorisant au titre des articles L.214-1 à 6 du code de l'environnement les opérations de dragage d'entretien du chenal de navigation et ses ouvrages annexes sur la Saône de Corre à la confluence avec le Rhône



Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
Auvergne-Rhône-Alpes

Service Eau Hydroélectricité Nature

Arrêté inter-préfectoral

portant modification de l'arrêté inter-préfectoral du 15 avril 2009 autorisant au
titre des articles L214-1 à 6 du code de l'environnement
les opérations de dragage d'entretien du chenal de navigation et ses ouvrages
annexes
sur la Saône de Corre à la confluence avec le Rhône

Le Préfet de la région
Auvergne-Rhône-Alpes,
Préfet du Rhône,
Officier de la Légion d'Honneur,
Commandeur de l'Ordre National du Mérite

Le Préfet de l'Ain,
Chevalier de la légion d'honneur,
Chevalier de l'ordre national du mérite

La Préfète de la région
Bourgogne-Franche-Comté,
Préfète de la Côte-d'Or
Chevalier de la légion d'honneur,
Officier de l'Ordre National du Mérite

Le Préfet de la Saône-et-Loire,
Chevalier de la légion d'honneur,
Officier de l'Ordre National du Mérite

La Préfète de la Haute-Saône,
Officier de la légion d'honneur,
Officier de l'Ordre National du Mérite

VU la Directive n°2000/60/CE du 23 octobre 2000 établissant un cadre pour une politique communautaire dans le domaine de l'eau (DCE) ;

VU le code de l'environnement, et notamment ses articles L.211-1, L.214-1 à L.214-6 et R.214-1 à R.214-56 ;

VU le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) du bassin Rhône-Méditerranée approuvé le 3 décembre 2015 ;

VU l'arrêté du 15 avril 2009 autorisant Voies Navigables de France (VNF) à réaliser les opérations de dragage d'entretien du chenal de navigation et ses ouvrages annexes sur la Saône de Corre à la confluence avec le Rhône ;

VU la demande déposée par Voies Navigables de France, le 25 juillet 2014, complétée le 3 novembre 2015 et le 25 juillet 2016, enregistrée sous le n°71-2015-00483, concernant la demande de modification de prescriptions de l'arrêté inter-préfectoral du 15 avril 2009 ;

VU le compte-rendu de la réunion de concertation du 11 mai 2016 ;

VU les avis favorables de la Direction Départementale des territoires de la Côte d'Or du 02/10/2014 et de la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement de Franche-Comté du 17/09/2014 ;

VU les avis assortis d'observation de la Direction Départementale des Territoires du Rhône du 01/09/2014 et de la Direction Départementale des Territoires de la Haute-Saône du 16/09/2014 ;

VU l'avis réservé de la délégation régionale de l'ONEMA Bourgogne-Franche-Comté du 26/09/2014 ;

VU l'avis favorable de l'Établissement Public Territorial de Bassin Saône-Doubs du 25/02/2009 ;

VU l'avis et la demande de modifications de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes du 4 mai 2016 ;

VU l'absence d'avis formulés par les Directions Départementales des Territoires de l'Ain et de la Côte d'Or, par la délégation régionale de l'ONEMA Rhône-Alpes, par la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement Auvergne-Rhône-Alpes, par la délégation de bassin de la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et de Logement Auvergne-Rhône-Alpes, et par l'Établissement Public Territorial de Bassin Saône-Doubs ;

VU le rapport rédigé par le service police de l'eau en date du 21 septembre 2016;

VU l'avis favorable émis par le conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques de la Saône-et-Loire du 17 novembre 2016 ;

VU l'avis favorable avec réserve émis par le conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques du Rhône du 13 octobre 2016 ;

VU l'avis favorable émis par le conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques de la Haute-Saône du 15 novembre 2016 ;

VU l'avis favorable émis par le conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques de l'Ain du 10 novembre 2016 ;

VU l'avis favorable émis par le conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques de la Côte d'Or du 7 novembre 2016 ;

VU le projet d'arrêté adressé à Voies Navigables de France en date du 30 novembre 2016 ;

CONSIDÉRANT que la concertation réalisée dans le cadre du bilan à mi-parcours prévue à l'article 3 de l'arrêté du 15 avril 2009 a permis d'analyser les modifications à apporter à l'arrêté ;

CONSIDÉRANT que ces modifications permettent de préciser les modalités d'information sur le bilan et la programmation des travaux annuels ;

CONSIDÉRANT que l'augmentation du volume des sédiments à draguer est justifiée par la sous-évaluation du volume dans le dossier d'autorisation initial et ne remet pas en cause l'analyse des impacts du dossier initial ;

CONSIDÉRANT que la caractérisation des matériaux proposée est adaptée aux doctrines du bassin Rhône-Méditerranée ;

CONSIDÉRANT que les fosses ajoutées au dossier sont d'une capacité suffisante, sont situées sur le périmètre d'étude du dossier initial et ne remettent donc pas en cause l'analyse des impacts du dossier initial ;

CONSIDÉRANT que les analyses prévues sur les sédiments avant travaux permettent de s'assurer de leur qualité avant remise en eau, notamment en amont des captages ;

CONSIDÉRANT que les modifications apportées à l'arrêté ne sont pas de nature à remettre en cause les intérêts visés à l'article L.211-1 du code de l'environnement ;

CONSIDÉRANT que le pétitionnaire n'a pas émis d'avis dans le délai de 15 jours qui lui est réglementairement imparti sur le projet d'arrêté d'autorisation qui lui a été transmis ;

Sur proposition de la directrice régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Auvergne-Rhône-Alpes ;

ARRÊTENT

Article 1 :

L'ensemble de l'article 2 - Caractéristiques des activités - de l'arrêté inter-préfectoral du 15 avril 2009 est remplacé par :

« Les installations, ouvrages, travaux, activités ont les caractéristiques suivantes :

- Le curage de 700 000 m³ de sédiments sur 10 ans sur un linéaire de 405 km entre Corre (département de la Haute-Saône) et la confluence Rhône-Saône (département du Rhône) pour maintenir les conditions de navigation. Les matériaux sont restitués au cours d'eau tant que leur qualité le permet ; les matériaux présentant un risque pour l'environnement font l'objet d'une évacuation dans une filière adaptée.
- Les dragages sont réalisés sur le chenal de navigation de la Saône et ses ouvrages associés, ainsi que sur l'aval du canal du centre de la confluence avec la Saône jusqu'à 150 m à l'aval de l'écluse de Crissey. On entend par « ouvrages associés » les appontements, haltes fluviales et quais, les postes d'attente et de chargement, les ports de plaisance et de commerce ainsi que les darses et tous les embranchements fluviaux, l'amont et l'aval des barrages et écluses, les annexes permettant l'accès au matériel VNF, les liaisons entre le chenal et le réseau secondaire navigable, les accès à des zones de plaisance hors chenal navigable.
- Les interventions sont programmées annuellement selon le besoin vérifié par relevés bathymétriques pour maintenir la profondeur du chenal de navigation à 2,5 m entre Corre et Saint-Symphorien-sur-Saône et à 3,8 m entre Saint-Symphorien-sur-Saône et Lyon.
- L'extraction des sédiments est réalisée par une pelle hydraulique embarquée sur ponton se déplaçant dans l'axe du chenal de navigation ; le transport des sédiments est effectué par une barge.
- Les sédiments qualifiés de non écotoxiques sont restitués dans des fosses existantes, par clapage en marche continue ou selon une autre méthode adaptée au gabarit du cours d'eau, la moins impactante pour le milieu et économiquement acceptable, dans l'axe du chenal de navigation. Les fosses sont celles identifiées dans le dossier d'autorisation et dans le dossier de porter à connaissance.
- Les sédiments présentant un risque d'écotoxicité sont traités par séparation de la partie grossière - restituée à la rivière - et de la partie fine - essorée et transportée en installation de stockage de déchets inertes ou dangereux. Le sol de chaque site de traitement est

imperméabilisé et aménagé de façon à récupérer les eaux de ruissellement. Les eaux résiduelles vérifient une qualité physico-chimique conforme à l'arrêté du 9 août 2006.

- Le clapage de matériaux alluvionnaires mobilisés lors de travaux en berge est autorisé, sous réserve du respect des prescriptions du présent arrêté et que le volume soit du même ordre de grandeur que celui d'une opération de dragage. »

Article 2 :

Le deuxième alinéa de la partie « Autorisation de procéder aux travaux et contrôle de l'exécution » de l'article 3 est remplacé par :

« Le service de contrôle transmet pour information le bilan annuel à la mission inter-services de l'eau et de la nature. Ce rapport est établi sur la base d'un bilan fourni par le maître d'ouvrage, bilan formalisé dans les fiches de programmation et d'incidence, selon le plan de rédaction annexé à la présente décision à titre d'exemple. Le bilan annuel ainsi que la fiche de programmation sont également mis en ligne pour information sur le site internet de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes. »

Article 3 :

Les deux derniers alinéas de la partie « Programmation des travaux » de l'article 3 sont remplacés par :

« Les capacités des fosses utilisées sont justifiées dans les fiches d'incidences à partir des relevés bathymétriques pour les nouvelles fosses.

Si la technique de restitution des matériaux retenue n'est pas le clapage, la fiche d'incidence détaille alors la technique utilisée et évalue les impacts sur le milieu.

Les fiches de programmation et fiches d'incidence sont présentées au service chargé de contrôler l'exécution de la décision. Dans un délai d'un mois, le service de contrôle organise un comité de programmation pour valider le programme de travail. Des représentants de l'ONEMA y participent en tant qu'experts, ainsi que des représentants des agences régionales de santé.

Sur demande du CODERST d'un département concerné par l'opération, les conclusions du comité de programmation lui sont transmises pour information. »

Article 4 :

Il est ajouté une partie « Cas des dragages non programmés et d'urgence » à la fin de l'article 3 :

« Cas des dragages non programmés et d'urgence »

Des opérations de dragage non programmées peuvent être autorisées dans l'année n, sous réserve qu'un événement imprévisible en soit à l'origine et que leur non-exécution entraîne un préjudice environnemental ou économique. Le maître d'ouvrage adresse, dans les meilleurs délais, au service en charge de la police de l'eau une demande selon le format de la fiche d'incidence qui procède à sa validation.

Des opérations d'urgence, définies comme des opérations destinées à prévenir un danger grave et présentant un caractère d'urgence, peuvent être réalisées après information du service en charge de la police de l'eau. La fiche d'incidence sert alors de support au compte-rendu d'exécution après travaux et est adressée au service en charge de la police de l'eau. »

Article 5 :

La partie « Caractérisation du risque d'écotoxicité » de l'article 4 est remplacée par :

« Caractérisation du risque d'écotoxicité :

La caractérisation du risque d'écotoxicité respecte la méthode décrite par le maître d'ouvrage dans le dossier de demande d'autorisation. Le maître d'ouvrage applique les « recommandations relatives aux travaux et opérations impliquant des sédiments aquatiques potentiellement contaminés » du bassin Rhône-Méditerranée, en suivant son actualisation et l'adaptant aux spécificités de la Saône, en accord avec le service de police de l'eau.

En cas de gestion à terre des matériaux, la caractérisation de la dangerosité des matériaux se fait conformément au document cadre régional Auvergne-Rhône-Alpes pour la « gestion à terre des sédiments de dragage de cours d'eau et retenues de barrage » (Cerema, 2014).

Lorsque l'échantillon prélevé contient moins de 2 litres de fines (< 2mm) sur un volume total prélevé de 30 litres, il est admis que les analyses sur la fraction fine ne soient pas réalisées, les sédiments étant trop grossiers. »

Article 6 :

La partie « Mesures de suivi des travaux » de l'article 4 est remplacée par :

« Mesures de suivi des travaux :

Le maître d'ouvrage impose à l'opérateur (intervention en régie ou prestation contractualisée) la vérification du maintien, pendant les interventions, de la qualité de l'eau en matière en suspension (MES) et turbidité selon le protocole décrit ci-dessous.

Les mesures sont effectuées pour le paramètre turbidité ou transparence (permettant si nécessaire une action corrective immédiate), et par prélèvement pour analyse en laboratoire du paramètre matière en suspension. La corrélation de ces mesures est régulièrement vérifiée.

Les mesures sont réalisées :

- au moment de la première intervention (dragage et clapage) sur un site, permettant de caler le dispositif et de vérifier que les conditions sont respectées ;
- tous les 15 jours (mesures de routine) ;
- à chaque modification des conditions hydrauliques ayant un effet sur les matières en suspension ;
- à chaque changement d'engin ou du dispositif technique de dragage ou de clapage (considéré comme une première intervention sur site) ;
- à chaque changement de site de dragage ou de clapage.

Les prélèvements d'eau et l'observation du disque de Secchi, ou tout autre matériel de mesure préalablement validé par les services de la police de l'eau, sont effectués à :

- 20m à l'amont de l'atelier de dragage et/ou du lieu de clapage dans l'axe du chenal,
- 500m à l'aval de l'atelier de dragage et/ou du lieu de clapage dans l'axe du chenal, en rive droite et en rive gauche.

Les écarts maximums admissibles pour le paramètre turbidité sont les suivants :

Turbidité à l'amont du chantier (en NTU)	Écart maximal de turbidité entre l'amont et l'aval
< à 15	10
Entre 15 et 100	20
> à 100	30

En cas de non respect de ces conditions, les travaux sont temporairement interrompus. Ils sont repris quand le respect des conditions décrites ci-dessus peut être à nouveau obtenu.

Pour les captages en eau vive des installations de Flammerans (Côte d'Or) et Eurosérum (Saône-et-Loire), et dès qu'un chantier est présent à moins de 5 km en amont de la prise d'eau : la mesure est réalisée au minimum avec les mêmes conditions de fréquence que décrites ci-dessus, voire avec des mesures complémentaires si un quelconque risque était identifié par le maître d'ouvrage ou le service de police de l'eau. Un dispositif de communication rapide permet au gestionnaire du captage d'intervenir auprès de l'opérateur en cas de difficultés constatées. »

Article 7 :

Le premier alinéa de l'article 6 est remplacé par :

« Les installations, ouvrages, travaux ou activités, objets de la présente autorisation, sont situés, installés et exploités conformément aux plans et contenu du dossier de demande d'autorisation et du dossier de porter à connaissances sans préjudice des dispositions de la présente autorisation. »

Article 8 : Validité des autres articles de l'arrêté du 15 avril 2009

Les autres articles de l'arrêté inter-préfectoral du 15 avril 2009 restent inchangés.

Article 9 : Publication et information des tiers.

Un avis au public faisant connaître les termes de la présente autorisation sera publié à la diligence des services des préfectures du Rhône, de l'Ain, de la Saône-et-Loire, de la Côte d'Or et de la Haute-Saône, et aux frais du demandeur, en caractères apparents, dans deux journaux locaux ou régionaux diffusés dans les 5 départements du Rhône, de l'Ain, de la Saône-et-Loire, de la Côte d'Or et de la Haute-Saône.

Une copie de la présente autorisation sera transmise par les services des préfectures du Rhône, de l'Ain, de la Saône-et-Loire, de la Côte d'Or et de la Haute-Saône et pour information aux conseils municipaux des communes dont la liste figure en annexe.

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs des préfectures du Rhône, de l'Ain, de la Saône-et-Loire, de la Côte d'Or et de la Haute-Saône.

La présente autorisation sera mise à disposition du public sur le site Internet des préfectures du Rhône, de l'Ain, de la Saône-et-Loire, de la Côte d'Or et de la Haute-Saône pendant une durée d'au moins 1 an.

Article 10 : Voies et délais de recours.

Le présent arrêté est susceptible de recours devant le tribunal administratif territorialement compétent :

- dans un délai d'un an par les tiers, dans les conditions de l'article L.514-6 du Code de l'environnement à compter de la publication ou de l'affichage du présent arrêté.
- dans un délai de deux mois par le bénéficiaire à compter de la date à laquelle le présent arrêté lui a été notifié.

Dans le même délai de deux mois, le permissionnaire peut présenter un recours gracieux. Le silence gardé par l'administration pendant plus deux mois sur la demande de recours gracieux emporte décision implicite de rejet de cette demande conformément à l'article R.421-2 du Code de justice administrative.

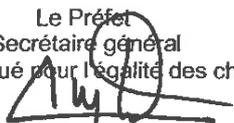
Article 11 : Exécution.

Le préfet, secrétaire général de la préfecture du Rhône, préfet délégué pour l'égalité des chances, la secrétaire générale de la préfecture de l'Ain, le secrétaire général de la préfecture de la Saône-et-Loire, le secrétaire général de la préfecture de la Côte d'Or, le secrétaire général de la préfecture de la Haute-Saône, les maires des communes dont la liste figure en annexe, le chef du service départemental de l'ONEMA du Rhône, le chef du service départemental de l'ONEMA de l'Ain, le chef du service départemental de l'ONEMA de la Saône-et-Loire, le chef du service départemental de l'ONEMA de la Côte d'Or, le chef du service interdépartemental de l'ONEMA de la Haute-Saône et du Territoire de Belfort, le directeur départemental des territoires du Rhône, le directeur départemental des territoires de l'Ain, le directeur départemental des territoires de la Saône-et-Loire, le directeur départemental des territoires de la Côte d'Or, le directeur départemental des territoires de la Haute-Saône, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au pétitionnaire, et dont copie sera adressée aux maires des communes intéressées listées en annexe pour accomplissement des mesures de publication et d'information des tiers et au service en charge de la police de l'eau.

Lyon, le 26 AVR. 2017

Le Préfet du Rhône

Le Préfet
Secrétaire général
Préfet délégué pour l'égalité des chances



Xavier INGLEBERT
Bourg-en-Bresse, le 23 MARS 2017

Le Préfet de l'Ain

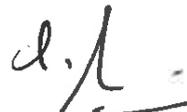


Arnaud COCHET

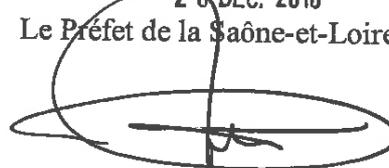
Pièce annexée : liste des communes concernées

Dijon, le 28 FEV. 2017

La Préfète de la Côte d'Or



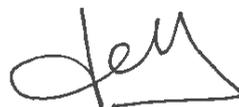
Christiane Barret
Mâcon, le 28 DEC. 2016
Le Préfet de la Saône-et-Loire



Gilbert PAYET

Vesoul, le 27 JAN. 2017

La Préfète de la Haute-Saône



Marie-Françoise LECAILLON

Annexe

Liste des communes concernées par les opérations de dragage

Département du RHÔNE

LYON
LA MULATIERE
CALUIRE-ET-CUIRE
COLLONGES-AU-MONT-D'OR
FONTAINES-SUR-SAONE
SAINT-ROMAIN-AU-MONT-D'OR
ROCHETAILLÉE-SUR-SAONE
COUZON-AU-MONT-D'OR
FLEURIEU-SUR-SAONE
ALBIGNY-SUR-SAONE
CURIS-AU-MONT-D'OR
NEUVILLE-SUR-SAONE
SAINT-GERMAIN-AU-MONT-D'OR
GENAY
QUINCIEUX
AMBERIEUX
ANSE
VILLEFRANCHE-SUR-SAONE
ARNAS
SAINT-GEORGES-DE-RENEINS
BELLEVILLE
TAPONAS
DRACE

Département de l'AIN

MASSIEUX
PARCIEUX
REYRIEUX
TREVoux
SAINT-BERNARD
JASSANS-RIOTTIER
BEAUREGARD
FAREINS
MESSIMY-SUR-SAONE
LURCY
MONTMERLE-SUR-SAONE
GUEREINS
GENOUILLEUX
PEYZIEUX-SUR-SAONE
MOGNENEINS
THOISSEY
SAINT-DIDIER-SUR-CHALARONNE
GARNERANS
CORMORANCHE-SUR-SAONE
GRIEGES
CROTTET
SAINT-LAURENT-SUR-SAONE

REPLONGES
FEILLENS
VESINES
ASNIERES-SUR-SAONE
BOZ
REYSSOUZE
PONT-DE-VAUX
SAINT-BENIGNE
ARBIGNY
SERMOYER

Département de SAÔNE-et-LOIRE

SAINT-SYMPHORIEN-D'ANCELLES
LA CHAPELLE-DE-GUINCHAY
CRECHES-SUR-SAONE
VARENNES-LES-MACON
MACON
SANCE
SAINT-MARTIN-BELLE-ROCHE
SENOZAN
LA SALLE
SAINT-ALBAIN
FLEURVILLE
MONTBELLET
UCHIZY
FARGES-LES-MACON
LA TRUCHERE
LE VILLARS
PRETY
TOURNUS
LACROST
BOYER
SIMANDRE
ORMES
GIGNY-SUR-SAONE
SAINT-GERMAIN-DU-PLAIN
MARNAY
VARENNES-LE-GRAND
SAINT-LOUP-DE-VARENNES
OUROUX-SUR-SAONE
EPERVANS
LUX
SAINT-REMY
SAINT-MARCEL
CHALON-SUR-SAONE
CHATENOY-EN-BRESSE
ALLERJOT
CRISSEY
BEY
SASSENAY
DAMEREY
GERGY
VERJUX

VERDUN-SUR-LE-DOUBS
LES BORDES
SAUNIERES
ALLEREY-SUR-SAONE
BRAGNY-SUR-SAONE
CHARNAY-LES-CHALON
MONT-LES-SEURRE
ECUELLES

Département de la CÔTE-d'OR

CHIVRES
TRUGNY
JALLANGES
LABERGEMENT-LES-SEURRE
SEURRE
POUILLY-SUR-SAONE
CHAMBLANC
GLANON
LABRUYERE
PAGNY-LE-CHATEAU
LECHATELET
PAGNY-LA-VILLE
AUVILLARS-SUR-SAONE
LOSNE
BONNENCONTRE
ESBARRES
SAINT-SYMPHORIEN-SUR-SAONE
SAINT-JEAN-DE-LOSNE
SAINT-USAGE
LAPERRIERE-SUR-SAONE
SAINT-SEINE-EN-BACHE
ECHENON
FLAGEY-LES-AUXONNE
LES MAILLYS
LABERGEMENT-LES-AUXONNE
TILLENAY
AUXONNE
ATHEE
FLAMMERANS
PONCEY-LES-ATHEE
LAMARCHE-SUR-SAONE
VONGES
PONTAILLER-SUR-SAONE
PERRIGNY-SUR-LOGNON
MAXILLY-SUR-SAONE
HEUILLEY-SUR-SAONE
TALMAY

Département de HAUTE-SAÔNE

BROYE-AUBIGNEY-MONTSEUGNY
GERMIGNEY

APREMONT
ESMOULINS
ESSERTENNE-ET-CECEY
MANTOCHE
VELET
GRAY
GRAY-LA-VILLE
ARC-LES-GRAY
RIGNY
BEAUJEU-SAINTE-VALLIER-PIERREJUX-ET-QUITTEUR
MONTUREUX-ET-PRANTIGNY
VEREUX
MERCEY-SUR-SAONE
MOTTEY-SUR-SAONE
SEVEUX
AUTET
SAVOYEUX
VELLEXON-QUEUTREY-ET-VAUDEY
FERRIERES-LES-RAY
RECOLOGNE
MEMBREY
SOING-CUBRY-CHARENTENAY
RAY-SUR-SAONE
VANNE
FEDRY
TRAVES
CHANTES
BUCEY-LES-TRAVES
OVANCHES
CHEMILLY
CHASSEY-LES-SCEY
RUPT-SUR-SAONE
VAUCHOUX
FERRIERES-LES-SCEY
SCEY-SUR-SAONE-ET-SAINT-ALBIN
PORT-SUR-SAONE
CHAUX-LES-PORT
CONFLANDEY
PURGEROT
FAVERNEY
BAULAY
FOUCHECOURT
GEVIGNEY-ET-MERCEY
JUSSEY
MONTUREUX-LES-BAULAY
CENDRECOURT
BETAUCOURT
ORMOY
AISEY-ET-RICHECOURT
RANZEVILLE
CORRE

Direction départementale des territoires du Rhône

69-2017-10-05-001

Arrêté portant déclaration d'intérêt général et déclaration
pour des travaux de reprise du radier du pont des Rivieres
et d'une berge dans le ruisseau des planches a ECULLY et

*Arrêté portant déclaration d'intérêt général et déclaration pour des travaux de reprise du radier
du pont des Rivieres et d'une berge dans le ruisseau des planches a ECULLY et TASSIN LA DEMI
LUNE*



PRÉFET DU RHÔNE

**Direction Départementale des
Territoires du Rhône**

Lyon, le - 5 OCT. 2017

Service Eau et Nature

Dossier n°69-2017-00111

ARRETE N°DDT_SEN_2017_10_05_C107

Portant déclaration d'intérêt général au titre de l'article L 211-7 et déclaration au titre des articles L214-1 à L214-6 du code de l'environnement pour les travaux de reprise du radier du pont des Rivières et d'une berge dans le ruisseau des Planches, communes d'Ecully et de Tassin-la-Demi-Lune

*Le Préfet de la zone de défense sud-est,
Préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes
Préfet du Rhône,
Officier de la Légion d'Honneur,*

VU l'article 3 de la loi du 29 décembre 1892 relative aux dommages causés à la propriété privée par l'exécution des travaux publics ;

VU le code de l'environnement - Livre II - Titre I^{er} et notamment les articles L 211.7, L 214-1 à 6, R 214-1, R 214 -32 à R 214-47, et R 214-88 à R 214-104 ;

VU le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs du préfet, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements ;

VU le décret du 16 février 2017 portant nomination de M. Henri-Michel COMET en qualité de préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes, préfet de la zone de défense et de sécurité Sud-Est, préfet du Rhône (hors classe) ;

VU le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) du bassin Rhône-Méditerranée approuvé le 3 décembre 2015 ;

VU l'arrêté préfectoral n°PREF_DIA_BCI_2017_03_06_22 du 6 mars 2017 portant délégation de signature à M. Joël PRILLARD, directeur départemental des territoires du Rhône ;

VU la décision DDT_SG_2017_05_31_02 du 31 mai 2017 portant délégation de signature en matière d'attributions générales ;

VU la demande présentée le 20 avril 2017 par la Métropole de Lyon, complétée le 09 août 2017 et portant sur la déclaration d'intérêt général relative aux travaux visés ci-dessus, soumis également au régime de la déclaration

Direction Départementale des Territoires du Rhône – 165, rue Garibaldi –CS 33862-
69401 Lyon cedex 03 - Standard – 04 78 62 50 50 –
Accueil du public : DDT Cité administrative (Bâtiment B) 9h00-11h00 / 14h00-16h00
Accès en T.C : Métro ligne B – Gare Part-Dieu/ Tram T 1 – Part-Dieu Servient1

1

au titre de la rubrique 3.1.2.0 de la nomenclature annexée à l'article R 214-1 et suivants du code de l'environnement ;

VU l'avis du Service Départemental de l'Agence Française pour la Biodiversité, en date du 15 juin 2017 ;

VU le dossier annexé ;

VU l'absence d'observations du pétitionnaire sur le projet d'arrêté ;

VU l'absence d'expropriation et de demande de participation financière aux personnes intéressées d'une part, et la nature des travaux consistant dans l'entretien et l'aménagement de cours d'eau d'autre part, qui justifient une dispense d'enquête publique conformément à l'article L 151-37 du code rural et maritime ;

CONSIDERANT que les mesures envisagées par le pétitionnaire et les prescriptions techniques imposées par le présent arrêté sont de nature à prévenir les nuisances et réduire les impacts hydrauliques et environnementaux du projet sur le milieu aquatique ;

CONSIDERANT dès lors que l'exécution de l'ensemble des mesures précitées est suffisante pour garantir les intérêts mentionnés à l'article L.211-1 du code de l'environnement et qu'il y a lieu de faire application de l'article L 211-7 du code de l'environnement ;

Sur la proposition de M le directeur départemental des territoires du Rhône ;

ARRETE

TITRE I - Déclaration d'intérêt général (DIG)

Article 1 - Objet de la déclaration d'intérêt général

Les travaux de reprise du radier du pont des Rivières et d'une berge dans le ruisseau des Planches décrits à l'article 6 du présent arrêté sont déclarés d'intérêt général.

La parcelle privée concernée par les travaux ou les accès est située sur la commune de Tassin-la-Demi-Lune. Un plan parcellaire la désignant est joint en annexe n°2.

Article 2 - Durée de la déclaration d'intérêt général

La déclaration d'intérêt général pour les travaux de reprise du radier du pont des Rivières et d'une berge dans le ruisseau des Planches deviendra caduque à l'expiration d'un délai de 5 ans si les travaux n'ont pas fait l'objet d'un commencement de réalisation substantiel.

Article 3 - Participation financière

Aucune participation financière n'est demandée aux bénéficiaires des travaux et propriétaires des terrains.

Article 4 - Information des riverains

Les riverains seront informés de la date de commencement des travaux par affichage en mairies d'Ecully et de Tassin-la-Demi-Lune et si besoin par contact direct.

TITRE II - Déclaration

Article 5 - Objet de la déclaration et rubriques de la nomenclature

La Métropole de Lyon, sis 20 rue du Lac – CS 33569 – 69505 LYON Cedex 03, est autorisée à effectuer des travaux de reprise du radier du pont des Rivières et d'une berge dans le ruisseau des Planches.

Ces travaux relèvent de la rubrique suivante de l'article R 214-1 du code de l'environnement :

Rubrique	Intitulé	Régime	Arrêtés de prescriptions générales
3.1.2.0	Installations, ouvrages, travaux ou activités conduisant à modifier le profil en long ou en travers du lit mineur d'un cours d'eau, à l'exclusion de ceux visés à la rubrique 3.1.4.0, ou conduisant à la dérivation d'un cours d'eau : 1° sur une longueur de cours d'eau supérieure ou égale à 100m (A) 2° sur une longueur de cours d'eau inférieure à 100m (D)	Déclaration 35 m environ	arrêté ministériel modifié du 28/11/2007

Article 6 – Nature des travaux

Les travaux comprennent :

- le reprofilage de l'ouvrage de franchissement pour recentrer les écoulements et traiter l'incision du radier ;
- la réhabilitation de la berge en rive droite.

La localisation du projet est présentée en annexe 1.

Article 7 - Caractéristiques des travaux

Les travaux sont réalisés conformément au dossier déposé et à ses compléments, sous réserve des dispositions du présent arrêté et des arrêtés de prescriptions générales visés à l'article 5.

L'inobservation des dispositions figurant dans le dossier déposé peut entraîner l'application des sanctions prévues à l'article R. 216-12 du code de l'environnement.

TITRE III - PRESCRIPTIONS

Article 8 - Prescriptions générales

La DDT du Rhône (service eau et nature) et l'Agence française pour la Biodiversité sont informées au moins 10 jours à l'avance de la date de démarrage de travaux.

Les interventions dans le lit mineur du ruisseau des Planches sont interdites durant la période du 1^{er} novembre au 15 mai.

Pendant la durée des travaux, le pétitionnaire veille à ne pas entraver l'écoulement des eaux.

Une pêche électrique de sauvegarde est réalisée préalablement à toute intervention.

Toutes les mesures sont mises en place pour limiter le départ de matières en suspension et ne pas rejeter de matières en suspension (MES) dans les cours d'eau.

Toutes les mesures préventives sont mises en œuvre pour supprimer les risques liés à la présence d'engins à proximité de la rivière. Aucun engin ne peut circuler dans le lit mouillé de la rivière et les pistes d'accès sont balisées.

Les travaux ne doivent pas conduire à modifier la capacité d'écoulement des cours d'eau, ni les caractéristiques générales du lit et des berges. Ils ne doivent pas conduire à rehausser le niveau du terrain naturel en berge.

Article 9 - Plantes invasives : Renouée du Japon et Ambroisie

Toutes les dispositions seront prises pour éviter une dissémination de la Renouée du Japon et de l'Ambroisie. Le pétitionnaire prendra les mesures nécessaires pour éviter la contamination pendant les travaux.

Article 10 - Mesures de surveillance

L'entretien hydraulique des ouvrages (pont, radier, ouvrage de franchissement) sera assuré par la Métropole de Lyon (enlèvement des déchets, des flottants et des embâcles éventuels). Une surveillance régulière de l'état de l'ouvrage sera assurée par le service ouvrage d'art de la Métropole de Lyon, et une visite sera effectuée après chaque forte crue.

TITRE IV – DISPOSITIONS GENERALES

Article 11 - Conformité au dossier et modifications

Toute modification apportée à la réalisation des travaux ou à l'aménagement en résultant, à l'exercice des activités ou à leur voisinage et entraînant un changement notable des éléments du dossier de déclaration doit être portée, avant sa réalisation à la connaissance du préfet, conformément aux dispositions de l'article R. 214-40 du code de l'environnement.

Article 12 - Déclaration des incidents ou accidents

Le pétitionnaire est tenu de déclarer, dès qu'il en a connaissance, au préfet les accidents ou incidents intéressant les installations, ouvrages, travaux ou activités faisant l'objet de la présente autorisation administrative, qui sont de nature à porter atteinte aux intérêts mentionnés à l'article L. 211-1 du code de l'environnement.

Sans préjudice des mesures que pourra prescrire le préfet, le pétitionnaire devra prendre ou faire prendre les dispositions nécessaires pour mettre fin aux causes de l'incident ou accident, pour évaluer ses conséquences et y remédier.

Le permissionnaire demeure responsable des accidents ou dommages qui seraient la conséquence de l'activité ou de l'exécution des travaux et de l'aménagement.

Article 13 – Arrêté complémentaire

Si le respect des intérêts mentionnés à l'article L.211-1 du code de l'environnement n'est pas assuré par l'exécution des prescriptions du présent arrêté, le préfet peut imposer par arrêté complémentaire, toutes prescriptions spécifiques nécessaires, en application de l'article R.214-39 du code de l'environnement.

Article 14 - Droit des tiers

Les droits des tiers sont et demeurent expressément réservés. Il appartient au pétitionnaire de se pourvoir le cas échéant auprès de qui de droit (propriétaires) pour obtenir les autorisations nécessaires à la réalisation des travaux situés dans les propriétés.

Article 15 - Autres réglementations

La présente autorisation ne dispense en aucun cas le pétitionnaire de faire les déclarations ou d'obtenir les autorisations requises par d'autres réglementations.

Article 16 - Délais et voies de recours

Le présent arrêté est susceptible de recours devant le tribunal administratif territorialement compétent, dans les conditions fixées à l'article R. 514-3-1 du code de l'environnement :

« 1° Par les tiers intéressés en raison des inconvénients ou des dangers que le fonctionnement de l'installation présente pour les intérêts mentionnés aux articles [L. 211-1](#) et [L. 511-1](#) dans un délai de quatre mois à compter du premier jour de la publication ou de l'affichage de ces décisions ;

2° Par les demandeurs ou exploitants, dans un délai de deux mois à compter de la date à laquelle la décision leur a été notifiée.

Les décisions mentionnées au premier alinéa peuvent faire l'objet d'un recours gracieux ou hiérarchique dans le délai de deux mois. Ce recours administratif prolonge de deux mois les délais mentionnés aux 1° et 2° ».

Article 17 - Publication

Conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture, et sur le site internet des services de l'Etat dans le Rhône. Une copie sera déposée et affichée pendant un mois au minimum, en mairies d'Ecully et de Tassin-la-Demi-Lune où cette opération sera réalisée.

Le dossier de l'opération pourra être consulté en mairies d'Ecully et de Tassin-la-Demi-Lune, à la direction départementale des territoires, service eau et nature (165 rue Garibaldi 69003 Lyon), pendant une durée de deux mois.

Article 18 - Exécution

Le préfet, secrétaire général de la préfecture du Rhône, préfet délégué pour l'égalité des chances, le directeur départemental des territoires du Rhône, les maires d'Ecully et de Tassin-la-Demi-Lune, sont chargés chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au pétitionnaire.

Pour le préfet,


Le directeur adjoint,

5

Guillaume FURRI

ANNEXE 2

Parcelles concernées par la DIG

Nom de la commune	Tassin la Demi-Lune
N° cadastral de la parcelle	AM 344
Nom du propriétaire de la parcelle	BERNIERI Gaetan
Travaux envisagés	Reprise de la berge des Planches
Surface impactée par le projet	200 m ²
Nature de l'occupation	Restauration de la berge
Durée d'intervention	3 semaines sur la propriété privée et 5 semaines pour la durée totale du chantier
Voie d'accès	Berge en rive droite



Vu pour être annexé à l'arrêté N° DDT_SEN_2017_10_05_C107

du - 5 OCT. 2017

pour le préfet,
Le directeur adjoint,

Guillaume⁷ FURRI

